



2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÈBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Romainmotier*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.
Romainmotier le 4 février 1899.

Lausanne, le _____ 189

Le Chef de service du Département.

Le volume fait suite à un volume précédent dont
les inscriptions vont du numéro 1 de l'année 1876
au N° 12 de l'année 1898

Ce que nous certifions

Romainmotier le 24 Septembre 1898



G. Roy Reigner
off. de l'état civil

N° 13

Glazre et Duruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Octobre* mil huit cent quatre-vingt-
 Dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Glazre Jules Arnold, agriculteur*

de *Bofflens* domicilié à *Bofflens*

Célibataire

né à *Bofflens* le *dix huit Septembre* mil huit cent *septante six*

fils de *feu Pierre Abram Glazre*

et de *Marie Philippine Georgette née Marchand à Bofflens*

2° *Duruz Rose Julie, régente*

de *Bofflens* domiciliée à *Bofflens*

Célibataire

née à *Lausanne* le *vingt cinq février* mil huit cent *septante un*

fille de *Charles Jules Henri Duruz, domicilié à Genève*

et de *Susette Caroline née Lonin, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bofflens* le *vingt septembre*
mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extrait de naissance des époux*
- 2° *Promesse de mariage écrite*
- 3° *Certificat de publication de Bofflens*

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules Glazre

Julie Duruz

Signatures des témoins :

André Chalmoud à Bofflens
Julien Favre à Bofflens

L'officier de l'état civil :

L. Roy Requier

N° 14

Goy et Delacretaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Octobre

mil huit cent quatre-vingt-

Dix huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goy Louis César, agriculteur

de Vaullion domicilié à Sapraz

Célibataire

né à Sapraz le quatre Aout mil huit cent septante cinq

fils de feu Abram Auguste Moïse Goy

et de Olive Amélie née Forel, domiciliée à Sapraz

2° Delacretaz Emma, sans profession

de Sapraz et d'Yvorne domiciliée à Sapraz

Célibataire

née à Sapraz le Douze Novembre mil huit cent huitante un

fille de Louis Constant Delacretaz

et de Louise Amélie née Delacretaz, domiciliés à Sapraz

Les publications ont eu lieu à Sapraz et Yvorne le premier et à Vaullion le Deux Octobre mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des époux
2° promesse de mariage écrite
3° certificat de publication de Aigle et de Vaullion

Signatures des époux :

Goy Louis César.
Emma Goy

Signatures des témoins :

Charles Cujon greffier
P. Perrin & Roussin notaire

Communiqué : aux états civil de
Aigle et de Vaullion le 29 Octobre 1898

L'officier de l'état civil :

L. Goy Requier

N° 15
 Reymond & Poget

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui *vingt cinq Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
dis huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Reymond Auguste Louis Emile, agriculteur*
 de *Vaulion* domicilié à *Vaulion*
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à *Vaulion le dix neuf février* mil huit cent *septante deux*
 fils de *Louis Auguste Reymond, agriculteur*
 et de *Anna née Guignard, domiciliés à Vaulion*

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° *Poget Marie Rosa, sans profession*
 de *Premier* domiciliée à *Premier*
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à *Premier le vingt sept avril* mil huit cent *septante six*
 fille de *Louis Emile Poget, agriculteur à Premier*
 et de *Marie Anne Jeanne née Richard, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Premier le 29* et à *Vaulion*
le trente Octobre mil-huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat civil de Vaulion de célébrer le mariage à Romanmetier

Signatures des époux :

Auguste Reymond
Rosa Reymond

Signatures des témoins :

Emile Poget de Premier
Alfred Poget de Premier

Communiqué : à l'Etat civil de
Vaulion le 25 Novembre 1898

L'officier de l'état civil :

H. Roy Rainier

N° 16

Marguerat & Reverchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-

Dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marguerat Alexis, terrassier

de Lutry et de Forel. domicilié à Bréthonnieres

Célibataire

né à Vallorbes le neuf Décembre mil huit cent septante six

fils de Jules Jean Louis Marguerat, chef d'équipe

et de Louise Baillif, domiciliés à Conise

2° Reverchon Alice, agriculteur

de Bréthonnieres domiciliée à Bréthonnieres

Célibataire

née à Bréthonnieres le dix Décembre mil huit cent septante neuf

fille de Auguste Reverchon, agriculteur

et de Fanny Victorine née Ecuyer domiciliés à Bréthonnieres

Les publications ont eu lieu à Bréthonnieres le huit à Lutry le neuf
et à Forel le onze Novembre mil huit cent quatre vingt dix huit

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des époux
2° Autorisation du père de l'épouse mineure
3° promesse de mariage écrite
4° certificat de publication de Forel
de Lutry et Bréthonnieres

Communiqué : aux officiers de

l'état civil de Lutry et Forel
le 2 Décembre 1898

Signatures des époux :

Marguerat Alexis

Alice Marguerat
née Reverchon

Signatures des témoins :

Cujon, Romanin
L'Hoier a Romanin

L'officier de l'état civil :

L. Roy & Bignon

N° _____

Aujourd'hui *Le numéro 16 à la page 4* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~et celui de la dernière~~ ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont composé :~~

Nom et profession de l'époux :

+ inscription faite dans l'année 1898

Lieu d'origine et de domicile :

de *Les deux doubles du présent registre domiciliés à sont conformes*

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes

ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance :

né à *Romainmotier le 31 Décembre 1898* mil huit cent *nonante huit*

Noms, profession et

fils de



G. Roy Requier

domicile des parents :

et de

off. de l'état civil

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Un double a été remis le 7 Janvier 1899 à l'autorité cantonale en exécution de l'art 2 de la loi

Lieu et date de la naissance :

née à *Romainmotier le 7 Janvier mil huit cent nonante neuf 1899*

Noms, profession et

fille de

G. Roy Requier

domicile des parents :

et de



off. de l'état civil

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Romainmotier le 7 Janvier 1899

*le Maire
G. Roy Requier*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

*Bonard & Wehren*Aujourd'hui *deux février*

mil huit cent quatre-vingt-

dis neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Bonard Constant Frédéric, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Croy et de Romainmotier* domicilié à *Croy*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Croy le douze Décembre* mil huit cent *septante six*

Noms, profession et

fils de *feu Jean Marc Bonard*

domicile des parents:

et de *Louise Adèle née Rochat, domiciliée à Croy*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Wehren Elise, pierriste*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Rougemont* domiciliée à *Croy*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Reyas-Possens le onze Mars* mil huit cent *septante sept*

Noms, profession et

fille de *Pierre Abram Wehren*

domicile des parents:

et de *Sydie née Mingard domiciliés à Croy*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Croy et Romainmotier le six et à Rougemont le sept Janvier mil huit cent quatre vingt dix neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° *Extrait de naissances des époux*
 2° *Promesse de mariage écrite*
 3° *Certificat de publication de Rougemont Croy et Romainmotier*

Communiqué: à l'état civil de

Rougemont le 2 février 1899

Signatures des époux:

*Constant Frédéric Bonard**Elise Bonard Wehren*

Signatures des témoins:

*Jean Courvisier de Romainmotier**H. Steiner à Romainmotier*

L'officier de l'état civil:

G. Roy Reigrier

13. Avril. 21.

N° 2

Bonard & Chybeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois février mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonard Alexis, agriculteur

de Croy de Lapraz et de Romainmotier domicilié à Croy

Célibataire

né à Croy le dix huit Avril mil huit cent soixante sept

fils de Pierre Bonard

et de Susanne Marie née Chevalier, les deux décédés

2° Chybeaud Louise Alice, sans profession

de Lapraz domiciliée à Lapraz

Célibataire

née à Lapraz le douze Octobre mil huit cent soixante neuf

fille de Jean François Chybeaud, domicilié à Lapraz

et de Marie Eugénie née Rochat, décédée

Les publications ont eu lieu à Croy Romainmotier et Lapraz le quatre février mil huit cent quatre vingt deux neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissances des époux

2° Promesse de mariage écrite

3° Certificat de publication de Croy Romainmotier et Lapraz

Communiqué :

Signatures des époux :

Alexis Bonard

Alice Bonard née Chybeaud

Signatures des témoins :

Jean Conrard de Romainmotier
Le Prince à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

L. Roy Raquin

N° 3

Glayre et Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Glayre Robert Henri, agriculteur

de Bofflens ————— domicilié à Bofflens

Célibataire

né à la Mothe le vingt février mil huit cent septante-cinq

fils de Pierre Joseph Glayre

et de Louise Lucie née Crausaz, les deux décédés

2° Besson Ida Julie, régente

de Bofflens ————— domiciliée à Arney

Célibataire

née à Bofflens le quatre Décembre mil huit cent septante-un

fille de Georges Joseph Besson, agriculteur

et de Jeanne Louise née Gonin, domiciliés à Bofflens

Les publications ont eu lieu à Bofflens le dix et à Arney le onze
février mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissances des époux
2° Promesse de mariage écrite
3° Certificat de publication de
Bofflens et d'Arney.

Communiqué : à l'état civil à

Arney le 24 février 1899

Signatures des époux :

Robert Glayre
Ida Glayre née Besson.

Signatures des témoins :

L. Durand à Romainviller
J. Haerter à Romainviller

L'officier de l'état civil :

E. Roy Requier

(25. Lett. L.) No 4 6. Juin. 30.

Dallinge et Stouder
née Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

Dieux neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dallinge Charles Auguste Samuel, seigneur

de Saubraz _____ domicilié à Envy _____

Célibataire _____

né à Saubraz le douze janvier _____ mil huit cent quarante quatre

_____ fils de François Dallinge _____

et de Marie Marguerite née Chollet, les deux décedés

2° Stouder Marie née Reymond, journalière

de Grafenried (Berne) _____ domiciliée à Envy

veuve de Pierre Abram Stouder des le vingt janvier

mil-huit cent quatre vingt dix huit

_____ née à Maulion le dix huit Mars _____ mil huit cent cinquante neuf

_____ fille de Jenny Félicie Reymond, domiciliée à Eclépens

et de _____

Les publications ont eu lieu à Envy le vingt sept à Grafenried le vingt huit février, et à Saubraz le trois mars mil-huit cent quatre vingt dix neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance de l'époux
- 2° Extrait de mariage de l'épouse
- 3° Acte de décès du premier mari de l'épouse
- 4° Promesse de mariage écrite
- 5° Certificat de publication de Saubraz de Grafenried et d'Envy

Communiqué : à l'état civil de

Gimel et de Grafenried

le 2 Avril 1879

Signatures des époux :

Samuel Dallinge

Marie Dallinge née Reymond

Signatures des témoins :

Charles Guyon à Romanirotte

Léon Courser à Envy

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reignier

N° 5

Roulet et Ecuyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roulet Julien Emile, agriculteur

de La Sagne et des Ponts (Leuchatel) domicilié à Cuarnens

Célibataire

né aux Planchettes le quatre Avril _____ mil huit cent septante un

fils de Emile Roulet, agriculteur à Juriens _____

et de Charlotte née Roy, décédée _____

2° Ecuyer Louise Armande, cuisinière

de Envy _____ domiciliée à Envy _____

Célibataire

née à Envy le vingt cinq janvier _____ mil huit cent septante trois

fille de Jean Jacques Ecuyer _____

et de Elisabeth Ross, domiciliés à Envy

Les publications ont eu lieu à La Sagne, aux Ponts de Martel à Envy et
Cuarnens le dix huit mars mil-huit cent nonante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de l'Isle de célébrer le
mariage à Rosmainmotier

Communiqué : à l'état civil

de l'Isle de La Sagne et des Ponts
le 8 Avril 1899

Signatures des époux :

Julien Emile Roulet
Louise Armande Roulet
Née Ecuyer

Signatures des témoins :

Marc Etienne Couper d'Envy
Armand Ecuyer d'Envy

L'officier de l'état civil :

G. Roy-Raignier

N^o 6
 Ecuyer & Dizerens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent quatre-vingt-

dis neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ecuyer Alois, agriculteur

de Envy domicilié à Envy

célibataire

né à Envy le huit Septembre mil huit cent soixante huit

fils de Louis Ecuyer

et de Susette Rey, les deux déçédés

2^o Dizerens Anna Elise, sans profession

de Savigny domiciliée à Envy

célibataire

née à Premier le cinq Octobre mil huit cent septante sept

fille de Louis Samuel Dizerens, charpentier

et de Prosine Aline née Roger, domiciliés à Envy

Les publications ont eu lieu à Envy le dix neuf, et à Savigny le vingt un Mars mil-huit cent quatre-vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Extrait de naissance des époux

2^o Promesse de mariage écrite

3^o Certificat de publication de Envy et de Savigny

Communiqué à l'Etat civil de

Savigny le 20 Avril 1899

Signatures des époux :

Alois Ecuyer

Anna Ecuyer

Signatures des témoins :

Paul Dizerens à Envy
Emmanuel Ecuyer à Envy

L'officier de l'état civil :

L. Roy Requier

19. Juin 19 N° 7. 10. 1. 2. 5.
 Cruan et Fouvy
 22 Sept. 26.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Avril* mil huit cent quatre-vingt-*dis neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Cruan Henri Auguste, laitier*de *Vallorbes* domicilié à *Vallorbes**Célibataire*né à *Vallorbes le trois Octobre* mil huit cent *septante*fils de *Alfred Henri Cruan, agriculteur*et de *Caroline Annette née Cruan, domiciliés à Vallorbes*2° *Fouvy Rose Elisa, sans profession*de *Bréthonnieres* domiciliée à *Bréthonnieres**Célibataire*née à *Bréthonnieres le onze Novembre* mil huit cent *soixante sept*fille de *François Louis Fouvy, agriculteur à Bréthonnieres*et de *Marianne née Gorin, veuve*Les publications ont eu lieu à *Vallorbes et à Bréthonnieres**le trois Avril mil huit cent quatre vingt dix neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de
 l'Etat civil de Vallorbes de
 célébrer le mariage à Romanmotier*

Communiqué : à l'Etat civil de

Vallorbes le 21 Avril 1899

Signatures des époux :

*Henri Cruan**Elisa Cruan Fouvy*

Signatures des témoins :

*Arien Fouvy de Bréthonnieres**Henri Martignol de Paulin*

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reigner

N° 8

Faucher et Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai mil huit cent quatre-vingt-

Dieu neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Faucher Emile Henri, agriculteur

de Bofflens domicilié à Bofflens

Célibataire

né à Bofflens le sept Septembre mil huit cent septante un

fil de Abram Faucher, agriculteur à Bofflens

et de Marie Jenny née Gaugaz, Décédée

2° Besson Rose Emma, tailleur

de Bofflens domiciliée à Bofflens

Célibataire

née à Bofflens le dix huit Mars mil huit cent septante six

fille de Henri Besson, agriculteur

et de Julie Susanne Fanny née Bonard, domiciliés à Bofflens

Les publications ont eu lieu à Bofflens le quinze Avril
mil huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des époux
- 2° Promesse de mariage écrite
- 3° Certificat de publication de Bofflens

Communiqué :

Signatures des époux :

Emile Faucher
Emma Faucher

Signatures des témoins :

Heimer à Romainvilliers
Francis Studer de Bofflens

L'officier de l'état civil :

L. Roy Requin

18. fév. 21. N° 94. Bonard et Müller.

10 nov. 28
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mai mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Bonard Jean Louis, agriculteur
 de Croy et de Romainmotier domicilié à Croy
 célibataire

né à Croy le vingt trois juillet mil huit cent septante quatre
 fils de Jean Marc Bonard, décédé
 et de Louise Adèle née RoCHAT, domiciliée à Croy
 2° Müller Clara, femme de chambre
 de Augsburg (Bavière) domiciliée à Varembe Canton de Laconnex (Genève)
 célibataire

née à Genève le vingt neuf Avril mil huit cent septante huit
 fille de Catherine Müller, décédée
 et de

Les publications ont eu lieu à Croy à Romainmotier au Petit Laconnex
 le huit et à Augsburg le quinze Avril mil huit cent
 quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

- Pièces déposées :
- 1° Extrait de Naissance des époux
 - 2° Promesse de Mariage écrite
 - 3° Certificat de publication de Croy
 de Romainmotier du Petit Laconnex
 et de Augsburg

Signatures des époux :
 J^e Louis Bonard
 Clara Bonard ne Müller

Signatures des témoins :
 Emile Bonard de Croy
 Henri Viana à Croy

Communiqué : à l'état civil du
 Petit Laconnex
 le 25 mai 1899 et à la
 Chancellerie d'Etat le dit jour

L'officier de l'état civil :
 G. Roy Raignier

Divorce
 Par jugement du Tribunal du district
 de Pully, rendu en date du 23 Août
 1926 sur délai définitif et exécutoire le 19 Mai
 1926, sixième mariage Bonard et Müller
 inséré ci-contre, a été dissous par le
 divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai
 pendant lequel le mari ne pourra contracter
 un nouveau mariage.
 Induit et communiqué au Département
 de Justice et Police, le 20. Mai. 1926.
 Mr. Prignier
 off. de l'état civil.

N° 10

Despland et Cavat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Approuvé la radiation du mot
dix à la 4^{me} ligne
s'atteste L. Roy Reignier
officier de l'état civil*

Aujourd'hui *vingt deux Mai* mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Despland Maurice* agriculteur

de *Rougemont Cossonay et Genève* domicilié à *Villars Lussey*

célibataire

né à *Villars Lussey* le *dix huit Mars* mil huit cent *septante sept*

fils de *Maurice Henri Gabriel Despland*

et de *Hélène Marie* née *Guillemin*, décédée

2° *Cavat Rose Jenny*, sans profession

de *Croy* domiciliée à *Croy*

célibataire

née à *Croy* le *quatorze Aout* mil huit cent *septante quatre*

fille de *Jean Frédéric Cavat*, agriculteur

et de *Jenny* née *Cavat*, domiciliés à *Croy*

Les publications ont eu lieu à *Croy et Cossonay* le *cing*, à *Villars Lussey*

Genève et Rougemont le *dix Mai* mil huit cent *monante neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil
de La Sarraz de célébrer le mariage
à Romainmotier*

Signatures des époux :

*M^e Despland
Rose Despland Cavat*

Signatures des témoins :

*L^s Cavat de Croy
Jules Cavat de Croy*

Communiqué : à l'état civil de

*Rougemont Cossonay Genève et
La Sarraz* le *23 Mai 1899*

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reignier

N° 11

Delacretaz & Heimberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mai

mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delacretaz Charles Alexis Henri, agriculteur

de Lapraz et d'Yverne ——— domicilié à Lapraz ———

Célibataire

né à Lapraz le dix Avril

mil huit cent septante

fils de Louis Constant Delacretaz, agriculteur

et de Jeanne Henriette née Martinet, domiciliés à Lapraz

2° Heimberg Louise, cuisinière

de Oberwyll (Dorne) ——— domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Oberwyll le quinze Mars

mil huit cent septante cinq

fille de Jean Heimbert, décédé

et de Madelaine Abbuhl, domiciliée à Oberwyll

Les publications ont eu lieu à Lapraz et Lausanne le six à Yverne
et Oberwyll le sept Mai mil-huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de Naissance des époux
2° Promesse de Mariage écrite
3° Certificat de publication de
Lausanne Aigle Lapraz et Oberwyll

Communiqué : à l'Etat civil

d'Aigle de Lausanne et Oberwyll
le 26 Mai 1899

Signatures des époux :

Alexis Delacretaz
Louise Delacretaz.

Signatures des témoins :

Delacretaz Etie de Lapraz
Luc J. Gourard à Romanel

L'officier de l'état civil :

G. Roy Requier

N° 12
Curtet et Grandjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mai mil-huit cent quatre-vingt-

Dieu neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Curtet Jules Henri, agriculteur

de Juriers domicilié à Juriers

Célibataire

né à Juriers le vingt-un Aout mil huit cent ~~septante~~ trois

fil de Henri Curtet, agriculteur

et de Henriette Julie née Gaillard, domiciliés à Juriers

2° Grandjean Lina, agriculteur

de Juriers domiciliée à Juriers

Célibataire

née à Juriers le dix-neuf Janvier mil huit cent ~~septante~~ huit

fille de Jules Grandjean, décédé

et de Jeannette Sophie née Raymond, domiciliée à Juriers

Les publications ont eu lieu à Juriers le six Mai mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance des époux
- 2° Promesse de mariage écrite
- 3° Certificat de publication de Juriers

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules Curtet
Lina Curtet

Signatures des témoins :

Lucien Grandjean de Juriers
Clémentine de Juriers

L'officier de l'état civil :

G. Roy Raquin

N° 13

Nicole et Morf

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui vingt juillet — mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1° Nicole Justin Adolphe, cordonnier —

de Montcherand — domicilié à Croy —

Etat civil:

célibataire —

Lieu et date de la naissance:

né à Montcherand le vingt un Septembre mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Frédéric Nicole, agriculteur —

domicile des parents:

et de Louise Cruchet, domiciliés à Montcherand

Nom et profession de l'épouse:

2° Morf Hermence Juliette, pierriste

Lieu d'origine et de domicile:

de Sänikon Uster (Zurich) domiciliée à Lapraz

Etat civil:

célibataire —

Lieu et date de la naissance:

née à Vaulion le vingt huit Janvier mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de Jean Jacob Morf, cordonnier à Vaulion

domicile des parents:

et de Adèle Franisca née Magnenat, décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Croy, à Montcherand, à Uster, et à
Lapraz le dix sept Juin mil huit cent quatre vingt
dix neuf —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Extrait de naissance des époux
- 2° Promesse de mariage écrite
- 3° Certificat de publication de Montcherand, de Croy, de Uster et de Lapraz

Communiqué: à l'état civil d'Orbe

à Uster le 20 juillet 1899

Signatures des époux:

Nicole Justin

Hermence Nicole

Signatures des témoins:

Nicole Alfred de Montcherand

Anna Falquet de Lapraz

L'officier de l'état civil:

L. Roy Raignier

N° 116
 Capt et Vulliens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dis neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Capt Louis Samuel, employé au Chemin de fer

de Chenit domicilié à Eclépens

célibataire

né à Grandson le quatre juin mil huit cent septante quatre

fils de Ami Eugène Capt, ouvrier en tabac

et de Rose Marie née Agassy, domiciliés à Grandson

2° Vulliens Hortense Susette, sans profession

de L'Isle domiciliée à Croy

célibataire

née à Romainmotier le quinze novembre mil huit cent quatre vingt

fille de Marc Edouard Vulliens, employé au chemin de fer

et de Elise Susette Louisa née Raymond, domiciliés à Croy

Les publications ont eu lieu à Eclépens, au Brassus, au Tentier
 le dix, à Croy le onze, et à L'Isle le douze tout
 mil-huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
 de l'Etat civil de La Tarraz
 de célébrer le mariage à
 Romainmotier

Signatures des époux :

[Signature]

[Signature]

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

Communiqué : aux officiers de
 l'Etat civil de La Tarraz de L'Isle
 de Brassus et de Tentier
 le 15 Septembre 1849

L'officier de l'état civil :

[Signature]

6. Juillet. 34. No 15

Bonard & Möni

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Douze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dieux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bonard Charles Louis, agriculteur

de Croy et de Romainmotier domicilié à Croy

célibataire

né à Croy le quinze Mars mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Charles Louis Bonard

et de Marie née Bonard, domiciliée à Croy

2° Möni Marie, sans profession

de Rüegsau (Berne) domiciliée à Croy

célibataire

née à Romainmotier le vingt huit avril mil huit cent septante six

fille de Jacob Möni, agriculteur

et de Anne Marie née Zurfluh, domiciliés à Croy

Les publications ont eu lieu à Croy Romainmotier et Rüegsau le vingt six Aout mil huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Extrait de naissance des époux
2° Promesse de mariage écrite
3° Certificat de publication de Croy Romainmotier et Rüegsau

Communiqué: à l'Etat civil de Rüegsau le 12 Octobre 1879

Signatures des époux:

Charles Louis Bonard

Marie Bonard

Signatures des témoins:

L. Heiner à Romainmotier

A. Reigner de Romainmotier

L'officier de l'état civil:

L. Roy Reigner

N° 16

Christin et Carmentrand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Christin Louis Julien, menuisier

de St Gingolph (Valais) domicilié à Collonge Bellerive Genève

Célibataire

né à St Gingolph le quinze Avril mil huit cent septante deux

fils de Julien Christin, domicilié à St Gingolph

et de Marie née Dérivaz, décédée

2° Carmentrand Louise Jenny, domestique

de Juriens domiciliée à Juriens

Célibataire

née à Juriens le vingt neuf Septembre mil huit cent septante huit

fille de Ami Carmentrand, charron

et de Elise Marie née Candamp, domiciliés à Juriens

Les publications ont eu lieu à Juriens le vingt six, à Collonge Bellerive le vingt sept, et à St Gingolph le vingt huit Septembre mil huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat civil de Collonge Bellerive de célébrer le mariage à Romainmotier

Signatures des époux :

Christin Julien fils
J. Christin

Signatures des témoins :

Ami Carmentrand de Juriens
A. Carmentrand de Juriens

Communiqué : à l'Etat civil

de St Gingolph et de Collonge le 14 Octobre 1899

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reignier

N^o 17

Curtet & Crespin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre

mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Curtet Albert Louis, agriculteur

de Juriens domicilié à Juriens

Célibataire

né à Juriens le neuf Avril mil huit cent septante six

fils de Henri Curtet, agriculteur

et de Henriette Julie née Gaillard, domiciliés à Juriens

2^o Crespin Lydie Henriette, régente

de Genève et S. Lausanne domiciliée à Juriens

Célibataire

née à Plainpalais le dix huit Juin mil huit cent septante six

fille de Henri François Crespin, domicilié à Genève

et de Fanny Guignard, décédée

Les publications ont eu lieu à Juriens et Lausanne le neuf, et à Genève le douze Septembre Mil-huit cent quatre-vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Extrait de Naissance des époux
2^o Promesse de Mariage écrite
3^o Certificats de publication de Genève Lausanne et Juriens

Communiqué : à l'état civil de

Lausanne et de Genève
le 14 Octobre 1879

Signatures des époux :

Albert Curtet

Lydie Curtet.

Signatures des témoins :

M. Carmentraud 7411179

Lucien Grandjean de Juriens

L'officier de l'état civil :

E. Roy Requin

N° 18

Dizerens & Ecuyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

dis neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dizerens Henri Louis, charpentier*

de *Savigny* domicilié à *Envy*

Célibataire

né à *Premier le vingt sept Décembre* mil huit cent *septante quatre*

fils de *Louis Samuel Dizerens, charpentier*

et de *Rosine Aline née Roger, domiciliés à Envy*

2° *Ecuyer Martha Marie, sans profession*

de *Envy* domiciliée à *Envy*

Célibataire

née à *Envy le vingt sept Décembre* mil huit cent *septante neuf*

fille des *défunts Louis Ecuyer*

et de *Susette née Rey*

Les publications ont eu lieu à *Envy le treize et à Savigny le quatorze Novembre mil huit cent quatre vingt dis neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extrait de naissances des époux*
- 2° *Proces-verbal de mariage écrit*
- 3° *Certificat de publication des Savigny et d'Envy*
- 4° *Autorisation du tuteur de l'épouse mineure*

Communiqué : à l'état civil de *Savigny le 28 Novembre 1894*

Signatures des époux :

Henri Dizerens

Martha Dizerens

Signatures des témoins :

Alais Ecuyer d'Envy

Poul Dizerens à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reigis

N°

Aujourd'hui Le numéro 18 à la page 23 est ~~mil huit cent quatre vingt-~~
~~celui de la dernière~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° inscription faite dans l'année 1899

Lieu d'origine et de domicile :

de Les deux doubles du présent registre ~~domicilié à~~ sont conformes

Etat civil :

Le que nous certifions

Lieu et date de la naissance :

Romainmotier le 31 Décembre 1899

Noms, profession et

né à G. Roy Reignier ~~mil huit cent~~

domicile des parents :

fils de ~~off. de l'état civil~~

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de ~~domiciliée à~~

Etat civil :

Un double a été remis le 5 Janvier 1900 à l'autorité
Cantonale en exécution de l'article 2 de la loi

Lieu et date de la naissance :

née à Romainmotier le 5 Janvier mil huit cent 1900

Noms, profession et

fille de G. Roy Reignier

domicile des parents :

et de ~~off. de l'état civil~~

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Avec le 4 Janvier 1900
[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Francescon & Ferazza

Aujourd'hui *quatre Avril mil-neuf cent* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Francescon Joseph, mineur employé à l'usine des Elées*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mel province de Belluno Italie* domicilié à *aux Elées*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Mel le vingt six Septembre* mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

de *Antoine Francescon, agriculteur à Mel*

domicile des parents :

et de *Anna Dallomo, Décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Ferazza Thérèse Brigida, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mel (Belluno Italie)* domiciliée à *Mel*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Mel le sept Septembre* mil huit cent *septante sept*

Noms, profession et

de *Louis Ferazza*

domicile des parents :

et de *Antonia Tribolet, domiciliés à Mel Merkadon*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *aux Elées le deux février, et à Mel les vingt cinq février et quatre Mars mil-neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extrait de Naissance des époux*
2° *L'avis de célébration de mariage*
du Département de Justice et Police
du 28 Mars 1900

Signatures des époux :

Francescon Joseph

Francescon Teresa

Signatures des témoins :

Joseph Latine

Eug. J. Gondard

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat le 4 Avril 1900

L'officier de l'état civil :

H. Roy Reigmier

N° 2

Christeller et Terrenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avril mil-neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Christeller Constant, agriculteurde Gessenay (Berne) domicilié à BofflensDivorcé d'avec Marie Anna née Zwaalen dès le
seize Décembre mil-huit cent nonante neufné à Chavornay le seize mars mil huit cent soixante troisfils de défunt Jean Christelleret de Jeannette Requin, domiciliée à Bofflens2° Terrenoud Laure Alice, femme de chambrede la Sagne (Vuchatal) domiciliée à Echichenscélibatairenée à Besançon le trois Avril mil huit cent soixante cinqfille de Louis Charles Henri Terrenoudet de Sophie Adèle Yersin, les deux décédésLes publications ont eu lieu à Bofflens le dix neuf à la Sagne
le vingt à Gessenay le vingt unt, et à Echichens
le vingt quatre mars mil-neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des époux
2° Promesse de mariage écrite
3° Certificats de publication de
l'Etat civil de Gessenay la Sagne
de Bofflens et d' Echichens

Communiqué : à l'Etat civil

de Gessenay, la Sagne et Vufflens
le Chateau le 28 Avril 1900

Signatures des époux :

Constant ChristellerAlice Christeller

Signatures des témoins :

Ch. Bouvet CouvetL. Dubois Bofflens

L'officier de l'état civil :

L. Roy Requier

N° 3

Reverchon et Grobet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze mai mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reverchon Joseph Eugène Alfred, agriculteur

de Bréthonnieres domicilié à Vallorbes

célibataire

né à Bréthonnieres le vingt deux Septembre mil huit cent cinquante quatre

fils de feu Joseph Reverchon

et de Louise Gaillard, domiciliée à Bréthonnieres

2° Grobet Zélie Aline, couturière

de Vallorbes domiciliée à Premier

célibataire

née à Premier le six mai mil huit cent cinquante neuf

fille de Henri Grobet, domicilié à Premier

et de Susanne Marguerite née Puget, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbes à Romainmotier

~~à Premier~~ et à Bréthonnieres le dix huit avril

mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'état civil de Vallorbes de célébrer le mariage à Romainmotier

Communiqué : à l'état civil de

Vallorbes le 12 mai 1900

Signatures des époux :

Alfred Reverchon

Aline Reverchon

Signatures des témoins :

Le Scruppelet inoff à Romainmotier
Léonard à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

E. Roy Reizmin

N° 4

RoCHAT et Clere

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt six mai mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° *RoCHAT Gustave, agriculteur*de *Croy* domicilié à *Croy**célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Vevey le vingt un février* mil huit cent *septante six*fils de *Pierre Abram RoCHAT, agriculteur*et de *Maria Marguerite Hautin, domiciliés à Croy*2° *Clere Alice, sans profession*de *Bofflens* domiciliée à *Bofflens**célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Bofflens le deux juillet* mil huit cent *soixante sept*fille de *Henri Samuel Clere, agriculteur*et de *Jeannette Meylan, domiciliés à Bofflens*Les publications ont eu lieu à *Croy et Bofflens le vingt neuf*
avril mil-neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extrait de Naissances des époux*
2° *Promesse de mariage écrite*
3° *Certificats de publication des*
communes de Croy et Bofflens

Communiqué :

Signatures des époux :

Gustave RoCHAT
Alice RoCHAT

Signatures des témoins :

Henri Duruy de Bofflens
François Stuber de Bofflens

L'officier de l'état civil :

L. Roudequin

N° 5
Moni & Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit juin mil-neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~
 _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Moni Jacob Louis, agriculteur* _____

de *Rüegsau (Berne)* domicilié à *Croy*

Célibataire _____

né à *Arney le trois Mars* mil huit cent *septante quatre*

fils de *Jacob Moni, agriculteur* _____

et de *Anne Marie née Zursflüh, domiciliés à Croy*

2° *Magnenat Frida Emerentine, sans profession*

de *Bréthonnieres* _____ domiciliée à *Romainmotier*

Célibataire _____

née à *Bréthonnieres le sept juin* mil huit cent *septante six*

fille de *Augustin Magnenat, agriculteur*

et de *Anne Marie Buegli, domiciliés à Bréthonnieres*

Les publications ont eu lieu à *Croy Bréthonnieres & Romainmotier*
le vingt sept, et à Rüegsau le vingt huit Avril
mil-neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extrait de Naissances des époux*
 2° *Promesse de Mariage écrite*
 3° *Certificats de publication des*
l'Etat civil de Rüegsau et de
Romainmotier

Communiqué : à l'Etat civil de
Rüegsau le 8 Juin 1900

Signatures des époux :

Louis Moni

Frida Moni

Signatures des témoins :

Emile Zahnd à Romainmotier
Charles Bonard de Croy

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reigner

N° 6

Oigroz et Schenk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Oigroz Aimé, gendarme

de Combreumont le Petit domicilié à Coppet

célibataire

né à Combreumont le Petit le vingt trois ~~sept~~ ^{sept} mil huit cent septante deux

fil de Jean Gabriel Oigroz, agriculteur

et de Adèle née Freymond, domiciliés à Combreumont le Petit

2° Schenk Lina Thérèse, lingère

de Signau (Berne) domiciliée à Romainmotier

célibataire

née à Mollens le vingt trois sept mil huit cent septante quatre

fille de Joseph Mathias Schenk, domicilié à Ballens

et de Zélie née Golaz domiciliée à Romainmotier

Les publications ont eu lieu à Romainmotier Coppet et Signau le
vingt un juin, et à Combreumont le Petit le vingt trois juin
mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Coppet de
célébrer le mariage à
Romainmotier.

Communiqué : à l'état civil de

Coppet de Combreumont le Grand et
de Signau le 13 juillet 1900

Signatures des époux :

Oigroz Aimé gendarme
Thérèse Oigroz.

Signatures des témoins :

M. Betty à Romainmotier
J. Schenk à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

G. Roy Reiguard

N° 7

Gozel et Paillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~Dieu sept~~ ~~deut~~ ~~mil neuf~~ ~~cent~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gozel Charles Auguste, agriculteur

de Arney domicilié à Romainmotier

célibataire

né à Ferreyres le onze Mars mil huit cent soixante neuf

fils de Auguste Gozel, absent du pays

et de Louise Adèle née Juret, domiciliée à Romainmotier

2° Paillard Moïsette Antoinette, sans profession

de Sainte Croix domiciliée à Môtiers

célibataire

née à Loche le trois février mil huit cent quatre vingt un

fille de Jules Edmond Paillard, horloger à Vendelin court

et de Aline née Tissot à Môtiers

Les publications ont eu lieu à Môtiers le vingt trois à Romainmotier
et St Croix le vingt quatre et Arney le vingt six juillet
mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des époux

2° Acte de consentement de la
mère de l'épouse mineure

3° Certificat de publication
d'Arney St Croix et Môtiers

Communiqué : aux officiers de

l'état civil de Arney St Croix

et Môtiers le 17 Aout 1900

Signatures des époux :

Charles Gozel

Antoinette Gozel Paillard

Signatures des témoins :

Emile Genand Romainmotier

Georges Nicol Romainmotier

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reignier

Divorce

Par jugement du Tribunal cantonal de Neuchâtel, rendu le 6 Juin 1905, le mariage interet ci-contre, a été rompu par le divorce, prononcé contre le défendeur, en application de l'art. 105 lettre b, de la loi fédérale, sur l'état civil et le mariage.

Le Tribunal sus-nommé, a fixé à deux années, le délai pendant lequel le défendeur Gozel, ne pourra contracter un nouveau mariage. Ce délai échéant le 6 Juin 1907 (départ) Romainmotier le 14 août 1905. Communiqué au Dist. de Justice et Solus le 14 août 1905.

L'Attesté Ab. Fragnier
Off. de l'état civil.

22 Juillet 1900 N° 8

Esquis & Bonard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre vingt
 mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Esquis Etienne Joseph, controleur au J. J.
 de Liddes (Valais) domicilié à Brassus
 Célibataire

né à Olhon le six Septembre mil huit cent septante quatre
 fils de Jean Etienne Esquis, Décédé
 et de Louise née Moesching, domiciliée à Olhon
 2° Bonard Marie, sans profession
 de Croy et de Romainmotier domiciliée à Croy
 Célibataire

née à Croy le quatre Avril mil huit cent septante trois
 fille de Louis Henri Justin Bonard, Décédé
 et de Rosalie Elise née Maître, domiciliée à Croy
 Les publications ont eu lieu à Liddes, au Brassus et au Sentier
 à Croy et à Romainmotier pendant le temps
 légal, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier
 de l'état civil du Brassus
 de célébrer le mariage
 à Romainmotier

Communiqué: à l'état civil à

Liddes au Brassus et au Sentier
 le 15 Septembre 1900

Signatures des époux:

Etienne Esquis
 Marie Esquis

Signatures des témoins:

Jamuel Mercur à Romainmotier
 Emile Bonard de Croy

L'officier de l'état civil:

Paul Roy Raignier

N° 9

Paltani & Chevalier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~

Mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Paltani Michel Angelo, gypsiste peintre*

de *Sabbia (Sovane Italie)* domicilié à *Croy*

Célibataire

né à *Sabbia* le *douze* ~~clout~~ *septante huit* mil huit cent

fil de *Ferdinand Paltani, mineur*

et de *Rose Stragiotti, domiciliés à Sabbia*

2° *Chevalier Rose Augusta, sans profession*

de *Croy de Romainmotier et d'Orbe* domiciliée à *Croy*

Célibataire

née à *Croy* le *vingt cinq* *juillet* mil huit cent *septante six*

fille de *Pierre Chevalier, agriculteur*

et de *Louise Julienne Mégevan, domiciliés à Croy*

Les publications ont eu lieu à *Croy Romainmotier et Orbe*
le *vingt neuf* *septembre*, et à *Sabbia* les *deux*
et neuf *septembre* *mil neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des époux
2° Permis de célébration de mariage
du Département de Justice et Police
du 22 septembre mil neuf cent

Communiqué : à la chancellerie

d'Etat, et à l'Etat civil d'Orbe
le 28 septembre 1900

Signatures des époux :

Michel Angelo Paltani

Rose Paltani

Signatures des témoins :

Alfred Chevalier Croy

L. Sinner Romainmotier

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reigrier

N° 10

Cavat et Rochat

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Cavat Louis Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Croy domicilié à Croy

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Pofflens le dix huit Novembre mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fils de Louis Cavat

domicile des parents:

et de Anna née Berthoud, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse:

2° Rochat Céline Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Croy domiciliée à Penthaiz

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Croy le neuf février mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fille de François Jules Rochat, agriculteur

domicile des parents:

et de Julie née Dufour, domiciliés à Penthaiz

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Penthaiz le vingt un, et à Croy le vingt deux septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Extrait de naissances des époux
- 2° Promesse de mariage écrite
- 3° Certificats de publication des communes de Croy et de Penthaiz

Signatures des époux:

Louis Emile Cavat
Henriette Cavat

Signatures des témoins:

François Samuel Cavat... Croy
Jules Rochat Penthaiz

Communiqué: à l'Etat civil de

Sullens le 20 Octobre 1900

L'officier de l'état civil:

L. Roy Requier

15. Dec. 93. N° 11
Fouvy et Reverchon

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° *Fouvy Adrien Henri*, agriculteur
de *Bréthonnieres* domicilié à *Bréthonnieres*
célibataire

né à *Bréthonnieres le trente janvier* mil huit cent *septante un*
fils de *François Louis Fouvy*, agriculteur à *Bréthonnieres*
et de *Marianne nie Gonin*, *décédée*
2° *Reverchon Adrienne Louise*, sans profession
de *Bréthonnieres* domiciliée à *Bréthonnieres*
célibataire

née à *Bréthonnieres le seize mai* mil huit cent *septante huit*
fille de *Henri Reverchon*, *cordonnier*
et de *Lina Jenny Maréchaux*, domiciliés à *Bréthonnieres*
Les publications ont eu lieu à *Bréthonnieres le vingt Octobre*
mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
1° *Extrait de naissance des époux*
2° *Promesse de mariage écrite*
3° *Certificat de publication de la Commune de Bréthonnieres*

Communiqué :

Signatures des époux :
Adrien Fouvy
Adrienne Fouvy

Signatures des témoins :
Henri Martignol de Vaulion
Henri Charabé J. Caray

L'officier de l'état civil :
E. Roy Requin

N° 12

Nicole Perreaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Décembre ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicole Ernest Georges, boulangerde Montcherand domicilié à RomainmotierCélibatairené à Crassier le dix mars mil huit cent septante-troisfils de Jules Nicole, Décédéet de Adèle née Piser, domiciliée à Cossonay2° Perreaud Valérie Mina, ménagèrede Romainmotier et de l'Abbaye domiciliée à RomainmotierCélibatairenée à Romainmotier le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-unfille de Emile Georges Arnold Marc Perreaud, agriculteuret de Lina née Zahnd, domiciliés à RomainmotierLes publications ont eu lieu à Romainmotier et l'Abbayele trente novembre, et à Montcherand le premier Décembremil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de Naissance des époux
- 2° Autorisation du père de l'épouse mineure
- 3° Promesse de mariage écrite
- 4° Certificat de publication de
Montcherand de l'Abbaye et
de Romainmotier

Communiqué : à l'Etat civil

d'Orbe et de l'Abbaye

le 22 Décembre 1900

Signatures des époux :

Nicole GeorgesValérie Nicole Perreaud

Signatures des témoins :

Emile Perreaud de RomainmotierPaul Scoppa de Romainmotier

L'officier de l'état civil :

G. Roy Requier

N° _____

~~Aujourd'hui~~ Le numéro 12 à la page 36 ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~est celui de la dernière~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Inscription faite dans l'Année 1900

Lieu d'origine et de domicile :

Les deux doubles du présent domiciliés à registre sans conformes

Etat civil :

ce que nous certifions

Lieu et date de la naissance :

Romainmôtier le 31 Décembre 1900

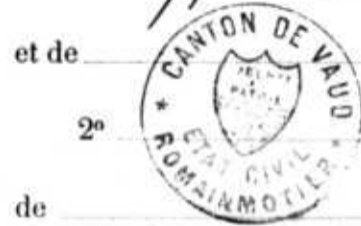
Noms, profession et

née à G. Roy Reignier mil huit cent

domicile des parents :

et de fils de off. de l'état civil

Nom et profession de l'épouse :



Lieu d'origine et de domicile :

2^o de _____ domiciliée à _____

Etat civil :

Un double a été remis le 7 Janvier 1901 à l'autorité cantonale en exécution de l'Article 2 de la loi

Lieu et date de la naissance :

née à Romainmôtier le 7 Janvier mil huit cent 1901

Noms, profession et

et de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à



G. Roy Reignier
off. de l'état civil

Avec le 6 Janvier 1901.
Registres
G. Roy Reignier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Müller & Ecuyer

Aujourd'hui dix neuf janvier mil huit cent quatre vingt
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

1° Müller Jacob, agriculteur
de Envy domicilié à Envy
Célibataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à Wahlen le quinze Décembre mil huit cent septante deux
fils de Jean Müller décédé
et de Rosina née Puffer, domiciliée à Envy

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2° Ecuyer Marie Rosalie, cuisinière
de Envy domiciliée à Envy
Célibataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à Envy le neuf juin mil huit cent septante neuf
fille de Jean Jacques Ecuyer, domicilié à Envy
et de Elisabeth née Ross, décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Envy le cinq janvier
mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Extrait de naissance des époux
- 2° Promesse de mariage écrite
- 3° Certificat de publication de la Commune d'Envy.

Signatures des époux:

Jacob Müller
Rosalie Müller

Signatures des témoins:

Arnold Ecuyer d'Envy
Jules Gay Promoteur

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

L. Roy Requier

N° 2 fév. 01

Grandjean & Chanson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux février ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandjean Lucien, agriculteur
de Juriens domicilié à Juriens
célibataire

né à Juriens le trente Septembre mil huit cent septante six
fils de Jules Grandjean, décédé
et de Jeannette Sophie née Raymond, domiciliée à Juriens
2° Chanson Amélie Berthe, institutrice
de Moiry domiciliée à Moiry
célibataire

née à Moiry le huit Aout mil huit cent quatre vingt un
fille de Eugène Louis Chanson, agriculteur
et de Louise Elisa née Lugeon, domiciliée à Moiry
Les publications ont eu lieu à Juriens le sept et à Moiry
le huit février mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des époux
2° Promesse de mariage écrite
3° Autorisation du père de l'épouse mineure
4° Certificat de publication des communes
de Juriens et Moiry

Signatures des époux :

Lucien Grandjean
Amélie Grandjean

Signatures des témoins :

M. Bettey à Remainvilliers
Arnold Chanson de Moiry

Communiqué : à l'Etat civil de
La Sarraz le 22 février 1901

L'officier de l'état civil :

G. Roy Reigner

N^o 3

Matthey et Rouy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Mars* ~~mil huit cent quatre-vingt~~
~~mil neuf cent un~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Matthey Jules Louis, limonier*
 de *Vallorbes* domicilié à *Vallorbes*
célibataire

né à *Vallorbes le treize septembre* mil huit cent *septante cinq*
 fils de *Jules Louis Matthey, limonier*
 et de *Rose Louise née Matthey, domiciliés à Vallorbes*
 2^o *Rouy Louise Emma, cuisinière*
 de *Oulens sur Lucens* domiciliée à *Vallorbes*
célibataire

née à *la Russille le dix Décembre* mil huit cent *septante un*
 fille de *Auguste Rouy, décédé*
 et de *Susanne née Dessanges, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbes le dix neuf, et à*
Oulens le vingt un février mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Vallorbes de
célébrer le mariage à Romaniotier

Signatures des époux :

Matthey Jules
Louise Matthey

Signatures des témoins :

Eugénie Rouy aux Pies
E. Steiner Romaniotier

Communiqué : à l'état civil de

Vallorbes et de Lucens
le 21 Mars 1908

L'officier de l'état civil :

G. Roy Reignier

N. Mars 32. No 4
 Rose et Roschung

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six Mars* mil huit cent ~~quatre-vingt-~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rose Henri Albert, agriculteur*

de *Ballaigues* domicilié à *Ballaigues*

célibataire

né à *Lignerolles* le *tuit Juin* mil huit cent *septante-trois*

fils de *Henri Samuel Rose, agriculteur*

et de *Marie Hélène née Lereseche, domiciliés à Lignerolles*

2° *Roschung Lina Hélène, sans profession*

de *Gessenay (Ableutsch)* domiciliée à *Romainmotier*

célibataire

née à *Romainmotier* le *vingt sept Octobre* mil huit cent *quatre-vingt un*

fille de *François Roschung, facteur postal*

et de *Jenny Louise née Hautier, domiciliés à Romainmotier*

Les publications ont eu lieu à *Ballaigues & Romainmotier*

le *neuf* et à *Gessenay* le *dis Mars* mil neuf cent *un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat civil de Ballaigues de célébrer le mariage à Romainmotier

Communiqué : à l'Etat civil de *Ballaigues & Gessenay* le *26 Mars 1901*

Signatures des époux :

Albert Rose
Hélène Rose

Signatures des témoins :

Armand Baulay de Romainmotier
Eug. Rochat de Romainmotier
fils

L'officier de l'état civil :

L. Roy Preignier

N° 5

Vuagniaux & Gudit

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui treize Avril mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vuagniaux Ulysse, agriculteur

de Vucherens domicilié à Yvonand

célibataire

né à Dèmoret le quinze Octobre mil huit cent soixante-trois

fils de Jean Pierre Vuagniaux, agriculteur

et de Louise née Bertholet, domiciliés à Yvonand

2° Gudit Marie Elise, ménagère

de Arissoules domiciliée à Yvonand

célibataire

née à Yvonand le vingt-un juillet mil huit cent soixante-sept

fille de Jean Louis Gudit, agriculteur à Yvonand

et de Elise née Vonnez, décédée

Les publications ont eu lieu à Yvonand & Arissoules le seize
& à Vucherens le dix huit Mars mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Yvonand
en célébrer le mariage
à Romainmotier.

Communiqué: aux Officiers de l'état
civil de Yvonand & Moudon
le 13 Avril 1901

Signatures des époux:

Ulysse Vuagniaux
Elise Vuagniaux

Signatures des témoins:

L. Peiner à Romainmotier
L. Candau de Premier

L'officier de l'état civil:

L. Roy & Requin

N° 6

Charoton & Hautier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avril ~~mil huit cent quatre vingt~~
 mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charoton Paul Edouard, agriculteur
 de Mont-la-Ville domicilié à Mont-la-Ville
 célibataire

né à Mont-la-Ville le onze Juin mil huit cent septante trois
 fils de Marc Henri Charoton, agriculteur à Mont-la-Ville
 et de Henriette Rosalie Susanne Louise née Neuschwander

2° Hautier Rose Emeline, pierriste
 de Juriens domiciliée à Juriens
 célibataire

née à Juriens le onze Avril mil ~~huit~~ cent septante sept
 fille de Henri Hautier, agriculteur
 et de Hélène née Curtet, domiciliés à Juriens

Les publications ont eu lieu à Juriens et Mont-la-Ville
 le trente Mars mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
 l'état civil de l'Isle de
 célébrer le mariage
 à Domainmotier

Communiqué : à l'état civil de
 l'Isle le 26 Avril 1901

Signatures des époux :

Paul Charoton
 Rose Charoton

Signatures des témoins :

J. Julien Pichat de Mont-la-Ville
 L. Hebert de Senhalar

L'officier de l'état civil :

G. Roy Paignier

N° 7
Reignier et Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reignier Louis, agriculteur

de Romainmotier, ex de Zofingen domicilié à Romainmotier

célibataire

né à Romainmotier le seize Décembre mil huit cent soixante huit

fils de défunt Henri Reignier

et de Louise Jenny née Grandjean, domiciliée à Romainmotier

2° Monnier Lina, ménagère

de Arney domiciliée à Arney

célibataire

née à Arney le trente mai mil huit cent septante sept

fille de Jean Samuel Monnier

et de Julie Emery, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Romainmotier le douze, à Arney le treize, et à Zofingen le seize avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extrait de Naissances des époux
- 2° Promesse de mariage écrite
- 3° Certificats de publication de Zofingen d'Arney et de Romainmotier

Communiqué : à l'état civil de

Zofingen et d'Arney

Signatures des époux :

Louis Reignier
Lina Reignier

Signatures des témoins :

Henri Chudé de Romainmotier
Abraham Reignier de Romainmotier

L'officier de l'état civil :

G. Roy Reignier

N° 8

Besson & Reignier

25 nov. 36

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt en juin ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson Alois Henri, agriculteur

de Bofflens domicilié à Romainmotier

célibataire

né à Romainmotier le vingt un Aout mil huit cent septante six

fil de feu Jules Pierre Abram Besson

et de Marie Julie née Bonard, domiciliée à Romainmotier

2° Reignier Elise, sans profession

de Romainmotier s-d-Josingen domiciliée à Romainmotier

célibataire

née à Romainmotier le quatorze Aout mil huit cent septante huit

fille de feu Henri Reignier

et de Louise Jenny née Grandjean, domiciliée à Romainmotier

Les publications ont eu lieu à Bofflens & Romainmotier le
premier juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des époux
- 2° Promesse de mariage écrite
- 3° Certificats de publication de Bofflens & Romainmotier

Signatures des époux :

Alois Besson

Elise Besson née Reignier

Signatures des témoins :

H. Reignier de Romainmotier

E. Besson à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reignier

Communiqué :

N° 9
Ciana & Bonard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit juin* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Ciana Enrico, maçon*de *Envy* domicilié à *Croy*Etat civil : *célibataire*né à *Bréthounières le sept Octobre* mil huit cent *septante neuf*fils de *Gaudenzio Ciana, maître maçon*et de *Chérèse née Guarnori, domiciliés à Croy*2° *Bonard Jenny, sans profession*de *Croy, ex de Romainmotier* domiciliée à *Croy*Etat civil : *célibataire*née à *Croy le seize mars* mil huit cent *huitante*fille de *feu Jean Marc Bonard*et de *Louise Adèle née Rochat, domiciliée à Croy*Les publications ont eu lieu à *Croy, Romainmotier et Envy*
le premier juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extraits de Naissance des époux*
2° *Promesse de mariage écrite*
3° *Certificats de publication de*
Croy, Romainmotier et Envy

Communiqué :

Signatures des époux :

*Enrico Ciana**Jenny Ciana*

Signatures des témoins :

*J. Abgerol à Romainmotier**J. Heimer à Romainmotier*

L'officier de l'état civil :

G. Roy Raignier

29. Juin 55. N° 10
Michot et Dépraz
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf juin ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent un~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Michot Jules David, agriculteur
 de Vaulion domicilié à Vallorbes
célibataire

né à Vaulion le quinze janvier mil huit cent septante deux
 fils de Jean Gabriel Michot, agriculteur
 et de Jeannette née Lugnard, domiciliés à Vallorbes
 2° Dépraz Gasparine Joséphine Laetitia, pierriste
 du Lieu domiciliée à Vallorbes
célibataire

née à u Séchey le onze Octobre mil huit cent quatre vingt
 fille de Auguste François Dépraz, décédé
 et de Marie Lucie née Thiébaud, domiciliée à Vallorbes
 Les publications ont eu lieu à Vallorbes le vingt sept à Vaulion
la vingt huit, et au Lieu le trente avril
mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de l'officier de l'Etat civil de Vallorbes de célébrer le mariage à Romainmotier

Signatures des époux :
Jules Michot
Gasparine Michot

Signatures des témoins :
L. Roman à Romainmotier
Jule Michot fils Vaulion

Communiqué : à l'Etat civil de Vaulion, Vallorbes, et le Lieu
le 30 juin 1901

L'officier de l'état civil :
G. Roy Reizquier

Dissolue
 Par jugement rendu le 22. Juin 1911 (après) et déclaré définitif le 14. Septembre 1911, le Tribunal civil du district d'Arbe, a dit sans appel et sans réserve aux 2 époux, en vertu de l'article 146, lettres a et b, de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, le mariage inexistait en ce qui concerne Michot Jules David, et Dépraz Gasparine Joséphine Laetitia.
 Communiqué au Département de Justice et Police, le 14. Septembre 1911.
 Romainmotier le 14. Septembre 1911.
 L'atteste. R. Reizquier
 off. de l'état civil.

N° 11

Hautier et Carmentrand

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix huit juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hautier Elie Florian, agriculteur

de Juriens domicilié à Juriens

célibataire

né à Juriens le six mai mil huit cent septante un

fils de Charles Louis Jean David Hautier, agriculteur

et de Fanny née Flaction, domiciliés à Juriens

2° Carmentrand Elise Thérèse, sans profession

de Juriens domiciliée à Juriens

célibataire

née à Juriens le douze Mars mil huit cent huitante

fille de Ami Carmentrand, charron

et de Elise Marie née Landauy, domiciliés à Juriens

Les publications ont eu lieu à Juriens le vingt neuf juin

mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Extrait de naissance des époux
2° Promesse de mariage écrite
3° Certificat de publication de Juriens

Communiqué:

Signatures des époux:

Elie Florian Hautier

Elise Thérèse Hautier

Signatures des témoins:

Ami Carmentrand Juriens

Jean David Hautier de Juriens

L'officier de l'état civil:

G. Roy Reignier

N° 12
Gay et Muller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Aout ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gay Jules Antoine, boulanger

de Commugny domicilié à Juriens

célibataire

né à Kuttigen le douze Juin mil huit cent septante neuf

fils de Samuel Gay

et de Marie Richer, les deux décédés

2° Muller Rosina, cuisinière

de Envy domiciliée à Romainmotier

célibataire

née à Oberbalm le neuf mai mil huit cent septante neuf

fille de Jean Muller, décédé

et de Rosina Pulfer, domiciliée à Envy

Les publications ont eu lieu à Juriens Romainmotier et Envy
le douze, et à Commugny le quatorze Juillet
mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de Naissance des époux
2° Promesse de Mariage écrite
3° Certificats de publication de
Commugny Juriens Envy
et Romainmotier

Communiqué : à l'Etat civil de

Loppet le 2 Aout 1901

Signatures des époux :

Jules Gay.
Rosina Gay.

Signatures des témoins :

Jacob Müller Anserin.
Henri Chevaki Romainmotier

L'officier de l'état civil :

E. Roy, Reiguer

N° 13

Grandjean & Benoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Septembre ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandjean Louis Félix, agriculteur

de Juriens domicilié à Juriens

célibataire

né à Juriens le vingt cinq Octobre mil huit cent septante six

fils de feu David Louis Grandjean

et de Jenny Louise née Genevaz, domiciliée à Juriens

2° Benoit Augustine, sans profession

de Juriens domiciliée à Juriens

célibataire

née à Juriens le dix sept juillet mil huit cent septante neuf

fille de feu David Henri Benoit

et de Adèle née Cheseaux, domiciliée à Juriens

Les publications ont eu lieu à Juriens le trois Aout

mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de Naissances des époux
- 2° Promesse de mariage écrite
- 3° Certificat de publication de Juriens

Communiqué :

Signatures des époux :

Louis Félix Grandjean

Augustine Grandjean

Signatures des témoins :

Ulysse Benoit de Juriens

Félix Grandjean de Juriens

L'officier de l'état civil :

G. Ploy & Requier

N° 14
 Roy & Guillaume

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent un~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roy Lucien, agriculteur*
 de *Bréthonnieres* domicilié à *Bréthonnieres*
célibataire

né à *Bréthonnieres le douze juillet* mil huit cent *septante cinq*
 fils de *Jean Auguste Roy, agriculteur*
 et de *Lancy née Candau, domiciliés à Bréthonnieres*

2° *Guillaume Alice, sans profession*
 de *Bréthonnieres* domiciliée à *Bréthonnieres*
célibataire

née à *Bréthonnieres le dix Novembre* mil huit cent *septante neuf*
 fille de *Alfred Guillaume, agriculteur à Bréthonnieres*
 et de *Jeannette née Provot, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bréthonnieres le dix sept* ~~Oct~~
mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extrait de naissance des époux*
- 2° *Promesse de mariage écrite*
- 3° *Certificat de publication*
de Bréthonnieres

Communiqué :

Signatures des époux :

Lucien Roy

Alice Roy

Signatures des témoins :

Auguste Roy de Bréthonnieres
Maurice Guillaume de Bréthonnieres

L'officier de l'état civil :

H. Roy Reigner

N° 15

Roy & Bratschi

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Dix Octobre ~~mil huit cent quatre vingt~~~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Roy Emile Henri, horloger

de Premier domicilié au Sentier Orien-

veuf en première nups de Aline Zélie née Aubert, et en
seconde nups de Elise Josephina née Roy

né à Premier le neuf mars mil huit cent cinquante sept

fils de Pierre Abram Roy domicilié à Premier

et de Rosine née Von-Arg, décedée

2° Bratschi Adèle Jenny, cuisinière

de Lenk (Berne) domiciliée au Sentier derrière la Côte

célibataire

née à derrière la Côte le vingt sept Décembre mil huit cent septante sept

fille de Christian Bratschi

et de Adèle Jenny née Wenger, domiciliés derrière la Côte

Les publications ont eu lieu à u Sentier le dix huit au Brassus
et à Lenk le dix neuf et à Premier le vingt septembre
mil neuf cent unAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de
l'état civil du Sentier de célébrer
le mariage à Romainmotier

Communiqué: à l'état civil du

Sentier du Brassus et de Lenk
le 10 Octobre 1901

Signatures des époux:

Emile Roy

Adèle Roy

Signatures des témoins:

Emile Bratschi Lenk

L. Hoissin à Romainmotier

L'officier de l'état civil:

E. Roy Requin

N° 16

Falquet et Delacretaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Falquet Armand Jean, fromager

de Lapraz domicilié à Lapraz

célibataire

né à Lapraz le dix huit Avril mil huit cent septante trois

fils de Jean Francois Falquet, décédé

et de Fanchette née Lhyebaud, domiciliée à Lapraz

2° Delacretaz Anna Louise, sans profession

de Lapraz et d'Yverne domiciliée à Lapraz

célibataire

née à Lapraz le vingt neuf Octobre mil huit cent septante trois

fille de Francois Henri Delacretaz, agriculteur

et de Sophie Emma née Bignens, domiciliés à Lapraz

Les publications ont eu lieu à Lapraz et Yverne le cinq Octobre

mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des époux

2° promesse de mariage écrite

3° Certificats de publication de Lapraz

et d'Yverne

Communiqué : à l'Etat civil

d'Yverne le 1^{er} Novembre 1901

Signatures des époux :

Armand Falquet

Anna Falquet née Delacretaz

Signatures des témoins :

Poussard de Romains

Reinera Romains

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reigner

N° 17

Berthoud - Grosset-Grange

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~*mil neuf cent un* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Berthoud Emile Alfred, agriculteur*de *Bofflens* domicilié à *Bofflens**célibataire*né à *Bofflens le cinq novembre* mil huit cent *septante-un*fils de *Samuel Pierre Berthoud, agriculteur à Bofflens*et de *Louise née Simonin, décédée*2° *Grosset-Grange Alice Marie, cuisinière*de *Mégève H^t Savoie* domiciliée à *Agiez**célibataire*née à *Sausanne le vingt huit novembre* mil huit cent *septante-sept*fille de *Adrien François Grosset-Grange, (hors du pays)*et de *Louise Sabine Rosine née Burnens, domiciliée à Agiez*Les publications ont eu lieu à *Bofflens le huit à Agiez le neuf*
et à *Mégève les dimanches vingt et vingt sept Octobre*
mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extraits de naissance des époux*
2° *Autorisation de la mère de l'épouse*
*mineure*3° *Certificats de publication de*
Bofflens Agiez et Mégève

Communiqué : à l'Etat civil

à *Agiez et à la Chancellerie d'Etat*
le 9 novembre 1901

Signatures des époux :

Emile Berthoud
Alice Marie Berthoud

Signatures des témoins :

François Studer à Bofflens
Alfred Antonetti à Agiez

L'officier de l'état civil :

E. Prost Reignier

4. II. 16. N° 18
 Miéville & Soumis

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui trente Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent un~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Miéville Edouard, domestique de campagne
 de Essert Pittet domicilié à Essert Pittet
célibataire
 né à Essert Pittet le cinq Mars mil huit cent cinquante huit
 fils de Charles Miéville, agriculteur
 et de Susette Lucie née Gaillard, domiciliés à Bréthonnieres
 2° Soumis Anna Marie, couturière
 de Gessenay (Berne) domiciliée à Envy
célibataire
 née à Envy le vingt six Octobre mil huit cent septante sept
 fille de feu François Soumis
 et de Elisa née Euyer, domiciliée à Envy
 Les publications ont eu lieu à Envy le quatre à Gessenay le cinq
et à Essert Pittet le six Novembre mil neuf cent un

Rectification
 Par ordre du Dépt de Justice
 et Police du Canton de Vaud
 du 9 août 1946, l'inscription
 ci-contre est rectifiée en ce
 sens que le nom patronymique
 "Soumis" soit orthographié
 "Sumi", à l'exclusion de
 toute autre orthographe.
 Romainmotier, le 20 août 1946
 L'officier de l'état civil:
Plemond

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de l'officier de l'état
civil de Belmont de célébrer le
mariage à Romainmotier

Signatures des époux :
Miéville Edouard
Soumis Anna Marie

Signatures des témoins :
Miéville Charles
E. Lapin à Romainmotier

Communiqué : à l'état civil de
Belmont le 30 Novembre 1901
et à Gessenay le même jour

L'officier de l'état civil :
G. Roy Raignier

N° 17

Favaro & Lorenzone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui, deux Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favaro Luigi Antonio, terrassier

de Preganziol (Trevise Italie) domicilié à Vallorbes

célibataire

né à Preganziol le vingt un janvier mil huit cent septante trois

fils de Favaro Antonio, décédé

et de Cérésa née Conte Boas, à Vallorbes

2° Lorenzone Maria Maddalena, domestique

de Varzo (Savare Italie) domiciliée à Vallorbes

célibataire

née à Varzo le vingt huit mil huit cent septante huit

fille de Lorenzone Fedele, agriculteur

et de Maria Breze, sa femme

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le premier Octobre, à

Preganziol, et à Varzo les treize et vingt Octobre

mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Vallorbes de célébrer le mariage à Romainmotier.

Communiqué : à l'état civil de Vallorbes et à la Chancellerie d'état le 2 Décembre 1901

Signatures des époux :

Favaro Louis

Madelaine Favaro

Signatures des témoins :

F. Steiner à Romainmotier

Montucll. Attilio Vallorbes

L'officier de l'état civil :

G. Roy Raquin

N° 20

Bonzon + Rod
née Reverchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonzon Eugène Julien, agriculteur

de Pompaples domicilié à Bréthonnieres

célibataire

né à Moiry le trente Novembre mil huit cent septante deux

fils de Jean François Bonzon, agriculteur

et de Rosalie née Falquet, domiciliés à Pompaples

2° Rod Laurence Eléonore née Reverchon, ménagère

de Reney le Jorat domiciliée à Bréthonnieres

divorcée d'avec Lucien Rod dès le treize Septembre

mil neuf cent

née à Bréthonnieres le vingt sept Octobre mil huit cent septante cinq

fille de Auguste Reverchon, agriculteur

et de Fanny Victorine née Ecuyer, domiciliés à Bréthonnieres

Les publications ont eu lieu à Bréthonnieres le trois à Pompaples

le quatre et à Reney le Jorat le cinq Octobre

mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance de l'époux

2° Extrait du registre de mariages de l'état civil

de Lausanne entre Rod Lucien et Reverchon

Laurence Eléonore

Divorce prononcé par le Tribunal civil

du District de Lausanne

Promesse de mariage écrite

Communiqué :

à l'état civil de La Sarraz, et de

Corcelles le Jorat le 7 Décembre 1901

Signatures des époux :

Bonzon Eugène Julien

Laurence Bonzon

Signatures des témoins :

Le Bourgeois Romoionetti

Louis Candaux D. Premier

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reigriet

Divorce

Par jugement rendu le 3. Mai 1911, a été déclaré définitif le 3. Juin suivant, le Tribunal civil du dit. District de Collmar, a ditent par le divorce prononcé aux lants de l'épouse en vertu de l'article 45 de la loi fédérale du 21. décembre 1874, le mariage inséré ci. contre entre Bonzon Eugène. Julien et Rod. née Reverchon. Laurence. Eléonore. Communiqué au Département de Justice et Police, le 13. Juin 1911.

Reconnu le 13. Juin 1911. L'atteste Rob. Reigriet. Off. de l'état civil.

N° 21

Bélarz & Bovet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt

Mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bélarz John Louis, agriculteur

de Mont-la-Ville domicilié à Sapraz

célibataire

né à Mont-la-Ville le trente un Octobre mil huit cent septante quatre

fil de Jean Louis Bélarz, agriculteur à Mont-la-Ville

et de Louise Anette née Rochat, décédée

2° Bovet Elise Fanny, ménagère

de Arney domiciliée à Sapraz

célibataire

née à Arney le neuf Avril mil huit cent soixante six

fil de François Louis Bovet, vigneron à Arney

et de Marguerite née Tachet, décédée

Les publications ont eu lieu à Mont-la-Ville Sapraz et Arney le seize Novembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Extraits de Naissances des époux

2° Promesse de Mariage écrite

3° Certificats de publications de

Mont-la-Ville Sapraz et Arney

Communiqué: à l'état civil

de Mont-la-Ville et Arney

le 14 Décembre 1901

Signatures des époux:

John Louis Bélarz
Fanny Bovet

Signatures des témoins:

Ami Bélarz de Mont-la-Ville
Eugène Malherbe à Sapraz

L'officier de l'état civil:

E. Roy Requier

N° 22

Reymond et Falquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dis neuf Décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Reymond David Henri, voiturier*

de *Vaulion* domicilié à *Vaulion (Vincennes)*

célibataire

né à *Vaulion le vingt trois Aout* mil huit cent *septante huit*

fils de *David Henri Reymond, agriculteur à Vaulion*

et de *Rose Emma Marie Matthey, domiciliée sans Vincennes*

2° *Falquet Léa Anna, ménagère*

de *Lapraz* domiciliée à *Lapraz*

célibataire

née à *Lapraz le vingt six Avril* mil huit cent *septante sept*

fille de *Franchette Falquet, domiciliée à Lapraz*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lapraz le quatre et à Vaulion*
le huit Novembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Vaulion de célébrer le mariage à Romainmotier

Communiqué : à l'état civil de

Vaulion le 19 Décembre 1901

Signatures des époux :

Henri Reymond

Anna Reymond

Signatures des témoins :

E. Fabud à Romainmotier
M. Bette à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

G. Ray Reigner

N°

Aujourd'hui Le Numéro 22 à la page 57 est mil huit cent quatre-vingt-celui de la dernière par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o inscription faite dans l'année 1901

Lieu d'origine et de domicile:

de Les Deux Doubles du présent registre domicilié à sont conformes

Etat civil:

ce que nous certifions

Lieu et date de la naissance:

Romainmotier le 31 Décembre 1901

Noms, profession et

né à G. Roy Requier

domicile des parents:

fils de off. de l'état civil



Nom et profession de l'épouse:

2^o

Lieu d'origine et de domicile:

de domiciliée à

Etat civil:

Un double a été remis le 6 Janvier 1902 à l'autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la loi

Lieu et date de la naissance:

née à Romainmotier le 6 Janvier mil huit cent 1902

Noms, profession et

fille de G. Roy Requier

domicile des parents:

et de off. de l'état civil



Date des publications:

Les publications ont eu lieu à

Après le 12 février 1902
le vicar
M. Requier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1

Berthoud & Marchand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux février* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Berthoud Jules Louis, agriculteur*

de *Bofflens* domicilié à *Bofflens*

célibataire

né à *Bofflens le trente Mars* mil huit cent *soixante six*

fil de *Samuel Pierre Berthoud, agriculteur à Bofflens*

et de *Louise Simonin, décédée*

2° *Marchand Jenny, ménagère*

de *Bofflens* domiciliée à *Bofflens*

célibataire

née à *Bofflens le cinq Septembre* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Pierre Abram Marchand*

et de *Jeanne Marguerite Pantet, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Bofflens le trente un janvier*
mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extraits de naissances des époux*
- 2° *publication de mariage écrite*
- 3° *Certificat de publication de Bofflens*

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules L. Berthoud
Jenny Berthoud

Signatures des témoins :

Steiner à Bonanmetier
Gustave Grayre de Bofflens

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reignier

(13. Fév. 1902) No 2
 Bähler et Hautier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Mars _____ mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bähler Charles, jardinier _____

de Webeschi (Berne) domicilié à Préchoisi Montreux

célibataire _____

né à Rochefort le huit Novembre mil huit cent septante trois

fils de Frédéric Bähler _____

et de Elisabeth née Kreis, les deux décédés

2° Hautier Fanny Julie, sans profession

de Juriens _____ domiciliée à Lausanne

célibataire _____

née à Juriens le dix neuf juillet mil huit cent septante neuf

fille de Charles Louis Jean David Hautier, agriculteur

et de Fanny née Flaction, domiciliés à Juriens

Les publications ont eu lieu à Chatelard et à Lausanne le dix huit
 à Juriens le dix neuf, et à Thierachern le vingt deux
 février mil neuf cent deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état
 civil de Montreux de célébrer le
 mariage à Romainmôtier

Communiqué: à l'état civil de
 Montreux Lausanne et Thierachern
 le 8 Mars 1902

Signatures des époux:

Ch. Bähler

Fanny Hautier

Signatures des témoins:

Aug. Zanetta Corbupien
 Florian Hautier Juriens

L'officier de l'état civil:

G. Roy Reigmin

N° 3

Gardon & Florens

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *quatre Avril* _____ mil huit cent ~~quatre vingt~~
mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° *Gardon Ferdinand Jules, employé au J. S.*
de *Vallorbes* _____ domicilié à *Sausanne*
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Vallorbes le dix neuf mars* mil huit cent *septante six*
fils de *François Henri Aimé Gardon*
et de *Marie Aline Matthey, les deux décédés*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° *Florens Elisa Honorine, couturière*
de *Origine Française de Marseille* domiciliée à *Romainmotier*
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Marseille le treize mai* mil huit cent *septante huit*
fille de *feu Antoine Florens* _____
et de *Hélène Lillion, domiciliée à Romainmotier*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Romainmotier et Vallorbes le dix*
Sausanne le onze et à Marseille le quinze février
mil neuf cent deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Sausanne
de célébrer le mariage
à Romainmotier

Signatures des époux :

Gardon Ferdinand
Elisa Gardon

Signatures des témoins :

Ernest Barcel de Romainmotier
Emilie Boulay à Romainmotier

Communiqué : à l'état civil de

Sausanne Vallorbes, et à la
Chancellerie d'Etat le 4 Avril 1902

L'officier de l'état civil :

G. Roy Raquier

N° 4

Chalmond et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Avril ~~mil huit cent quatre vingt~~~~mil neuf cent deux~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Chalmond Paul Eugène, sellier*de *Oppens* domicilié à *Bofflens**célibataire*né à *Bréthonnieres le neuf Mars* mil huit cent *septante sept*fils de *Abram Frédéric Chalmond, sellier*et de *Marie Elisabeth Georgine Croeler, domiciliés à Bofflens*2° *Rochat Lina Julie, cuisinière*de *Leu* domiciliée à *St Prey**célibataire*née à *Berolle le neuf février* mil huit cent *huitante un*fille de *Louis Henri Rodolphe Rochat, tisserand à Berolle*et de *Rosine Jeanne Amélie Besson décedée*Les publications ont eu lieu à *Bofflens et au Lieu le vingt deux*
à Oppens et St Prey le vingt quatre Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extrait de naissance des époux*
- 2° *promesse de mariage écrite*
- 3° *certificats de publication de Bofflens*
de Oppens, de St Prey, et du Lieu

Communiqué : à l'état civil

d'Ursins *St Prey et le Lieu*

le 24 Avril 1902

Signatures des époux :

*Paul Chalmond**Lina Chalmond*

Signatures des témoins :

*Devillard Alexis St Prey**Glague Robert Bofflens*

L'officier de l'état civil :

G. Roy Daignier

N° 5

Grober et Goy

Nom et profession, de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Avril ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil neuf cent deux~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grober Henri Louis, mécanicien

de Vallorbes domicilié à Vallorbes

célibataire

né à Vallorbes le vingt huit novembre mil huit cent septante six

fil de Jules Louis Grober, employé au J.T. à Vallorbes

et de Louise Julie née Matthey

2° Goy Berthe Marie, emballeuse de sîmes

de Vaulion domiciliée à Vallorbes

célibataire

née à Ballaigues le seize Décembre mil huit cent huitante

fille de Jules Samuel Goy

et de Alice Ida née Bourgeois, décédés

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le vingt six à Vaulion le vingt neuf Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Vallorbes de célébrer le mariage à Dornainmotier

Communiqué : à l'état civil de Vallorbes et Vaulion le 25 Avril 1902

Signatures des époux :

H. Grober
B. Goy

Signatures des témoins :

Fritz Pittet Vallorbes
L. Grober Vallorbes

L'officier de l'état civil :

H. Roy Reigner

N° 6

Martin et Candauy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt six Avril* ~~mil huit cent quatre vingt~~*mil neuf cent deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° *Martin Francis Albert, gypseur peintre*de *Sainte Croix* domicilié à *Vallorbes**célibataire*né à *Vallorbes le vingt trois Avril* mil huit cent *septante huit*fils de *Martin Marc Gustave, entrepreneur à Vallorbes*et de *Françoise Marguerite née Bruan*2° *Candauy Marthe Marie, sans profession*de *Premier* domiciliée à *Premier**célibataire*née à *Premier le onze Septembre* mil huit cent *septante quatre*fille de *Candauy Louis, agriculteur*et de *Barbara née Hüggler, domiciliés à Premier*Les publications ont eu lieu à *Vallorbes le premier à Sainte Croix*
le deux Avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de l'officier
de l'Etat civil de Vallorbes de
célébrer le mariage à Romainmotier*

Communiqué: à l'Etat civil de

*Vallorbes et Sainte Croix
le 26 Avril 1902*

Signatures des époux:

*Albert Martin**Marie Martin*

Signatures des témoins:

*Louis Candauy à Premier**J. J. Candauy à Premier*

L'officier de l'état civil:

L. Roy Requier

N° 7
Forel et Batarad

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juin ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forel Louis, agriculteur

de Cully et de Lutry domicilié à Lapraz

divorcé d'avec Marie Eugénie née Falquet dès le cinq
février mil neuf cent deux

né à Lapraz le quinze Aout mil huit cent cinquante huit

fils de Marc Auguste Forel, agriculteur

et de Jeannette née Platel, domiciliés à Lapraz

2° Batarad Alice Emma, ménagère

de Lignerolles domiciliée à Lignerolles, (château de)

célibataire

née à Lignerolles le quinze Septembre mil huit cent septante six

fille de Jacques Emmanuel Batarad, agriculteur

et de Louise Marie née Bussat domiciliés à Lignerolles

Les publications ont eu lieu à Lapraz, Cully, Lutry et
Lignerolles le dix Mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des époux

2° Promesse de mariage écrite

3° Certificats de publication de
Cully Lutry Lignerolles et Lapraz

Communiqué : à Cully Lutry
et Lignerolles le

13 Juin 1902

Signatures des époux :

Louis Forel

Alice Sobel

Signatures des témoins :

J. Guarnier de Jucien
L. Corat de Troy

L'officier de l'état civil :

J. Roy Duignier

N° 8

Curtet et Burnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Curtet Gustave Louis, agriculteur

de Jurians domicilié à Jurians

célibataire

né à Jurians le vingt sept février mil huit cent quatre vingt

fils de Jean Marc Curtet, agriculteur

et de Fanny Rosine née Besson, domiciliés à Jurians

2° Burnat Caroline Alice, cuisinière

de Froiderville domiciliée à Romainmotier

célibataire

née à Rances le quinze Aout mil huit cent septante neuf

fille de Jean Samuel Burnat, agriculteur

et de Elise Marie Randin, domiciliés à Rances

Les publications ont eu lieu à Romainmotier le Jurians le
vingt six, et à Froiderville le vingt huit juin
mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des époux
- 2° Promesse de mariage écrite
- 3° Certificats de publication de Jurians et Froiderville

Communiqué : à l'Etat civil

de Bottens le 11 juillet 1902

Signatures des époux :

Curtet Gustave

Alice Curtet

Signatures des témoins :

A. Mounoud à Romainmotier
et Amacher à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

G. Roy Reigier

N° 9
Rochat et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Aout mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat Charles Armand, employé de Douane
de Croy domicilié à Chaney (Genève)
Célibataire

né à Croy le vingt-trois juillet mil huit cent soixante-neuf
fils de feu Jean Charles Rochat
et de Jeannette née Favre, domiciliée à Croy
2° Rochat Jenny Louise, sans profession
de Croy domiciliée à Croy
Célibataire

née à Croy le dix neuf janvier mil huit cent septante trois
fille de François dit Samuel Rochat, domicilié à Croy
et de Jenny Louise née Chevalier, décédée

Les publications ont eu lieu à Croy le dix, et à Chaney le
douze juillet mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'Etat civil de Chaney de
célébrer le mariage à
Romainmotier

Communiqué : à l'officier de
l'Etat civil de Chaney le 9 Aout 1902

Signatures des époux :

Rochat Charles Armand
Jenny Louise née Rochat

Signatures des témoins :

François dit Samuel Rochat de Croy
Henri Loret à Croy

L'officier de l'état civil :

H. Roy Reigimont

N° 10
Nicole & Rochat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Septembre mil huit cent quatre vingt
mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Nicole Charles Henri Auguste, boisselier
du Lieu domicilié à fontaine aux Allemands
(rière le Lieu)
Célibataire

né à fontaine aux Allemands le onze juin mil huit cent septante trois
fils de feu David Philippe Nicole
et de Marie Henriette née Nicole, s'aveuve en Combenoire

2° Rochat Clémence Amélie, pierriste
du Lieu domiciliée à fontaine aux Allemands
(rière le Lieu)
Célibataire

née à aux Charbonnières le trente janvier mil huit cent quatre vingt un
fille de Jules Constant Rochat, agriculteur
et de Marie Louise Amélie née Grobety, domiciliés à fontaine aux
(Allemands)

Les publications ont eu lieu à le Lieu le seize Aout
mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier
de l'Etat civil du Lieu de
célébrer le mariage à
Romainmotier.

Communiqué: à l'Etat civil du
Lieu le 11 Septembre 1902

Signatures des époux:

Charles Henri Nicole
Clémence Nicole Rochat

Signatures des témoins:

De Geoppet à Romainmotier
Mari Rochat de Lieu

L'officier de l'état civil:

J. Roy Reigrier

N° 11

Truan et Graf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Truan Charles Jules, forgeron*

de *Vallorbes* domicilié à *Vallorbes*

célibataire

né à *Vallorbes le vingt huit Octobre* mil huit cent *septante huit*

fils de *Charles Louis Truan, agriculteur*

et de *Louise née Rouge, domiciliés à Vallorbes*

2° *Graf Frida, repasseuse*

de *Ramsen (Schaffhouse)* domiciliée à *Vallorbes*

célibataire

née à *Diessenhofen le trente un Aout* mil huit cent *quatre vingt*

fille de *de Jacob Graf boulanger à Diessenhofen*

et de *Elisabeth née Huber*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbes le deux, et à*
Ramsen le quatre Septembre 1902

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Vallorbes
de célébrer le mariage
à Romainmotier

Communiqué : à l'état civil de
Vallorbes et de Ramsen
le 2 Octobre 1902

Signatures des époux :

Jules Truan

Frida Truan

Signatures des témoins :

Léonard Romainmotier
J. Matthey de Dattabe

L'officier de l'état civil :

G. Roy Reigmin

N° 12

Guignard & Berthou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Octobre

~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guignard Jules Ernest, instituteur

de L'Abbaye domicilié à Bofflens

Célibataire

né à L'Abbaye le trente Septembre mil huit cent septante sept

fils de Jules Henri Samuel Guignard, charron

et de Louise Fanny née Dussard, domiciliés à L'Abbaye

2° Berthou Jeanne Louise, couturière

de Bofflens domiciliée à Bofflens

Célibataire

née à Bofflens le vingt cinq février mil huit cent quatre vingt trois

fille de Henri Louis Berthou

et de Louise Marguerite née Charles, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Bofflens et à L'Abbaye
le deux Octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des époux

2° Autorisation du tuteur de l'épouse
(mineure)

3° promesse de mariage écrite

4° Certificats de publication de
Bofflens et de L'Abbaye

Communiqué : à l'Etat civil

de L'Abbaye le 29 Octobre 1902

Signatures des époux :

Guignard Jules Ernest

Jeanne Guignard

Signatures des témoins :

M. Decoppet à Romainvieux

M. Steiner à Romainvieux

L'officier de l'état civil :

G. Prost Requier

N° 13

Sordet et Mingard

Aujourd'hui sept novembre, ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Sordet Albert François Louis, sellier

Lieu d'origine et de domicile :

de Bréthonnieres domicilié à Bréthonnieres

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bréthonnieres le vingt cinq juillet mil huit cent septante

Noms, profession et

fil de Jean François Sordet, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Françoise Vallotton, domiciliée à Bréthonnieres

Nom et profession de l'épouse :

2° Mingard Louise, tailleur de limes

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles domiciliée à Vallorbes

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbes le quinze juillet mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Jean Mingard, décédé

domicile des parents :

et de Marie Louise née Freymond, domiciliée à Vallorbes

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le deux à Bréthonnieres le trois, et à Chapelles le six Octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des époux
- 2° Autorisation du tuteur de l'épouse mineure
- 3° Promesse de mariage écrite
- 4° Certificats de publication de Bréthonnieres, de Vallorbes, et de Chapelles.

Communiqué : à l'état civil de

St Etienne et Vallorbes le 7 novembre 1902

Signatures des époux :

Albert Sordet

Louise Sordet

Signatures des témoins :

Utile Scoppet à Romanières
L. Hermer à Romanières

L'officier de l'état civil :

G. Roy Desquiers

N° 14
Cupelin & Nicole

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze novembre ~~mil huit cent quatre vingt-~~
~~mit neuf cent deux~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cupelin Emile, pierriste
de Jongny domicilié à Lombenoire sur le Lieu
célibataire

né à Corsier le trente Octobre mil huit cent quatre vingt un
fils de Jean Henri Cupelin, marbrier
et de Louise née Vuadens, domiciliés à Vevey

2° Nicole Marie Amélie, pierriste
du Lieu domiciliée à Lombenoire sur le Lieu
célibataire

née à Fontaine aux Allemands le cinq Aout mil huit cent quatre vingt quatre
fille de feu Jean Philippe Nicole
et de Marie Henriette née Nicole, sa veuve, à Lombenoire

Les publications ont eu lieu à ~~au~~ Lieu le vingt huit et à Corsier
le trente Octobre mil neuf cent deux

Divorce

Par jugement du tribunal civil
du district d'Aubonne, rendu le
27 avril 1905, et déclaré définitif, le
5 juillet 1905 (vingt) le mariage
contracté ci-dessus, a été dissous par
le divorce, accordé à la demanderesse
en vertu de l'article 46 lettre c, de
la loi fédérale du 24 décembre 1874.
Communiqué au Département de
Justice et Police, le 18 juillet 1905.
Romainsmôtier le 18 juillet 1905
L'attaché, Ab. Freyrieh.
Aff. de l'Etat civil.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de
l'Etat civil du Lieu de célébrer
le mariage à Romainsmôtier

Communiqué: à l'Etat civil de
Corsier et de Lieu le 15 novembre
1902

Signatures des époux:

Emile Cupelin
Amélie Cupelin

Signatures des témoins:

Heimer à Romainsmôtier
Fr. Mord Romôtier.

L'officier de l'état civil:

N° 15

RoCHAT et Mercanton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Dieu neuf Décembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *RoCHAT Alfred Isaac, forgeron de limes*

de *Leu* domicilié à *Vallorbes (le Day)*

Célibataire

né à *la Couraz river le Lieu le vingt huit juillet* mil huit cent *soixante neuf*

fils de *Isaac Frédéric RoCHAT, agriculteur au Day*

et de *Julianne née RoCHAT*

2° *Mercanton Lydie, couturière*

de *Forel, et de Savigny* domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire

née à *Forel le huit Mars* mil huit cent *huitante*

fille de *Elise Mercanton, ménagère à Lausanne*

et de

Les publications ont eu lieu à *Vallorbes le vingt neuf, au Lieu et à Savigny le trente un Octobre, à Forel et Lausanne le premier Novembre mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Vallorbes de célébrer le mariage à Romainmotier

Communiqué : à l'Etat civil de

Vallorbes de Leu, de Lausanne de Forel et de Savigny le 19 Décembre 1902

Signatures des époux :

Alfred RoCHAT

Lydie RoCHAT

Signatures des témoins :

Henri Gozel à Romainmotier

Henri RoCHAT à Vallorbes

L'officier de l'état civil :

L. Day Requier

N° 16

Buffat et Reverchon
née Roy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt trois Décembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent deux~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Buffat Jules François, agriculteur*

de *Aigle, et Ollon* domicilié à *Bréthonnieres*

Célibataire

né à *Aigle le vingt six juin* mil huit cent *septante sept*

fils de *Jules Buffat, vigneron à Aigle*

et de *Esther Marguerite Emma Rouge, décédée*

2° *Reverchon Aline Adèle, négociante*

de *Bréthonnieres* domiciliée à *Bréthonnieres*

veuve de Louis Henri Reverchon dès le dix neuf

Septembre mil huit cent quatre vingt dix huit

née à *Premier le vingt février* mil huit cent *quarante sept*

fille de *feu Jean Samuel Roy*

et de *Jeanne née Boulay décédée*

Les publications ont eu lieu à *Aigle Ollon et Bréthonnieres*

le six Décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° *Extraits de naissance des époux*
- 2° *Acte de décès du 1er mari de l'épouse*
- 3° *Promesse de mariage écrite*
- 4° *Certificats de publication de*
Aigle Ollon et Bréthonnieres

Communiqué: à l'Etat civil

D' Aigle et Ollon

le 23 Décembre 1902

Signatures des époux:

Buffat Jules

Aline Buffat

Signatures des témoins:

Daniel Gujnard Romannin
Luz Gourard à Romannin

L'officier de l'état civil:

R. Roy Raignier

Divorce
Par jugement rendu le 19 Avril
(1913) et déclaré définitif le 28 Juin
1913 par le Tribunal civil du district
d'Arbois ditons par le divorce accordé
à la demanderesse, le mariage Buffat
et Reverchon née Roy, inscrit légi-
time, en vertu des articles 238 et 242 du
C. C. S. Le Tribunal a fixé
à 3 ans le délai pendant lequel Jules
François Buffat ne pourra se remarier.
Communiqué au Département de
Justice et Police le 18 Juillet 1913.
Transmis le 18 Juillet 1913.
Ab. Treignier
off. de l'état civil.

N^o 17
Perreaud & Houriet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six Décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Perreaud Arnold Emile, agriculteur*

de *Romainmotier et de l'Abbaye* domicilié à *Romainmotier*

veuf de *Emma Adèle née Meylan* dès le *vingt un Novembre*
mil huit cent quatre vingt dix sept

né à *Romainmotier* le *vingt Décembre* mil huit cent *soixante un*

fil des *défunts Charles Jean Perreaud*

et de *Marie Fanchette née Pichonnaz*

2^o *Houriet Blanche Henriette, sans profession*

de *Saint-Jonier (Berne)* domiciliée à *Arney*

célibataire

née à *La Champ de Fonds lequetra Lovomb* mil huit cent *quatre vingt deux*

filles de *Frédéric Henri Houriet, décédé*

et de *Louise Pauline née Calame, domiciliée à La Champ de Fonds*

Les publications ont eu lieu à *Romainmotier l'Abbaye St Jonier*
et Arney le *12 Décembre* *Mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Extraits de Naissance des époux*
- 2^o *Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux*
- 3^o *Promesse de mariage écrite*
- 4^o *Certificat de publication de*
Romainmotier l'Abbaye St Jonier
et Arney

Communiqué : aux Officiers de
 l'état civil de *l'Abbaye St Jonier*
 et *Arney* le *26 Décembre 1902*

Signatures des époux :

Emile Perreaud

Blanche Perreaud

Signatures des témoins :

Emile Sappet à Romainmotier
et Sauloz à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

R. Roy Reigner

N°

Aujourd'hui Le Numéro 17 à la page 77 est mil huit cent quatre-vingt-celui de la dernière inscription par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° faite dans l'année 1902

Lieu d'origine et de domicile:

de Les deux doubles du présent registre domiciliés sont conformes

Etat civil:

ce que nous certifions

Romainmotier le 31 Décembre 1902

Lieu et date de la naissance:

né à G. Roy Requier mil huit cent

Noms, profession et

fil de off. de l'état civil

domicile des parents:

et de

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

de domiciliée à

Etat civil:

Un double a été remis le 6 Janvier 1903 à l'autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la loi

Lieu et date de la naissance:

née à Romainmotier le 6 Janvier mil huit cent trois 1903

Noms, profession et

fille de

domicile des parents:

et de

G. Roy Requier
off. de l'état civil

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à

Au 11 fev 1903.

[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1

Ecuyer et Candau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six février* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mit neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ecuyer Paul, agriculteur*

de *Envy* domicilié à *Envy*

célibataire

né à *Envy le huit Septembre* mil huit cent *soixante huit*

fils de *Louis Ecuyer*

et de *Susette née Rey, les deux décédés*

2° *Candau Hélène Emma, pierriste*

de *Premier* domiciliée à *Les Clées*

célibataire

née à *Premier le six Septembre* mil huit cent *septante six*

fille de *Jean Louis Candau*

et de *Lucie née Porchet, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Envy Premier et les Clées*
le dix sept janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extraits de Naissance des époux*
- 2° *Promesse de Mariage écrite*
- 3° *Certificats de publication*
- 4° *Envy Premier et les Clées*

Communiqué :

Signatures des époux :

Paul Ecuyer
Emma Ecuyer

Signatures des témoins :

Ami Charpentier de
Romainmotier
L. Humer à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

L. Roy Requin

N^o 2
Pelet et Roget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept février* mil huit cent quatre-vingt-*Mil neuf cent trois* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Pelet Louis Henri, agriculteur*de *Reyre-Possens* domicilié à *Premier**célibataire*né à *Brettonnières* le *sept janvier* mil huit cent *septante un*fils de *feu Jean Daniel Pelet*et de *Louise Jeannette née Doy, domiciliée à Premier*2^o *Roget Louise Aline, ménagère*de *Premier* domiciliée à *Premier**célibataire*née à *Premier* le *dix huit février* mil huit cent *quatre vingt deux*fille de *Louis Emile Roget, agriculteur à Premier*et de *Marie Anne Jeanne née Richard, décédée*Les publications ont eu lieu à *Premier* le *dix sept* et à *Reyre-Possens*
le *dix neuf janvier* mil neuf cent *trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Extraits de naissances des époux*2^o *Promesse de mariage écrite*3^o *Certificats de publications de Premier et Reyre-Possens*

Communiqué : à l'Etat civil

de *St Leger* le *7 février 1903*

Signatures des époux :

*Louis Pelet**Aline Pelet*

Signatures des témoins :

*Emile Roget de Premier**J. Heine, Romainville*

L'officier de l'état civil :

H. Doy Requin

N° 3

Perreaud et Poget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un février* mil huit cent quatre vingt
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perreaud Gustave Emile, agriculteur*
de *Romainmôtier s.d. l'Abbaye* domicilié à *Romainmôtier*
célibataire

né à *Romainmôtier le vingt six Septembre* mil huit cent *septante neuf*
fils de *Emile Georges Arnold Marc Perreaud, agriculteur*
et de *Suzanne née Zahnd, domiciliés à Romainmôtier*

2° *Poget Constance, sans profession*
de *Premier* domiciliée à *Premier*
célibataire

née à *Premier le cinq Septembre* mil huit cent *quatre vingt deux*
fille de *Constant Poget, agriculteur à Premier*
et de *Jeanne Henriette née Chybaud, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Romainmôtier Premier s.d. l'Abbaye*
le vingt sept Janvier mil neuf cent *trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extrait de naissance des époux*
2° *Promesse de mariage écrite*
3° *Certificat de publication de*
Romainmôtier Premier s.d. l'Abbaye

Communiqué : à l'état civil de
l'Abbaye le 21 février 1903

Signatures des époux :

Gust Perreaud
Constance Poget

Signatures des témoins :

Georges Perreaud de Romainmôtier
John Poget de Premier

L'officier de l'état civil :

H. Roy Reiguard

N° 4

Goy et Veyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars

mil huit cent quatre-vingt-

mitneuf cent trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goy Georges Auguste, agriculteur

de Vaulion domicilié à Sapraz

célibataire

né à Vaulion le neuf Avril mil huit cent septante six

fils de Georges David Goy, agriculteur

et de Elisa Adrienne Golay, domiciliés à Vaulion

2° Veyre Marie, maîtresse d'école

de Chapelles domiciliée à Sapraz

célibataire

née à riire Grandson le vingt quatre février mil huit cent huitante quatre

fille de Louis Philippe Veyre, agriculteur

et de Emma née Charles, domiciliés à la Champrière Grandson

Les publications ont eu lieu à Sapraz le vingt trois à Vaulion le vingt quatre, et à Chapelles le vingt cinq février mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des époux

2° Autorisation du père de l'épouse mineure

3° Promesse de mariage écrite

4° Certificats de publication de Sapraz de Vaulion et de Chapelles

Communiqué : à l'Etat civil de

Vaulion et St Cierges le

13 Mars 1905

Signatures des époux :

Auguste Goy

Marie Goy

Signatures des témoins :

Raymond Louis Stey de Vaulion.

Ottonin Ez de Ponce

pe: L'officier de l'état civil :

St. Reignier, remplaçant.

N° 1165

Munafò & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Mai _____ mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Munafò François, terrassier

de Novare Sicilia provin. d. Messina Italie domicilié à Brettonnières

célibataire

né à Novara le trente juin mil huit cent septante huit

fil de Joseph Munafò, terrassier

et de Chérise née Roccoforte, domiciliés à Fondacheli

2° Rochat Aline Marthe Aimée, ménagère

de Lieu domiciliée à Brettonnières

célibataire

née à Montricher le vingt quatre avril mil huit cent quatre vingt un

fille de Paul Charles Rochat, décédé

et de Alice Rosalie née Rochat, domiciliée à Brettonnières

Les publications ont eu lieu à Brettonnières et au Lieu le neuf février
et à Novare Sicilia les vingt deux et vingt neuf mars
mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de Naissance des époux
2° Permis de célébration de mariage
du Département de Justice et Police
du 18 avril mil neuf cent trois

Signatures des époux :

Munafò François
Marthe Munafò Rochat

Signatures des témoins :

Jean Comensin de Bonvainnotin
Munafò Salvatore

Communiqué : à l'état civil du lieu

et à la Chancellerie d'Etat
le 2 mai 1903

L'officier de l'état civil :

J. Roy Reignier

Naturalisation

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie
de, notaire Bolet, à Cossuau, et
visée par le Conseil d'Etat, dans
le délai légal, que Munafò François
a été reçu au nombre des bourgeois
de la Commune de Mairat
Lettre de bourgeoisie du 12. Octobre 1902
Communiqué au Département
de Justice et Police, le 31. Octobre 1902.
Ref. atteste Ab. Reignier
off. de l'état civil.

N° 6

Astori et Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Astori Louis, mineur

de Gubbio province de l'Umbrie Italie, domicilié à Uz Clées

célibataire

né à Gubbio le vingt six Avril mil huit cent septante huit

fils de Daniel Astori, maçon

et de Marie née Astori, domiciliés à Gubbio

2^o Clément Maria Céline

de Ependes (Fribourg) domiciliée à Uz Clées

célibataire

née à Magnandens le huit Novembre mil huit cent huitante cinq

fille de Jacques Alexandre Clément

et de Marie née Jaquet domiciliés à Ependes

Les publications ont eu lieu à Uz Clées le six à Ependes le sept février et à Gubbio les cinq et douze Avril mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Extraits de Naissance des époux
 2^o Autorisation du père de l'époux mineur
 3^o Permis de célébration du mariage
 du Département de Justice et Police
 du huit Mai mil neuf cent trois

Communiqué : à l'Etat civil d'Ependes
 et à la Chancellerie d'Etat
 le 14 Mai 1903

Signatures des époux :

Astori Louis

Céline Astori

Signatures des témoins :

L. Simon Romainvotier

Ab. Fritz Chalmad à Boffene

L'officier de l'état civil :

L. Roy Reig

N° 7

Delacrétaiz et Delacrétaiz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Mai mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delacrétaiz François Henri, agriculteur

de Sapraz et d'Yvorne domicilié à Sapraz

célibataire

né à Sapraz le quatre Juin mil huit cent septante cinq

fils de François Henri Delacrétaiz, agriculteur

et de Sophie Emma née Bignons, domiciliés à Sapraz

2° Delacrétaiz Berthe Anna, sans profession

de Sapraz et d'Yvorne domiciliée à Sapraz

célibataire

née à Sapraz le dix neuf Mai mil huit cent septante neuf

fille de Louis Constant Delacrétaiz, agriculteur

et de Louise Amélie née Delacrétaiz domiciliés à Sapraz

Les publications ont eu lieu à Yvorne le trente Avril, et à Sapraz le premier Mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des époux
2° Promesse de mariage écrite
3° Certificats de publication de Sapraz et de l'Etat civil d'Aligle

Communiqué : à l'Etat civil

d'Aligle le 29 Mai 1903

Signatures des époux :

François Henri Delacrétaiz

Berthe Delacrétaiz

Signatures des témoins :

M. Doreard de Romainmotte
M. Decoppet de Romainmotte

L'officier de l'état civil :

G. Roy Reigman

24. Sept. 28. N° 5. 24. Sept. 35.
Brelaz et Hautier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brelaz Julien Alfred, agriculteur
de Lutry et de Riez — domicilié à Romainmôtier
célibataire

né à Romainmôtier le dix neuf Aout mil huit cent soixante neuf
fils de David François Brelaz, agriculteur à Romainmôtier
et de Jeanne Louise née Maître, décédée

2° Hautier Alice Rosa, ménagère
de Juriens — domiciliée à Juriens
célibataire

née à Juriens le six Septembre mil huit cent soixante sept
fille de Charles Louis Jean David Hautier, agriculteur
et de Fanny née Paction, domiciliés à Juriens

Les publications ont eu lieu à Lutry et Riez le treize, et à Juriens
et Romainmôtier le quinze Mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de Naissance des époux
- 2° Promesse de Mariage écrite
- 3° Certificats de publication de Lutry et Riez, de Juriens et Romainmôtier

Communiqué : à l'Etat civil de

Lutry et Cully le 4 juin 1903

Signatures des époux :

Julien Brelaz
Rosa Brelaz

Signatures des témoins :

Guib. Bouley de Romainmôtier
Jacob Miller Romainmôtier

L'officier de l'état civil :

G. Roy Reigrier

N° 9
Clere et Glayre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin _____ mil huit cent quatre vingt
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clere Frédéric Justin, agriculteur

de Bofflens _____ domicilié à Bofflens

célibataire

né à Bofflens le vingt sept Aout mil huit cent septante quatre

fils de Louis Henri Clere, agriculteur

et de Da Félicie Kurson, domiciliés à Bofflens

2° Glayre Amélie, ménagère

de Bofflens _____ domiciliée à Bofflens

célibataire

née à Bofflens le dix sept Novembre mil huit cent septante trois

fille de François Louis Glayre, agriculteur

et de Marie née Glayre, domiciliés à Bofflens

Les publications ont eu lieu à Bofflens le vingt cinq Avril

mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de Naissance des époux
2° Promesse de mariage écrite
3° Certificat de publication
de Bofflens

Communiqué :

Signatures des époux :

Clere Frédéric Justin

Glayre Amélie

Signatures des témoins :

Henri Clere de Bofflens
Henri Simon de Aubouget.

L'officier de l'état civil :

E. Roy Prévost

N° 10

Fivaz et Baumgartner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juin _____ mil huit cent quatre-vingt

Mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fivaz Jules Auguste, charpentier

de Sassel _____ domicilié à Lapraz

célibataire _____

né à Sassel le vingt six mai _____ mil huit cent septante deux

fils de Jean François Fivaz, agriculteur

et de Marie née Delacrétaiz, domiciliés à Yverdon

2° Baumgartner Eugénie Jenny, cuisinière

de Lapraz _____ domiciliée à Lapraz

célibataire _____

née à Lapraz le seize septembre _____ mil huit cent septante cinq

fille de Jean Marc Louis Baumgartner

et de Louise Susanne née Chanson, domiciliés à Lapraz

Les publications ont eu lieu à Lapraz le vingt sept, et à

Sassel le vingt neuf mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de Naissances des époux
2° Promesse de Mariage écrite
3° Certificats de publication de
Lapraz et de l'Etat civil de
Granges

Communiqué : à l'Etat civil de

Granges le 13 juin 1903

Signatures des époux :

Auguste Fivaz

Jenny P. Fivaz

Signatures des témoins :

Henri Baumgartner de Pray
Léon Gueppet à Romarinatière

L'officier de l'état civil :

G. Roy Requier

N° 41
Boulaz & Perreaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf juin* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Boulaz Jules Louis, Notaire*

de *Romainmôtier et de Premier* domicilié à *Romainmôtier*

Célibataire

né à *Romainmôtier le onze février* mil huit cent *septante quatre*

fils de *Jean David Boulaz, boulanger*

et de *Eulalie née Dubrez, domiciliés à Romainmôtier*

2° *Perreaud Marie Thérèse, régente*

de *Romainmôtier et l'Abbaye* domiciliée à *Romainmôtier*

Célibataire

née à *Romainmôtier le quatorze Aout* mil huit cent *septante sept*

fille de *Emile Georges Arnold Marc Perreaud, agriculteur*

et de *Lina née Zahnd, domiciliés à Romainmôtier*

Les publications ont eu lieu à *Romainmôtier, à Premier, et à*

l'Abbaye le trois juin mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extraits de naissance des époux*
- 2° *Promesse de mariage écrite*
- 3° *Certificats de publication de Romainmôtier Premier et l'Abbaye*

Communiqué : à l'état civil de

l'Abbaye le 29 juin 1903

Signatures des époux :

J. Boulaz

T. Boulaz

Signatures des témoins :

J. Van. Bonnet à Romainmôtier
J. Lavanchy à Romainmôtier

L'officier de l'état civil :

E. Roy Raquin

N° 12

Baillard & Poget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~*mil neuf cent trois* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Baillard Auguste Louis, boucher*de *Sainte Croix* domicilié à *Vallorbes**célibataire*né à *la Chauprière St Croix* le *dix huit Décembre* mil huit cent *cinquante sept*fils de *Ulysse Louis Baillard*et de *Henriette Victorine née Piaget, les deux décédés*2° *Poget Elise, pierriste*de *Premier* domiciliée à *Premier**célibataire*née à *Chouva* le *vingt neuf* ~~deux~~ *Décembre* mil huit cent *soixante quatre*fille de *Louis Samuel Poget*et de *Elisabeth Beyeler les deux décédés*Les publications ont eu lieu à *Premier le premier à Sainte Croix*
à Vallorbes le trois Septembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil
de Vallorbes de célébrer le
*mariage à Romainmotier*Communiqué : à l'off. de l'Etat civil
de *Vallorbe St Croix et la Chaup*
le *4 Octobre 1903*

Signatures des époux :

*Auguste Louis Baillard**Elise Baillard*

Signatures des témoins :

*L. Steiner à Romainmotier**A. Berger à Romainmotier*

L'officier de l'état civil :

L. Prof. Requier

N°

Aujourd'hui Le numero 12 à la page 90 et mil huit cent quatre-vingt-celui de la dernière inscription par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° faite dans l'année 1903.

Lieu d'origine et de domicile :

de Les deux doubles du présent domicile de registre sont conformes

Etat civil :

ce que nous certifions

Romainmôtier 31 Décembre 1903

Lieu et date de la naissance :

né à G. Roy Requier mil huit cent

Noms, profession et

fils de off. de l'Etat civil

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Un double a été remis le 8 Janvier 1904 à

Lieu d'origine et de domicile :

l'Autorité Cantonale en exécution de l'article de la loi

Etat civil :

Romainmôtier le 8 Janvier 1904

Lieu et date de la naissance :

née à G. Roy Requier mil huit cent

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Jan. 23 Janvier 1904.
G. Roy Requier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Genier et Carpin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *trente janvier* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Genier Ulysse*, employé sur la ligne des foras de jours

de *Chierrens* domicilié au *Lieu*

veuf de Marie Aline née *Guignard* dès le *trente Décembre*

mil neuf cent un

né à *au Lieu* le *seize Novembre* mil huit cent *soixante six*

fil de *feu Pierre François Louis Genier*

et de *Rosine Jenny* née *Glumberset* au *Lieu*

2° *Carpin Henriette Adèle*, couturière

de *Féchy* domiciliée à *Villars Bozon*

célibataire

née à *Villars Bozon* le *six mai* mil huit cent *soixante huit*

fille de *Jean Samuel Carpin* sieur

et de *Marie Louise* née *Bovey*, domiciliés à *Villars Bozon*

Les publications ont eu lieu à *au Lieu* le *deux janvier*, à *L'Isle*
le *cinq*, à *Chierrens* le *six*, et à *Féchy* le *sept janvier*
mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de
l'état civil du Lieu de célébrer
le mariage à l'indivision

Communiqué: aux *Etat civil du Lieu*

d'Aubonne du L'Isle de St Cerges
le *30 janvier 1904*

Signatures des époux:

Genier Ulysse

Henriette Genier née Carpin

Signatures des témoins:

Hottelot
Fritz Moris

fi: L'officier de l'état civil:

A. Rognier sculp.

N° 2
 Vallotton Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vallotton Alfred Emile, limeur

de Vallorbes domicilié à Vallorbes

célibataire

né à Vallorbes le vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Paul Alfred Vallotton, aubergiste

et de Marie Julie Fanny née Amey à Vallorbes

2° Desponds Rose Marguerite, sans profession

de Sussery domiciliée à Vallorbes

célibataire mineure autorisée

née à Sussery le vingt quatre Aout mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de illégitime de Susette née Fane, veuve de Jules Desponds

et de Sussery domiciliée à Sussery

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le vingt, et à Sussery le vingt-trois février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Vallorbes de célébrer le mariage à Romainvôtier

Communiqué : à l'état civil de Vallorbes et à La Terraz, le 11 Mars 1904

Signatures des époux :

Vallotton Emile

Vallotton Rose

Signatures des témoins :

L. F. Romainvôtier

Pignone Nini Romainvôtier

L'officier de l'état civil :

L. Roy Requier

N° 3

Bonard Boulay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Avril ~~mil huit cent quatre vingt-~~mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Bonard François Samuel, percepteurde Romainmotier Croy Lapraz domicilié à ChillonCélibatairené à Romainmotier le quatre Janvier mil huit cent septante septfils de Jean Samuel Bonard, sellier à Romainmotieret de Amélie Françoise Hautier, décédée2° Boulay Marguerite Henriette Emilie, ménagèrede Premier domiciliée à RomainmotierCélibatairenée à Premier le onze Novembre mil huit cent septante septfille de Jean Marc François Boulayet de Christine Elise Alther, née Bonard, domiciliée à PremierLes publications ont eu lieu à Romainmotier Croy Lapraz et Premierle dix sept. et à Vevey le dix huit marsmil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier, de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'Etat civil de Montray
de célébrer le mariage à
Romainmotier

Communiqué : à l'Etat civil
de Montray le 23 Avril 1904

Signatures des époux :

Bonard FrançoisEmilie Bonard

Signatures des témoins :

Justine Alther à PremierBonard Ulysse à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

F. Roy Reigner

5. Juin. 18. N° 4

Conod et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Conod Auguste, agriculteur

des Clées et de Bretonnières domicilié à Bretonnières

Célibataire

né à Bretonnières le huit Aout mil huit cent huitante un

fils de François Louis Conod, agriculteur

et de Elise née Conod domiciliés à Bretonnières

2° Guignard Marie, agriculteur

de Signerolle et de Vaulion domiciliée à Signerolle

Célibataire

née à Signerolle le trois mai mil huit cent huitante

fille de Auguste Louis Guignard, agriculteur

et de Fanny Marie née Nicolet, domiciliés à Signerolle

Les publications ont eu lieu à Bretonnières et aux Clées le quinze à Vaulion le seize et à Signerolle le dix sept avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des époux
2° Promesse de mariage écrite
3° Certificats de publication des Bretonnières des Clées Signerolle et Vaulion

Communiqué : aux officiers de

l'état civil de Signerolle et de Vaulion le 6 Mai 1904

Signatures des époux :

Conod Auguste
Marie Conod

Signatures des témoins :

Victor Guignard
H. Guillaume Bretonnières

L'officier de l'état civil :

G. Roy Raquin

N° 5

Aujourd'hui sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

Bonard + Gleyremil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bonard Victor, employé au C.F.F. _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Croy et de Romainmotier domicilié à Crissier

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Croy le vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de feu Louis Henri Justin Bonard _____

domicile des parents:

et de Rosalie Elise née Maître domiciliée à Croy

Nom et profession de l'épouse:

2° Gleyre Henriette Olive, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Cossonay et de Chevilly domiciliée à Cossonay

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Cossonay le quinze Aout mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Georges Gleyre, agriculteur

domicile des parents:

et de Adèle Olive née Guignard, domiciliée à Cossonay

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Croy Romainmotier CossonayChevilly le vingt-un et à Crissier le vingt-deux Avrilmil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Romanel de
célébrer le mariage à Romainmotier

Signatures des époux:

Bonard VictorBonard Henriette

Signatures des témoins:

Jean Courvoisier de RomainmotierL. Herrier à Romainmotier

Communiqué: aux officiers de

l'état civil de Romanel Cossonay
La Trazz le 7 Mai 1904

L'officier de l'état civil:

G. Roy Requin

N° 6

Fouvy et Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six mai* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mit neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fouvy Léon, agriculteur*

de *Brettonnières* domicilié à *Brettonnières*

Célibataire

né à *Brettonnières le douze juin* mil huit cent *septante six*

fil de *Jules Fouvy, agriculteur à Brettonnières*

et de *Louise Jeannette, née Lachet décédée*

2° *Magnenat Rosine, couturière*

de *Brettonnières* domiciliée à *Brettonnières*

Célibataire

née à *Brettonnières le quinze juillet* mil huit cent *soixante*

fille de *Augustin Magnenat, agriculteur*

et de *Anne Marie née Boëgly domiciliés à Brettonnières*

Les publications ont eu lieu à *Brettonnières le trente avril*

mit neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extraits de Naissance des époux*
- 2° *Promesse de mariage écrite*
- 3° *Certificat de publication de Brettonnières*

Signatures des époux :

Léon Fouvy
Rosine Fouvy Magnenat

Signatures des témoins :

E. Fabuel à Romainville
E. Magnenat à Brettonnières

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Roy Requier

16. Oct. 18. N° 7.

Paget et Perriaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Paget John, agriculteur

de Remier domicilié à Remier

célibataire

né à Remier, le huit avril mil huit cent septante cinq

fils de Constant Paget, agriculteur à Remier

et de défunte Jeanne Honicelle née Chybaud

2° Perriaz Caroline Emma, sans profession

de Chavornay et à l'Abergement domiciliée à Remier

célibataire

née à Remier, le premier Novembre mil huit cent quatre vingt deux

fille de Constant Perriaz, agriculteur

et de Elie Guib né Trihan, domiciliés à Remier

Les publications ont eu lieu à l'Abergement et à Remier le quinze juin, à Chavornay et à Remier, le seize juin mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
certificats de publication de Remier
Chavornay, l'Abergement et Remier

Signatures des époux :

John Paget
Caroline Paget

Signatures des témoins :

Arnot Paget
J. Steiner à Remier

Communiqué : à l'état civil

de Paulmes, Chavornay et
Ligugère, le 2 juillet 1904.

pe: L'officier de l'état civil :

H. Reigner, remplacant.

N° 8.

Monnier et Besson

Aujourd'hui *singt-trois juillet* mil ~~huit~~^{neuf} cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Monnier Lucien, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Armes* domicilié à *Armes*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Armes, le deux février* mil huit cent *septante-un*

Noms, profession et

fil de *Jacques Monnier*

domicile des parents :

et de *Madeline née Marchand, diocés.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Besson Louise Olive, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bofflens* domiciliée à *Bofflens.*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Bofflens, le six juillet* mil huit cent *septante-neuf.*

Noms, profession et

fille de *Louis Besson, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Louis Jenny né Chéseaux, domicilié à Bofflens.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bofflens le premier juillet, et à Armes le deux juillet, mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Armes, de célébrer le mariage à Rommornier.

Signatures des époux :

Lucien Monnier
Louise Olive Monnier

Signatures des témoins :

Arrien Monnier
Gustave Curtet

Communiqué : *à l'officier de l'état civil d'Armes, le 23 juillet 1904.*

L'officier de l'état civil :

Ab. Rignier

N° 9

Clasquin et Couyer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-trois juillet* mil ~~huit~~^{neuf} cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Clasquin Marie Leon, ébéniste.*de *Vittel (Vosges Terr.)* domicilié à *Romainmôtier.**célibataire*né à *Vittel, le vingt-huit avril* mil huit cent *septante-huit.*fils de *Constant Clasquin, manoeuvre, domicilié à Vittel.*et de *Mari Josephine née Brizier, décédée.*2° *Couyer Adeline, ménagère.*de *Courf* domiciliée à *Romainmôtier.**célibataire*née à *Courf le six mai* mil huit cent *soixante*fille de *Jean Etienne François Couyer*et de *Esther née Roy, domiciliée à Romainmôtier.*Les publications ont eu lieu à *Romainmôtier et à Courf, le premier juin*
mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Extraits de naissance des époux.**Certificats de publications de Romainmôtier et Courf.**Permis de mariage réciproque.**Autorisation du Département de Justice et Police, de célébrer le mariage.*Communiqué: *à la Chancellerie d'état, le 23 juillet 1904.*

Signatures des époux:

*Leon Clasquin**Adeline Clasquin*

Signatures des témoins:

François Gourviesse
Eug. J. Gourviesse

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigner

N° 10.

Rasset et Suquiers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq juillet* mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rasset David Louis, conducteur C. T. F.*

de *Arment-dessus* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Tonalès-sur-Rex, le sept juillet* mil huit cent *septante-huit*

fils de *Jules Philippe Rasset*

et de *Jule Elise née Bratschy, domiciliés à Tonalès*

2° *Suquiers Marie Emma, ménagère*

de *Jurieux* domiciliée à *Jurieux*

célibataire

née à *Jurieux, le vingt-huit juin* mil huit cent *huitante-deux*

fille de *Jules Armand Suquiers*

et de *Elise Céline née Magnomat, domiciliés à Jurieux*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe et à Jurieux le dix juillet et à Arment-dessus le onze juillet, mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Substitution de l'Officier de l'état civil de Vallorbe de célébrer le mariage à Remouvières

Communiqué : *sur l'Officier de l'état civil de Vallorbe et de Arment-dessus, le 25 juillet 1904*

Signatures des époux :

Rasset David

Emma Rasset

Signatures des témoins :

Fritz Mörs Jules Suquiers

L'officier de l'état civil :

Ab. Rignier

N° 11.

Aujourd'hui seize septembre mil ~~huit~~^{neuf} cent quatre ~~vingt~~Zeberli et Hautier

Nom et profession de l'époux:

1° Zeberli Paul Albert, commis

Lieu d'origine et de domicile:

de Helderswil (Churgoni) domicilié à Penthalaz

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Sieu, le six janvier mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Jean Zeberli, dioc.

domicile des parents:

et de Rosine née Scheidegger, domiciliée au Brattus

Nom et profession de l'épouse:

2° Hautier Emma, pierriste

Lieu d'origine et de domicile:

de Jurions domiciliée à Jurions

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Jurions, le quatre octobre mil huit cent huitante

Noms, profession et

fille de Henri Hautier, agriculteur

domicile des parents:

et de Hector née Curtat, domiciliés à Jurions

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Jurions le sept, à Penthalaz le neuf et à
Helderswil, le neuf août, mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'état civil de Gattinay, de célébrer le mariage à Romarinétier.

Signatures des époux:

Zeberli Paul
Emma Zeberli née Hautier

Signatures des témoins:

Henri Hautier
Jean Zeberli

Communiqué: aux Officiers de l'état civil de Gattinay et de Hohentannen le 16 septembre 1904.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reiznier

N° 12.

Malherbe et Christen.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *huit octobre* mil ~~huit~~ cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Malherbe. François, agriculteur*

Etat civil :

de *Chavornay* domicilié à *Chavornay*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Chavornay, le deux mars* mil huit cent *septante-sept*

Noms, profession et

fils de *David Malherbe*

domicile des parents :

et de *Justine née Malherbe, sans deux dièdes*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Christen. Emilie. Marie, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Wolfschiessen (Unterwald)* domiciliée à *Jurion*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Jurion, le vingt-trois juin* mil huit cent *soixante*

Noms, profession et

fille de *Adolphe Michel Christen, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Elise Juny, née Cheseaux, domiciliés à Jurion*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chavornay le deux août, à Jurion le premier septembre, et à Wolfschiessen, le deux septembre, mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil, de Chavornay, de célébrer le mariage à Romainmotier.

Signatures des époux :

François Malherbe
Marie Malherbe.

Signatures des témoins :

Adolphe Christen
Lion Christen

Communiqué : *aux Officiers de l'Etat*

civil, de Chavornay et de Wolfschiessen, le 8 octobre 1904.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier.

N° 13.

Bourquin & Hestletler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit octobre* mil ~~1907~~ cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bourquin. Georges. Edouard, employé aux C. F. F.*des *Terrières et Côte aux fies* domicilié à *Briellonières*.*célibataire*né à *la Côte aux fies, le quatorze juillet* mil huit cent *septante-six*.fils des *défunts, Ulisse Albert Bourquin*.et de *Marioline ni Romang*.2° *Hestletler. Anna. Susanne, cuisinière*de *Guggisberg (Berne)* domiciliée à *Aranches*.*célibataire*née à *Aranches, le treize mars* mil huit cent *septante-vingt*.fille de *défunt Jacob Hestletler*.et de *Anna Susanne ni Müller*.Les publications ont eu lieu à *la Côte aux fies, le sept, aux Terrières le huit*
à Aranches et à Guggisberg, le neuf et à Briellonières le dix septembre
mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Bonnette de mariage, extraits
de naissance des époux, publications
de mariage, de Côte aux fies, Terrières
*Aranches, Guggisberg et Briellonières.*Communiqué : aux Officiers de l'état
civil des *Terrières, Côte aux fies,*
Aranches et Guggisberg
le 8 octobre 1907.

Signatures des époux :

Georges Bourquin
Anna Bourquin

Signatures des témoins :

Placide Romangnotier
Jean Courvoisier

L'officier de l'état civil :

M. Rignier

N° *M.*

Cheseau et Michot.

Aujourd'hui *vingt-sept Octobre* mil ~~huit~~ cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Cheseau Constant Henri agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jurins* domicilié à *Jurins*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Jurins, le trois Janvier* mil huit cent *soixante-sept*

Noms, profession et

fil de *Jean Louis Henri Friedrich Cheseau*

domicile des parents :

et de *Joseph Bouquet, sa femme, dédés.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Michot Marie Elise femme de chambre*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Taulion* domiciliée à *Widau, sœur Taulion*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Taulion, le sept septembre* mil huit cent *septant-huit*

Noms, profession et

filles de *Charles Jean Michot, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Elisabeth Kränzig, domiciliés à Widau*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Jurins le deux, et à Taulion le quatre Octobre, mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux, promesse de mariage écrite, publications de mariage de Jurins et de Taulion.

Signatures des époux :

Constant Cheseau
Marie Cheseau

Signatures des témoins :

Emile Feneux
Curtet Alexis

Communiqué : à l'officier de

l'état civil de Taulion, le 27
Octobre 1904.

L'officier de l'état civil :

Ab. Peignier

N° 15

Magnin et Couyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Magnin Henri Louis agriculteur*de *Montluçon*, domicilié à *Romainmotier**célibataire*né à *la Fère, rue Mont-la-Ville, le seize novembre* mil huit cent *septante-six*fils de *Jules Samuel Magnin, agriculteur*et de *Henriette Amélie née Richat, domiciliés à Montluçon*2° *Couyer Dina Marie, cuisinière*de *Envy*, domiciliée à *Envy**célibataire*née à *Envy, le vingt-neuf mars* mil huit cent *septante-neuf*fille de *Charles Henri Couyer, agriculteur*et de *Julie Amélie née Bertholet, domiciliés à Envy*Les publications ont eu lieu à *Romainmotier le premier, à Envy le deux, et à Montluçon le trois novembre, mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux promette de mariage, publications de mariage de Romainmotier Envy et Montluçon.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *la Fère, le dix-neuf novembre 1904.*

Signatures des époux :

*Henri Louis Magnin**Dina Magnin nee Couyer*

Signatures des témoins :

*Lucien Couyer**Edouard Couyer*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 16.

Borcard et Debonnevillle

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-quatre novembre* mil ~~huit~~ cent quatre-vingt

Lieu d'origine et de domicile :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° *Borcard Jules Adolphe* *jardinier*

Lieu et date de la naissance :

de *Châtelard* domicilié à *Bofflens*

Noms, profession et

célibataire

domicile des parents :

né à *Blarins, le vingt-un mai* mil huit cent *septant-huit*

Nom et profession de l'épouse :

fil de *Jules Borcard* employé aux E. G. à *Sauterne*

Lieu d'origine et de domicile :

et de *feu Suzanne née Hest sa femme*

Etat civil :

2° *Debonnevillle Marie Elise* *viticière*

Lieu et date de la naissance :

de *Gimel* domiciliée à *Sauterne*

Noms, profession et

célibataire

domicile des parents :

née à *Gimel, le vingt-un avril* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sauterne le huit, au Châtelard le neuf, à Gimel et à Bofflens le dix novembre mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage écrite
Publications de mariage de Gimel,
Sauterne, Châtelard et Bofflens.

Signatures des époux :

Jules Borcard
Elise Borcard
née Debonnevillle

Signatures des témoins :

Jules Borcard, père
Émile Faucher

Communiqué : aux Officiers de l'Etat

civil de *Sauterne, Montieur et Gimel*
le 25 novembre 1904.

L'officier de l'état civil :

M. Reignier

N° 17.

Othonin et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil ~~huit~~ cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Othonin Emile Eugène employé aux C. F. F.de Pomy domicilié à Romainmotiercélibatairené à Giez, le vingt-deux août mil huit cent septante-neuffils de Léon Rodolphe Othonin ordonnéet de Lucie née Chantrens, domiciliée à Romainmotier2° Müller Marie ménagèrede Envy domiciliée à Envycélibatairenée à Unter Hintere Bruch (Bern) le deux mil huit cent octobre 1880 (Suissarde)fille de feu Jean Mülleret de Rosine née Bülfer, domiciliée à EnvyLes publications ont eu lieu à Romainmotier le premier, à Envy le deux et à Pomy le cinq novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage écrite
Publications de mariage de Romainmotier-Envy et Pomy.

Communiqué : à l'Officier de
 l'état civil à Ursins, le 26 novembre
1904.

Signatures des époux :

Othonin E.
Marie Othonin-Müller

Signatures des témoins :

Chantrens Ami
Jacob Müller.

L'officier de l'état civil :

M. Ragnier.

N° 18.

Poget et Cochet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois décembre* mil ~~huit~~ cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Poget. Henri* *agriculteur*

de *Premier* domicilié à *Premier*

célibataire

né à *Premier, le vingt-ung novembre* mil huit cent *septante-sept*

fils de *Constant. Poget, agriculteur à Premier.*

et de *défunte. Jeanne Henriette, née Chybaud.*

2° *Cochet. Elise. Elisa* *institutrice*

de *Premier* domiciliée à *Premier*

célibataire

née à *Premier, le dix-huit juin* mil huit cent *huitante-un*

fille de *Jean. Henri. Cochet, agriculteur*

et de *Marie. Jeanette, née Candaux, domiciliée à Premier.*

Les publications ont eu lieu à *Premier, le vingt-sept novembre, mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage faite.
Publication de mariage de Premier.

Communiqué :

Signatures des époux :

Henri Poget
Elise Poget née Cochet

Signatures des témoins :

Francis Remoninotier
Antoine Poget Premier

L'officier de l'état civil :

Ab. Peignier

N°

Aujourd'hui

~~mil huit cent quatre-vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu~~

Nom et profession de l'époux:

1° Le *Numero 18 à la page 109, est celui de la dernière inscription faite*

Lieu d'origine et de domicile:

de dans l'année 1904. Les deux doubles domiciliés du présent registre sont

Etat civil:

conformes.

Ce que nous certifions.

Romainmotier le 31 décembre 1904.

Lieu et date de la naissance:

~~née à~~

~~mil huit cent~~ *Ab. Reigner.*

Noms, profession et

fils de



Off. de l'état civil.

domicile des parents:

et de

Nom et profession de l'épouse:

2°

Lieu d'origine et de domicile:

de

domiciliée à

Etat civil:

Un double a été remis le 9 janvier 1905, à l'autorité cantonale, en vertu de l'article 4 de la loi Romainmotier le 9 janvier 1905.

Lieu et date de la naissance:

~~née à~~

~~mil huit cent~~ *Ab. Reigner.*

Noms, profession et

filles de



Off. de l'état civil.

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu

*Vu le 9 février 1905
le Maire
H. Meynard*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1

Badan et Cugny.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *die-neuf Janvier* mil ~~huit~~ cent ~~quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Badan Paul* ~~seigneur~~

de *Sullent* domicilié à *Croy*

libataire

né à *Sullent la Ville, le quatorze novembre* mil huit cent ~~soixante-huit~~

fils de *François Samuel Badan*

et de *Marie ne Brocard, sa femme, tous deux décédés.*

2° *Cugny Rose Marguerite* ~~cardede~~

de *La Sarraz* domiciliée à *La Sarraz*

libataire

née à *La Sarraz, le treize août* mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *François Adrien Cugny, carrier de fabrique*

et de *Elise ne Roulet, sa femme, domiciliés à La Sarraz*

Les publications ont eu lieu à *Sullent, La Sarraz et Croy, le quatre Janvier, mil neuf cent cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Les certificats de publication de Sullent
La Sarraz et Croy.

Signatures des époux :

Paul Badan
Rose Badan Cugny

Signatures des témoins :

A. M. Raymond
L. Depensberg

Communiqué : *aux Officiers de l'état civil, de Sullent et de La Sarraz le 19 Janvier 1915.*

L'officier de l'état civil :

Ab. Rignier.

N° 1.

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{vingt}Descombaz et Delacretaz

Nom et profession de l'époux :

1° Descombaz Louis Frédéric, employé aux jeux.

Lieu d'origine et de domicile :

de Sutty et Genève domicilié à Romainmotier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Genève, le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fils de Monsieur Charles Daniel Descombaz

domicile des parents :

et de Jeanne Thérèse née Devalard, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Delacretaz Julie née Bossot, cuisinière.

Lieu d'origine et de domicile :

de La Praz et Yveron domiciliée à Arrex (Arbe)

Etat civil :

veuve de Louis John Delacretaz, dit le deux avril mil neuf cent deux.

Lieu et date de la naissance :

née à Rex, le quatorze juillet mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de Charles Louis Emmanuel Bossot

domicile des parents :

et de Sarah née Berthel, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romainmotier, La Praz, Arrex et Yveron, le sept mars, à Sutty et Genève le huit mars mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux.
Extrait de mariage de Julie Delacretaz née Bossot. Extrait de décès de Louis John Delacretaz. Promesse de mariage écrite. Publications de Romainmotier, La Praz, Arrex, Yveron, Sutty et Genève.

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de Genève, Sutty, Arrex et Arrex le 25 mars 1905.

Signatures des époux :

L. Descombaz
Julie Descombaz née Bossot.

Signatures des témoins :

Genève Ulysse
Henriette Genève

L'officier de l'état civil :

Ab. Rignier

N° 3.

Seyer et Chauvet

Aujourd'hui *div-huit mai* mil huit cent ~~quatre-vingt~~^{neuf} ~~vingt~~^{cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Seyer Libératus, ingénieur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Willisau Stadt. (Suisse)* domicilié à *Romainmotier.*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Willisau Stadt. Sollikon, le onze juin* mil huit cent *septante-quatre.*

Noms, profession et

fils de *Fridolin Seyer*

domicile des parents :

et de *Marie née Marfurt, sans deux dièdes.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chauvet Marie Emilie, institutrice*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Collombier sur Morges* domiciliée à *Romainmotier.*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Baulmes, le cinq mai* mil huit cent *septante-cinq.*

Noms, profession et

fille de *Alfred Henri Chauvet, docteur médecin.*

domicile des parents :

et de *Augustine Louise née Metthal, domiciliée à Baulmes.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Romainmotier le vingt-sept avril, à Collombier, le vingt-neuf, et à Willisau Stadt, le quatre mai, mil neuf cent-cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication, de Willisau Stadt, Collombier et Romainmotier.*

Signatures des époux :

*Lib. Seyer
Emilie Seyer née Chauvet.*

Signatures des témoins :

*A. Chauvet à Romainmotier
L. Chauvet-Jobler, Romainmotier*

Communiqué : *aux Officiers de l'état*

*civil, de Willisau Stadt, et de
Vullierens, le 10 mai 1905.*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° A.

Aujourd'hui vingt mai mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{cinq}

Scarpa et Seduzzi

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Scarpa Giuseppe, tailleur de pierre

Lieu d'origine et de domicile:

de Sesignano Parme (Parma) Italie domicilié à Premis

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Cassio (Parma) le vingt-deux mai mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fil de feu Gregorio Scarpa

domicile des parents:

et de Dominica Stellaire Agostini, domiciliée à Cassio

Nom et profession de l'épouse:

2° Seduzzi Maria Dominica Elisabetta, ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Sesignano Como Italie domiciliée à Premis

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Quagno (Como) le deux juillet mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de feu Francesco Seduzzi

domicile des parents:

et de Virginia Bianchi, domiciliée à Quagno

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Premis le dix sept. mars, à Sesignano le
siège civil, et à Sesignano le vingt-trois avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de matricules des époux
Certificats de publication de Premis
Sesignano et Sesignano
Promesse de mariage écrite
Autorisation du Dépt. de Justice
et Police, de célébrer le mariage

Communiqué:

à la Chancellerie d'Etat, le
20 mai 1905

Signatures des époux:

Giuseppe Scarpa
Maria Seduzzi

Signatures des témoins:

Henri aux Eclis
Bortolani François aux Eclis

L'officier de l'état civil:

Ab. Pignatelli

N° 5.

Aujourd'hui vingt-six mai mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{cinq}

Studer et Godel.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Studer, François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grafenried (Fume) domicilié à Befflens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Befflens, le neuf août mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de David Studer, agriculteur

domicile des parents :

et de Lucie Fambelle, née Bourruard, domiciliés à Befflens

Nom et profession de l'épouse :

2° Godel, Léa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Arnex/Arbe domiciliée à Arnex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Arnex, le huit juillet mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Lucie Godel, agriculteur

domicile des parents :

et de Pascal, née Monnier, domiciliés à Arnex

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Befflens, le trente avril, à Arnex, le premier mai, et à Grafenried, le deux mai, mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de
Befflens, Arnex et Grafenried

Signatures des époux :

François Studer
Léa Studer née Godel

Signatures des témoins :

Jean Courvoisier, D. S. Agr. ann. mot. 1905
J. Couvoisier, D. S. Agr. ann. mot. 1905

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Arnex et Grafenried, le 27
mai 1905.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiguer

N° 6.

Aujourd'hui *vingt-sept mai* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{cinq}*Lyon et Leyraz.*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Lyon. Henri, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *La Traz*domicilié à *La Traz.*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *La Traz, le quatorze mai* mil huit cent *huitante*

Noms, profession et

fils de *Jean. Henri. Lyon, agriculteur*

domicile des parents:

et de *Elise née Deladeta, domiciliée à La Traz.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Leyraz. Berthe. Ute, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Pisaz*domiciliée à *Lignerolle.*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Corberier, le vingt-six août* mil huit cent *huitante-huit.*

Noms, profession et

fille de *Jean. François. Louis. Leyraz*

domicile des parents:

et de *Emma. Louisa née Paris, domiciliée à Lignerolle.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *La Traz et Lignerolle, le neuf, et à Pisaz le onze avril mil neuf cent cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de La
Traz, Lignerolle et Pisaz

Signatures des époux:

Lyon Henri.
Berthe Lyon née Leyraz

Signatures des témoins:

Louis Lyon à La Traz
J. H. H. à Romannetier

Communiqué: *aux Officiers de l'état*
civil de Lignerolle et Chusclat le 26
mai 1905.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigner.

N°
Demont & Rochat.

Aujourd'hui huit juin mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{cinq} vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Demont Benjamin François employé aux C.F.P.

Lieu d'origine et de domicile :

de Tullierens et Grany domicilié à Remons gare

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tullierens, le vingt-neuf avril mil huit cent ~~huitante~~^{huit}

Noms, profession et

fils de Charles Demont, délégué

domicile des parents :

et de Thany Jule née Terrette, domiciliée à Tullierens

Nom et profession de l'épouse :

2° Rochat Marie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Croy domiciliée à Croy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Croy, le vingt-deux décembre mil huit cent ~~huitante~~^{sept}

Noms, profession et

fille de Joséph Abram Rochat, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Marguerite née Maubier, domiciliée à Croy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Croy le onze, et à Remons, Tullierens et Grany, le douze mai, mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Remons, de célébrer le mariage à Remons, notier

Signatures des époux :

Benjamin Demont
Marie Demont née Rochat

Signatures des témoins :

Emma Meylan au Sichey
Ulysse Rochat à Croy

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de Remons, Col lambier et Grany, le 8 juin 1905.

L'officier de l'état civil :

Ab. Pignier

N° 8.

Aujourd'hui six juillet mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{cinq}Berney et Chesneau

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Berney Jules Francis, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile:

de L'Abbaye domicilié à Jurieux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à aux Bieux, le vingt-un août mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fils de David Berney

domicile des parents:

et de Adeline née Berney, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse:

2° Chesneau Rosalie Marie, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile:

de Jurieux domiciliée à Jurieux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Jurieux, le vingt-deux octobre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Jean Louis Henri Frédéric Chesneau

domicile des parents:

et de Josephine née Boquet, tous deux décédés.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye le dix-sept, et à Jurieux le dix-huit juin, mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
Certificats de publication de L'Abbaye
et de Jurieux.

Signatures des époux:

Jules Berney
Marie Berney née Chesneau

Signatures des témoins:

Jean Couvresis De Nandemont-Luffe
J. Couvresis a Romainmottier

Communiqué: à l'officier de l'état

civil de L'Abbaye, le 6 juillet 1905.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigner.

N^o 9.

Grandjon et Vuillens.

Aujourd'hui *singt-six juillet* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o *Grandjon Georges César, mineur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Longjumeau* domicilié à *Croy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Clarmont, le singt-six juillet* mil huit cent *septante-six*

Noms, profession et

fil de *Jules Henri Grandjon, instituteur*

domicile des parents :

et de *Mme Charlotte née Baud, domiciliés aux Cuilleries de Grandjon.*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Vuillens Alice Mina, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *L'Isle* domiciliée à *Croy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Croy, le singt-quatre janvier* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

Noms, profession et

fille de *Mme Edouard Vuillens, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Mlle Lucette Louise née Raymond, domiciliés à Croy.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Longjumeau, Croy et L'Isle, le huit juillet*
mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Lon-
jumeau, L'Isle et Croy

Signatures des époux :

Grandjon

Mina Grandjon née Vuillens

Signatures des témoins :

R. Magnenet Roussier à Taubion.

Jules Berger à Croy.
H. Grandjon instit. aux Cuilleries.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué : *aux Officiers de*

l'Etat civil de Longjumeau et de
L'Isle, le 16 juillet 1905.

N° 11.

Guillaume et Roy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *div. huit. cent* — mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guillaume. Henri. agriculteur.*

de *Brétomnières* — domicilié à *Brétomnières.*

célibataire.

né à *Brétomnières, le neuf. janvier* — mil huit cent ~~quatre-vingt-un.~~^{cinq}

fils de *Alfred. Guillaume, agriculteur à Brétomnières.*

et de *Jeanette née Boret. tidée.*

2° *Roy. Olympes. Céline. ménagère.*

de *Brétomnières* — domiciliée à *Brétomnières.*

célibataire.

née à *Brétomnières, le vingt. janvier* — mil huit cent ~~septante-six.~~^{septante-six.}

fille de *François. Emile. Roy, agriculteur.*

et de *Cécile. Céline née Guillaume à Brétomnières.*

Les publications ont eu lieu à *Brétomnières, le vingt-deux. juillet.*
mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Certificat de publication de Brétomnières.

Promesse de mariage écrite.

Communiqué :

Signatures des époux :

Henri Guillaume
Olympe Guillaume née Roy

Signatures des témoins :

Georges Roy à Brétomnières.
Robert Glardon à Tallorbe.

L'officier de l'état civil :

M. Rignier

N° 11.

Boulaz et Cochet.

Aujourd'hui *sept. Octobre* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{vingt}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Boulaz, Charles François, tailleur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Premier* domicilié à *Premier*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Premier, le vingt-deux août* mil huit cent *septante-neuf*

Noms, profession et

fils de *Mme. François Boulaz, diide*

domicile des parents :

et de *Christine, Elise Albert, née Bonard, à Premier*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Cochet, Henriette Alfredine, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Premier* domiciliée à *Premier*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Premier, le vingt-trois décembre* mil huit cent *septante-sept*

Noms, profession et

fille de *Jean Henri Cochet, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Mme. Jeanette née Candaux, à Premier*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Premier, le vingt août, mil-neuf cent cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificat de publication, de Premier.*

Communiqué :

Signatures des époux :

C. Boulaz
Alfredine Boulaz Cochet

Signatures des témoins :

Bonard Louis Chillon
Boulaz Premier

L'officier de l'état civil :

M. Prignier

N° 11.

Aujourd'hui sept. octobre mil huit cent quatre-vingt-

Ziegler et Soumis.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Ziegler. Jacob. ouvrier de fabrique.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Unterarmen. (Solothurn)*domicilié à *Envy. (Vaud)*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Wissilly (Fribourg) le vingt-un. avril* mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de *Jacob Ziegler, à Bâle.*

domicile des parents:

et de *Emma. Schumann, née Grunder.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Soumis. Louise. ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Gellenay. (Berne)*domiciliée à *Envy.*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Envy, le vingt. décembre* mil huit cent quatre-vingt-deux.

Noms, profession et

fille de *feu François. Soumis.*

domicile des parents:

et de *Elisa née Cuypers, à Envy.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Envy, le vingt-quatre août, à Aetingen et à Gellenay, le vingt-cinq août, mil neuf cent cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication, de Envy, Aetingen et Gellenay.*

Signatures des époux:

*Jacob Ziegler.
Louise Ziegler née Soumis*

Signatures des témoins:

*Jos. Favre Pompasles.
Edouard Miville à Orbe*

Communiqué: aux Officiers de l'état civil de Aetingen et de Gellenay, le 9. octobre 1905.

L'officier de l'état civil:

Ab. Pignat.

Rectification

Par ordre du Dépt. de Justice et Police du Canton de Vaud du 9 août 1946, l'inscription ci-contre est rectifiée en ce

sens que le nom patronymique "Soumis" soit orthographié SUMI, à l'exclusion de toute autre orthographe.

Romaninôtée, le 20 août 1946



Officier de l'état civil: *Neomand*

N° 13.

Aujourd'hui *douze octobre* mil huit cent ~~quatre~~ ^{vingt} ~~vingt~~

Villard et Reigner.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Villard Auguste Charles Hector, tailleur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dailleur* domicilié à *Romainmotier.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Charbonnières, le quatre août* mil huit cent *septante cinq.*

Noms, profession et

fil de *feu Charles Frédéric.*

domicile des parents :

et de *Sainte-Mélanie née Pothat, à Romainmotier.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Reigner Rosalie, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Zofingen et de Romainmotier* domiciliée à *Romainmotier.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Romainmotier, le premier février* mil huit cent *septante un.*

Noms, profession et

fille de *feu Henri.*

domicile des parents :

et de *Sainte-Jenny née Grandjean, à Romainmotier.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Romainmotier, le vingt-sept, à Zofingen, le vingt-huit, et à Dailleur, le vingt-neuf septembre, mil huit cent cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publications, de Ro-
mainmotier, Zofingen et Dailleur.*

Signatures des époux :

*Villard Auguste
Rosalie Villard née Reigner*

Signatures des témoins :

*Ab. Reigner à Romainmotier
Mois Besson à Romainmotier*

Communiqué : *aux Officiers de*

*l'état civil de Zofingen et Sul-
lenz, le 12 octobre 1905.*

L'officier de l'état civil :

*J. Paulen
Prêtre*

N° 14.

Aujourd'hui quatre novembre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{vingt}*Jaquet et Vinturier*

Nom et profession de l'époux :

1° *Jaquet. Charles instituteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vallabe* domicilié à *Paris*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Vallorbe, le sept. novembre* mil huit cent *quatre-vingt deux*

Noms, profession et

fils de *Charles Louis Jacob Jaquet, ancien forestier*

domicile des parents :

et de *Louise Marie Adèle Lucrèce nie Halcy, diocèse*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Vinturier. Fanny Anna institutrice*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pièce* domiciliée à *Piètonnières*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Bex, le vingt-un octobre* mil huit cent *quatre-vingt quatre*

Noms, profession et

fille de *Frédéric Adami Auguste Vinturier, maître ferblanter*

domicile des parents :

et de *Adèle nie Quallerat, domiciliés à Bex*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Piètonnières, le quinze, à Vallorbe et à Pièce, le quatorze, et à Paris, le quinze octobre, mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Chaux-de-Fonds de célébrer le mariage à Romanel Motier.

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de *Vallorbe, Pièce et Chaux-de-Fonds, le 4 novembre 1905.*

Signatures des époux :

*Charles Jaquet**Fanny Jaquet Vinturier*

Signatures des témoins :

*Charles Louis Jaquet Vallorbe**Charles Lucien Jaquet Vallorbe*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 15.

Gasser et Rochaz.

Aujourd'hui *seize novembre* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Gasser Joseph, électro technicien.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Baar (Zug)* domicilié à *St. Rex.*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Baar le dix Juin* mil huit cent *quatre-vingt*

Noms, profession et

fils de *Franz Joseph Gasser, diocésain.*

domicile des parents :

et de *Elisabeth née Arnet, à Baar.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Rochaz Marguerite Elise Lucie Alice.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lully Le Lior, Paurmant et Romammotier* domiciliée à *Rommammotier.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Arbe, le deux février* mil huit cent *septant-neuf.*

Noms, profession et

fille de *Charles David Eugène Rochaz, Résident du Tribunal, du district d'Arbe.*

domicile des parents :

et de *Lucie née Jaquet, domiciliée à Romammotier.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Rommammotier et à Lully, le neuf, à Baar et au Lior le dix, à Paurmant et à St. Rex, le onze octobre, mil neuf cent cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil de St. Rex, de célébrer le mariage à Romammotier.

Signatures des époux :

J. Gasser
Marguerite Gasser née Rochaz

Signatures des témoins :

Mathilde Rochaz
Rommammotier
Jeanne Krieg
Sausanne

Communiqué : aux Officiers de

l'Etat civil de Baar, St. Rex, Lully, Le Lior et Lullbois, le 16 novembre 1905.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 16.

Aujourd'hui dix-huit novembre mil huit cent ~~quatre~~^{neuf} vingt

Paget et Paget.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Paget. Emile Henri, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Premier* domicilié à *Premier*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Premier, le dix-neuf avril* mil huit cent *septante-sept.*

Noms, profession et

fils de *Louis Emile Paget, agriculteur à Premier*

domicile des parents:

et de *Mme Marie Anne Jeanne nee Richard, décedée*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Paget. Marie Ida, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Premier* domiciliée à *Premier*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Premier, le six avril* mil huit cent *septante-huit.*

Noms, profession et

fille de *Jean Henri Paget, agriculteur.*

domicile des parents:

et de *Lucie Jeanette nee Roy, à Premier*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Premier, le quinze octobre, mil neuf cent*
cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificat de publication de Premier.

Signatures des époux:

Emile Henri Paget,
Ida Paget nee Paget

Signatures des témoins:

Cornest Paget à Premier,
Jules Paget à Premier

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

Ab. Reizner.

N° 17.

Aujourd'hui dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt

Ecuysse et Ecuysse née Chanson.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Ecuysse Louis agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Envy* domicilié à *Envy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Envy, le vingt-sept novembre* mil huit cent *septante-vingt*

Noms, profession et

fils de *Louis Ecuysse*

domicile des parents :

et de *Ludette née Roy, sans deux décedés*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Ecuysse Adèle Marguerite née Chanson ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Envy* domiciliée à *Envy*

Etat civil :

veuve de Léon Ecuysse, dès le onze mai, mil neuf cent un

Lieu et date de la naissance :

née à *Mearis, le vingt-neuf juillet* mil huit cent *septante-vingt*

Noms, profession et

fille de *Charles Louis Chanson à Mearis*

domicile des parents :

et de *Marie Louise Fole Comme née Parbet, décedée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Envy, le premier octobre, mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance de l'époux
Extrait de mariage de l'épouse
Extrait de décès de Léon Ecuysse
Promesse de mariage écrite
Certificat de publication d'Envy*

Communiqué :

Signatures des époux :

*Louis Ecuysse
Adèle Ecuysse Chanson*

Signatures des témoins :

*M. Decoppet notaire à Romanirotte
L. Heimer à Romanirotte*

L'officier de l'état civil :

Ab. Feignier

N° 18.

Roy et Guillaume

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy Auguste, agriculteur.

de Pretonnières. domicilié à Pretonnières.

célibataire.

né à Pretonnières, le quatre juillet mil huit cent cinquante.

fils de Jean Auguste Roy, agriculteur à Pretonnières.

et de Marie née Candaux, séeide.

2° Guillaume Elvina, ménagère.

de Pretonnières. domiciliée à Pretonnières.

célibataire.

née à Pretonnières, le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt quatre.

fille de Alfred Guillaume, agriculteur, à Pretonnières.

et de Jeanette née Provot, séeide.

Les publications ont eu lieu à Pretonnières, le huit novembre, mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificat de publication de
Pretonnières.

Communiqué :

Signatures des époux :

Aug. Roy

Elvina Roy née Guillaume

Signatures des témoins :

E. Raignier Maire à Pretonnières

J. Baulas Maire à Pretonnières

L'officier de l'état civil :

Ab. Raignier.

N° 19.

Bonard et Magnenet.

Aujourd'hui *vingt-six décembre* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{vingt}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Bonard Ulysse* sellier

Lieu d'origine et de domicile :

de *Romainmotier Croy et La Pray* domicilié à *Romainmotier*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Romainmotier*, le *huit septembre* mil huit cent *huitante*

Noms, profession et

fils de *Jean Samuel Bonard*

domicile des parents :

et de *Amélie Françoise* née *Wauhier*, haut deux dévidés

Nom et profession de l'épouse :

2° *Magnenet Lina*, minajère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Breillemont* domiciliée à *Romainmotier*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Breillemont*, le *div-huit avril* mil huit cent *huitante cinq*

Noms, profession et

fille de *Augustin Magnenet*, agriculteur

domicile des parents :

et de *Anne Marie* née *Bögely*, domiciliée à Breillemont

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Romainmotier Croy La Pray et Breillemont* le *deux décembre* mil ~~neuf~~^{neuf} cent *vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificat de publication de
Romainmotier Croy La Pray
et Breillemont

Communiqué :

Signatures des époux :

Bonard Ulysse

Lina Bonard née Magnenet

Signatures des témoins :

Augustin Magnenet
à Breillemont

Emile Guillaume à Breillemont

L'officier de l'état civil :

Ab. Freymond

N° 10

Cloux et Chybaud.

Nom et profession de l'époux:

1° Cloux. Ami. Lucien, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile:

de L'Isle.

domicilié à La Pray.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

né à La Coude, sière L'Isle, le vingt. janvier mil huit cent huitante.

Noms, profession et

fils de David. Albert. Cloux, héraud.

domicile des parents:

et de Isaline. Henriette née Baud. domiciliés à La Coude.

Nom et profession de l'épouse:

2° Chybaud. Julie. Hélène. Pierrette.

Lieu d'origine et de domicile:

de La Pray.

domiciliée à La Pray.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à La Pray, le huit. janvier mil huit cent huitante un.

Noms, profession et

fille de Jean. Auguste. Chybaud, agriculteur.

domicile des parents:

et de Hélène. née Pray, domiciliés à La Pray.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à La Pray, le dix-sept, et à L'Isle, le dix huit novembre, mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux.

Somme de mariage écrite.

Certificats de publication de La Pray et de L'Isle.

Signatures des époux:

Lucien Cloux

Julie Cloux née Chybaud.

Signatures des témoins:

Jean Courvoisier de Romainmotier

Hyss. Bonard Romainmotier.

Communiqué: à l'officier de

l'état civil de L'Isle, le 27 décembre 1905.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigner.

N° _____

Aujourd'hui _____

_____ mil huit cent quatre vingt _____

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Le Numéro 20, à la page 130, est celui de la dernière inscription faite

Lieu d'origine et de domicile :

de sans l'année 1905. domicilié à Les deux doubles du

Etat civil :

présent registre, sont conformes. Ce que nous certifions.

Romainmôtier le 31 décembre 1905.

Lieu et date de la naissance :

né à _____

_____ mil huit cent Ab. Reigner

Noms, profession et

_____ fils de _____



_____ Off. de l'état civil

domicile des parents :

_____ et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Un double a été remis le 9. Janvier 1906, à l'autorité cantonale

Lieu d'origine et de domicile :

de en exécution de l'Article 8 de la loi domiciliée à _____

Etat civil :

Romainmôtier le 9 Janvier 1906.

Lieu et date de la naissance :

née à _____

_____ mil huit cent Ab. Reigner

Noms, profession et

_____ fille de _____



_____ Off. de l'état civil

domicile des parents :

_____ et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

*Acte le 6 Janvier 1906.
Ab. Reigner
W. Reigner*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Aujourd'hui quinze février mil huit cent ~~quatre~~^{neuf} ~~vingt~~^{soix.}Corbaz et Jaccard.

Nom et profession de l'époux :

1° Corbaz Ami Henri, employé aux C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et du Mont. domicilié à Étoy.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Reussigny, le vingt-neuf juillet mil huit cent septante-neuf.

Noms, profession et

fils de Henri Charles Corbaz

domicile des parents :

et de Mme Sylvié ne Chantrens, domiciliée à Étoy.

Nom et profession de l'épouse :

2° Jaccard Edith Céline, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Clés. domiciliée à Romainmotier.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Puzille (Clés) le dix huit janvier mil huit cent quatre-vingts.

Noms, profession et

fille de Lina Eugénie Rochat ne Jaccard, en France

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romainmotier, et Clés, le huit, au
Mont, le cinq, et à Étoy et Lausanne, le six, janvier, mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de
l'état civil de St. Prix, de céli-
biter le mariage à Romainmotier.

Signatures des époux :

Ami Corbaz
Céline Corbaz ne Jaccard

Signatures des témoins :

Othonia C. Romainmotier
Ciana Antoine Romainmotier

Communiqué : aux Officiers de l'é-
tat civil de Lausanne, Romanel
et St. Prix, le 17. janvier 1906.

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier

N° 2.

Aujourd'hui dix-sept février mil huit cent quatre-vingt

Rocheat, et Chevalier née Desmoules.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Rocheat, Alfred, Emile, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cray* domicilié à *Cray*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Cray, le vingt-six octobre* mil huit cent *inquante-six.*

Noms, profession et

filis de *Jacques Louis Rocheat.*

domicile des parents :

et de *Louise née Raymond, sans deux témoins.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chevalier, Marie née Desmoules.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cray, Romainmotier et Arbois* domiciliée à *Cray.*

Etat civil :

veuve de Louis Chevalier, dit le vingt-deux janvier, mil neuf cent cinq.

Lieu et date de la naissance :

née à *La Sarraz, le vingt-six août* mil huit cent *septante-deux.*

Noms, profession et

filie de *Jean Pierre Desmoules, charpentier, à La Sarraz*

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Deloy, veuve*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Romainmotier Cray et Arbois, le vingt-sept janvier, mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance de l'époux
Extrait du mariage Chevalier
Desmoules, extrait du décès de
Louis Chevalier, promesse de ma-
riage écrite, certificat de publi-
cation de Romainmotier Cray et Arbois.*

Communiqué : *à l'officier de
l'état civil d'Arbois, le 17 février
1906.*

Signatures des époux :

Alfred Rocheat

Marie Rocheat née Desmoules

Signatures des témoins :

*Alexandre Desmoules La Sarraz
Adrien Stoffhäuser Cray*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigier

N^o 3.Aujourd'hui *vingt-quatre février* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{soixante}*Monnier et Besson.*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o *Monnier Pierre Adrien, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Amex.* domicilié à *Amex.*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Amex, le vingt-huit novembre* mil huit cent *soixante-cinq.*

Noms, profession et

fils de *feu Jacques Monnier.*

domicile des parents:

et de *feu Madeleine née Marchand.*

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Besson Augustine, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Bofflens.* domiciliée à *Bofflens.*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Bofflens, le vingt-neuf mars.* mil huit cent *quatre-vingt-quatre.*

Noms, profession et

fille de *Louis Besson agriculteur.*

domicile des parents:

et de *Louise Jenny, née Cheseaux, domiciliés à Bofflens.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Amex le sept, et à Bofflens, le huit*
février, mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Amex, de célébrer le mariage à Romainmotier.

Signatures des époux:

*Adrien Monnier**Augustine Monnier Besson*

Signatures des témoins:

*Adèle Laurent Chavornay**Emile Marchand Bofflens*

Communiqué: à l'officier de

l'état civil à Amex, le 9^h
février 1906.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reizquier.

N° *H.*

Aujourd'hui *vingt-quatre mars* mil ~~huit~~ ^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~ ^{six}

Ecuyer et Ecuyer.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Ecuyer. Edouard, pierreux.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Envy* domicilié à *Envy.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Pielançon (France)* le *honte mai* mil huit cent *huitante deux.*

Noms, profession et

et de fils de *Jélie. Louise Ecuyer, décédée.*

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

2° *Ecuyer. Adèle, cuisinière.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Envy* domiciliée à *Envy.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Envy*, le *vingt-deux septembre* mil huit cent *huitante cinq.*

Noms, profession et

et de fille de *Louis Ecuyer.*

domicile des parents :

et de *Suzette née Frey, sans deux décédés.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Envy*, le *neuf février*, mil *neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage écrite.
Certificat de publication de Envy.

Signatures des époux :

Edouard Ecuyer
Adèle Ecuyer née Ecuyer

Signatures des témoins :

Mois Ecuyer Envy
Edwin Ecuyer Envy

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 5.

Aujourd'hui *honte-mars* mil ~~neuf~~ ^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~ ^{six}*Besuchet et Boulay*

Nom et profession de l'époux:

1° *Besuchet Adrien Henri, électricien.*

Lieu d'origine et de domicile:

des *Clees et de l'Abergement* domicilié aux *Bayards (Neuhâtel)*

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

né à *Tallorbe, le honte-octobre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

Noms, profession et

fils de *François Louis Besuchet, bûcheron.*

domicile des parents:

et de *Henriette Julie née Matthey, à Tallorbe.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Boulay Lucie Marie, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Premier* domiciliée à *Premier.*

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à *Premier, le dix-neuf janvier* mil huit cent *quatre-vingt-deux.*

Noms, profession et

fille de *Louis Boulay, agriculteur.*

domicile des parents:

et de *Lucie Marie née Pesson, à Premier.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Premier le quatre, aux Clees et aux Bayards, le cinq, et à l'Abergement le sept mars, mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil des Bayards, de célébrer le mariage à Pro-mainmôtier.

Communiqué: *aux Officiers de*

l'Etat civil de Lignerolle et des Bayards, le 30 mars 1906.

Signatures des époux:

Besuchet Adrien
Marie Besuchet née Boulay

Signatures des témoins:

Boulay Louis à Premier
Marie Boulay à Fontaine-Comte

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigner.

N° 6.

Poget et Candaux.

Aujourd'hui *sept. avril.* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{soix.}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Poget, Louis Ernest, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Premier.* domicilié à *Premier.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Premier, le dix-neuf. août.* mil huit cent *quatre-vingt-quatre.*

Noms, profession et

fil de *Jean. Henri. Poget, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Louise. Jannette. née. Roy, à Premier.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Candaux. Anna. Mathilde, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Premier.* domiciliée à *Premier.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Premier, le seize. août.* mil huit cent *quatre-vingt-cinq.*

Noms, profession et

fille de *Alfred. Candaux, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Élise. Frustina. Adèle. née. Guignard, à Premier.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Premier, le dix-huit. mars, mil neuf cent six,*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificat de publication de Premier.*

Signatures des époux :

*Poget Ernest.
Anna Poget née Candaux*

Signatures des témoins :

*Poget Jules, à Premier.
Candaux Henri, à Premier.*

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier.

N° 7

Luquiers et Hautier

Aujourd'hui *sept. mil* mil ~~huit~~ ^{neuf} cent ~~quatre~~ ^{six} vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Luquiers. Jean. Henri, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Juriers.* domicilié à *Juriers.*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Juriers, le premier. Janvier* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

filz de *Jules Armand Luquiers, agriculteur.*

domicile des parents:

et de *Elisa. Celina née Magnenat, domiciliés à Juriers.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Hautier. Elisa, puerille.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Juriers.* domiciliée à *Juriers.*

Etat civil:

célibataire, mineur autorisée

Lieu et date de la naissance:

née à *Juriers, le trent août.* mil huit cent *quatre vingt six.*

Noms, profession et

fille de *Henri. César. Hautier, agriculteur.*

domicile des parents:

et de *Cécile née Baumgartner, domiciliés à Juriers.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Juriers, le dix mars, mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Autorisation du père de l'époux.
Certificat de publication de Juriers.*

Communiqué:

Signatures des époux:

*Henri Luquiers.
Elisa Luquiers née Hautier.*

Signatures des témoins:

*César, Hautier à Juriers.
Armand Baumgartner
à La Haye*

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigner.

H. No. 19. N° 8. *Enregistré*

Maillefer et Guignard

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux sept. juillet* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{six} vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Maillefer Robert Lucien, directeur technique*
de *Ballaigues et Lignerolle* domicilié à *Romainmotier*
célibataire

né à *Allon, le quatorze décembre* mil huit cent *septante trois*
fils de *Charles Louis Maillefer, constructeur mécanicien*
et de *Rose Julie née Uroz, domiciliés à Romainmotier*

2° *Guignard Hélière Ceile*
de *Le Lieu* domiciliée à *Romainmotier*
célibataire, (mineure autorisée)

née à *Romainmotier le dix huit septembre* mil huit cent *quatre vingt six*
fille de *Edmond Jaques Guignard, usinier*
et de *Adèle Ceile née Cart, domiciliés à Romainmotier*

Les publications ont eu lieu à *Romainmotier et au Lieu, le dix huit*
à Lignerolle le dix neuf, et à Ballaigues, le vingt trois juin
mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Autorisation du père de l'épouse.
Promesse de mariage écrite.
Certificat de publication, de Ro-
mainmotier, Le Lieu, Lignerolle
et Ballaigues.

Communiqué : *aux Officiers de*
l'état civil de Ballaigues, Li-
gnerolle et Le Lieu, le 11. juil-
let 1906.

Signatures des époux :

Robert Maillefer.
Hélière Maillefer née Guignard

Signatures des témoins :

Bn. Maillefer à Romainmotier.
A. Maillefer à Romainmotier
Jules P. Guignard au Lieu

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Divorce
Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu en date
du 29. Mai 1919, déclaré définitif et exé-
cutaire le 18. Juin 1919, le mariage des
époux *Maillefer et Guignard, inséré ci-*
contre, a été dissous pour le divorce.
Tribunal et Communiqué au Département
de Justice et Police, le 25. Juin 1919.
Ab. Reigner
off. de l'état civil.

(22. Janv. 1906) N° 9.
Puffi et Cuyjer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit août mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{quatre} vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Puffi. Aristé, menuisier modelleur

de Saanen (Reine) domicilié à Romainmotier

célibataire

né à Mesutier, le dix octobre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Emile Puffi, tapissier décorateur

et de Marianne Guillard, à La Sarraz

2° Cuyjer. Bertha Alice, couturière

de Envy domiciliée à Romainmotier

célibataire

née à Envy, le onze février mil huit cent quatre vingt sept

fille de feu Théophile François Cuyjer

et de Rosalie Peraz, née Roy, à Romainmotier

Les publications ont eu lieu à Romainmotier et à Envy, le sept.
et à Saanen, le huit. juillet, mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
Autorisation du tuteur de l'épouse
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication, de
Romainmotier, Envy et Saanen.

Signatures des époux:

Aristé Hamann Puffi
Bertha Puffi, née Cuyjer

Signatures des témoins:

A. Faurd. à Romainmotier
L. Aregol. à Romainmotier

Communiqué: à l'Officier de
 l'Etat civil, à Saanen, le
 18. août. 1906.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigner

N° 10.

Vallotton et Glayre

Aujourd'hui vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Vallotton, Julien, ^{maréchal} ~~maître~~, ^{maréchal} ~~maître~~

Lieu d'origine et de domicile :

de Agiez et Vallorbe domicilié à Genève.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Agiez, le vingt-trois mai mil huit cent septante-cinq.

Noms, profession et

fils de Edouard, Samuel, Vallotton, agriculteur.

domicile des parents :

et de Elise née Planck, domiciliée à Agiez.

Nom et profession de l'épouse :

2° Glayre, Marie, ^{pierriste} ~~pierriste~~

Lieu d'origine et de domicile :

de Bofflens domiciliée à Bofflens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Bofflens, le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-six.

Noms, profession et

fille de Elise Spori née Glayre, domiciliée à Bofflens.

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bofflens, le quatre, à Genève et à Vallorbe, le cinq, et à Agiez, le six, octobre, mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autant de l'officier de l'état civil de Genève, de célébrer le mariage à Romainmôtier

Signatures des époux :

Julien Vallotton
Marie Vallotton née Glayre

Signatures des témoins :

Henri Spori à Bofflens
Amis Echantrens, à Romainmôtier

Communiqué :

aux officiers de l'état civil de Agiez, Vallorbe et Genève, le 20 octobre 1906.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 11

Rochat et Collomb.

Nom et profession de l'époux :

1° Rochat. Emile, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Leu domicilié à Pampigny.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Leu le vingt-sept. octobre mil huit cent quatre-vingt quatre.

Noms, profession et

fils de Louis. Samuel. Rochat, agriculteur.

domicile des parents :

et de Marie née Rochat, domiciliés à Pampigny.

Nom et profession de l'épouse :

2° Collomb. Rachel, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Brettonnières. domiciliée à Brettonnières.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Brettonnières, le quatre. décembre mil huit cent quatre-vingt.

Noms, profession et

fille de Edouard. Julien. Collomb, agriculteur.

domicile des parents :

et de Marie née Roy, domiciliés à Brettonnières.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Leu, à Brettonnières et à Pampigny,
le vingt-six. octobre, mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de
l'état civil de Pampigny, de
célébrer le mariage à Pomain-
môtier.

Communiqué : aux Officiers de l'état
civil de Leu et de Pampigny
le 27. novembre 1906.

Signatures des époux :

Rochat Emile.Rachel Rochat née Collomb

Signatures des témoins :

Rose Collomb à BrettonnièresAlfred Collomb à Brettonnières

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 12.

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt

Borgeaud et Steiner.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Borgeaud, François Constant, jardinier.

Lieu d'origine et de domicile :

de Montcherand et Morrens (Sud) domicilié à Romainmotier.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Montcherand, le premier février mil huit cent quatre-vingt deux.

Noms, profession et

fils de Louis Borgeaud, cafetier.

domicile des parents :

et de Marie née Widmer, domiciliés à Romainmotier.

Nom et profession de l'épouse :

2° Steiner, Marie-Elise, modiste.

Lieu d'origine et de domicile :

de Austerlitzmors (Bern) domiciliée à Romainmotier.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Romainmotier, le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt un.

Noms, profession et

fille de Jacob Steiner, négociant.

domicile des parents :

et de Marie-Martine née Chanton, domiciliés à Romainmotier.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romainmotier, le six, à Montcherand, et à Kuzzenberg, le sept, et à Morrens, le huit novembre, mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication, de Montcherand, Morrens, Kuzzenberg et Romainmotier.

Signatures des époux :

F. Borgeaud
M. Borgeaud née Steiner

Signatures des témoins :

A. Steiner, à Romainmotier
R. Borgeaud Sursanne

Communiqué : aux Officiers de l'état

civil, à Arbe, Poliez-le-Grand, et Kuzzenberg, le 8 décembre 1906.
Une 2^e fois, à Arbe, le 22 octobre 1920.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 13.

Meyer et Lyon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *neuf* décembre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{deux} vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Meyer Alfred, charbon.*

de *Schwendibach (Bern)* domicilié à *Romainmotier (Vaud)*
Schwendibach, commune municipale de Heiligenschwendibach (Bern)
célibataire.

né à *Cornier (Neuchâtel)* le *sept* mars mil huit cent *soixante six.*

fils de *David Frédéric Meyer.*

et de *Rosina née Maurer, tous deux décédés.*

2° *Lyon Aline Léoni, couturière.*

de *La Traz* domiciliée à *La Traz.*

célibataire.

née à *Lenardevin, le vingt-neuf* janvier mil huit cent *septante sept.*

fille de *Mme Lyon, domiciliée à Exlins près Neuchâtel.*

et de *Jeanette née Furbügg, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Chaux-de-Fonds et Romainmotier, le*
vingt-sept novembre, mil *neuf* cent *seize.*

Rectification

Dans la séance du 25 mars 1906, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, a ordonné que l'acte du mariage Meyer-Lyon, inscrit ci-dessus, soit rectifié en ce sens que la Commune de Schwendibach indiquée par erreur, comme lieu d'origine de l'époux, soit remplacée par celle de Schwendi, commune municipale de Heiligenschwendibach.

Communiqué au Département de Justice et Police, et à l'Officier de l'Etat civil de Chaux-de-Fonds, le 1^{er} avril 1906. L'attaché. Ab. Reignier. Off. de l'Etat civil.

Sur demande de la Direction de Police du Canton de Vaud, du 5 Mars 1906 adressée au D^{pt} de J. et P. à Lausanne, le 20 Mars 1913, une communication rectifiée pour l'Etat civil à Heiligenschwendibach. Ab. Reignier. Off. de l'Etat civil.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux.

Promesse de mariage écrite.

Certificats de publications, de

Chaux-de-Fonds et Romainmotier.

Communiqué: à l'Officier de l'Etat civil, à Chaux-de-Fonds, le 15 décembre 1906.

Signatures des époux:

Alfred Meyer
Léoni Meyer-Lyon

Signatures des témoins:

Gust. Boulaz Romainmotier
César Boulaz Romainmotier

L'officier de l'état civil:

Ab. Reignier

N° 14.

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent ~~quatre~~ ^{vingt} ~~vingt~~ ^{six}

Wätleli et Marti

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Wätleli Emil Alfred, bachelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Wipringen (Bern) domicilié à Romainmôtier (Cant. Vaud)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mesdretsch (Bern) le dir. Juin mil huit cent septante vingt

Noms, profession et

filz de feu Jakob Wätleli

domicile des parents :

et de Louise née Rufener

Nom et profession de l'épouse :

2° Marti Maria, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Rüppoldsried (Bern) domiciliée à Romainmôtier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Beimplatz (Bern) le vingt sept. Juillet mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de feu Jakob Marti

domicile des parents :

et de Maria née Gärner, à Echun

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier le vingt trois à Wipringen le vingt quatre, et à Echelhofen, le vingt vingt un novembre mil neuf cent six.

Divorce

Par jugement rendu le 10. mars. 1909
devenu définitif, le 23. mai. 1909, le
Tribunal civil du district d'Orbe, a
dissout par le divorce, le mariage
intéressé ci-dessus, entre Wätleli

Emil Alfred, et Marti Maria.

Le divorce a été prononcé contre
l'époux, en vertu de l'article
146 b.

Communiqué au Département
de Justice et Police, le 31. mai.
1909.

Romainmôtier le 31. mai. 1909

L'abbé Ab. Reignier.

Off. de l'état civil.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication, de Wip-
ringen, Echelhofen, et Romainmô-
tier.

Communiqué : aux officiers de

l'état civil de Wipringen et de
Echelhofen, le 15 décembre 1906.

Signatures des époux :

Emile Wätleli
Maria Wätleli Marti

Signatures des témoins :

L. Hornet, Romainmôtier
J. Paschung, Romainmôtier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

N° 15.

Pantet et Besson.

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{soixante}

Lieu d'origine et de domicile:

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Pantet. Marie. Ernest, ouvrier de fabrique (chocolat)

Etat civil:

de Charvonnay. (Saône) domicilié à Agiez.
célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Agiez, le quatorze avril. mil huit cent septante-trois.

Noms, profession et

fils de Jacques. Abram. Pantet, agriculteur.

domicile des parents:

et de Rosette. Fanchette. née Tuffray, domiciliés à Agiez.

Nom et profession de l'épouse:

2° Besson. Louise. Rose, ouvrière de fabrique (chocolat)

Lieu d'origine et de domicile:

de Bofflens. (Saône) domiciliée à Bofflens.

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Bofflens, le sept Janvier. mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Noms, profession et

fille de Henri. Besson, agriculteur.

domicile des parents:

et de Julie. Susanne. Fanny. née Bernard, domiciliés à Bofflens

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Bofflens le cinq, à Charvonnay le six, et à Agiez le sept. décembre, mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil d'Arren, de célébrer le mariage à Romainmotier.

Signatures des époux:

Pantet ErnestPantet Rosa sui Besson

Signatures des témoins:

Emile Fercaud Romainmotier
J. Dubois - Romainmotier

Communiqué: aux Officiers de

l'Etat civil à Arren et à Charvonnay, le 28. décembre 1906.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigrier.

N° _____

~~Aujourd'hui~~ Le *Numéro 15*, à la page *146*, est ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~celui de la dernière inscrip.~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° ~~lieu faite dans l'année 1906.~~ *Les deux doubles du présent*

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ *registres sont conformes. Ce que nous* domicilié à *certifions.*

Etat civil :

Romainmotier le 31. décembre 1906

Lieu et date de la naissance :

~~né à~~  ~~mil huit cent~~ *Ab. Reigner* *Off. de l'Etat civil.*

Noms, profession et

~~de~~ *Un double a été remis le 8. Janvier 1907, à l'autorité*

domicile des parents :

~~et de~~ *cantonale, en exécution de l'Art. 2 de la loi.*

Nom et profession de l'épouse :

~~de~~ *Romainmotier le 8. Janvier 1907.*

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~  ~~domiciliée à~~ *Ab. Reigner*

Etat civil :

Off. de l'Etat civil.

Lieu et date de la naissance :

~~née à~~ ~~mil huit cent~~

Noms, profession et

~~de~~

domicile des parents :

~~et de~~

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~

Visé le 18 Août 1907.
Le Préfet
A. D. Reynaud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Aujourd'hui *vingt mars* mil ^{neuf} ~~huit~~ cent ^{sept} ~~quatre~~ vingt*Berthoud et Roy*

Nom et profession de l'époux :

1° *Berthoud Alexis Henri, entrepreneur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Brettonnières et de Bofflens* domicilié à *Brettonnières*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *St. Eriphon, le quinze janvier* mil huit cent *septante sept*

Noms, profession et

fils de *Jules Ferdinand Berthoud, instituteur à St. Eriphon*

domicile des parents :

et de *Mesire Pauline, née Reverchon, déedée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Roy Elise Lina, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Brettonnières* domiciliée à *Brettonnières*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Brettonnières, le vingt-six janvier* mil huit cent *septante sept*

Noms, profession et

fille de *François Emile Roy, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Cécile Céline, née Guillaume, domiciliés à Brettonnières*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Brettonnières et à Bofflens, le seize février, mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de
Brettonnières et de Bofflens

Communiqué :

Signatures des époux :

Alexis Berthoud
Lina Berthoud née Roy

Signatures des témoins :

Faul Berthoud
Brettonnières
Eugène Roy
Brettonnières

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier

N° 2

Aujourd'hui *vingt-huit mars* mil ^{neuf} ~~huit~~ cent ^{sept} ~~quatre~~ *vingt*

Delay et Dizerens.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Delay Jules, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Provence (Cant.)* domicilié à *Romainmotier.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Provence, le six juin* mil huit cent *quatre vingt deux.*

Noms, profession et

fil de *Jean Philémon Delay, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Emilie née Gaille, domiciliés à Provence.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Dizerens Rose Lina, pierriste.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Savigney (Cant.)* domiciliée à *Envy.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Premid, le quatre décembre* mil huit cent *quatre vingt quatre.*

Noms, profession et

filles de *Louis Samuel Dizerens, charpentier.*

domicile des parents :

et de *Rotine Aline née Fogot, domiciliés à Envy.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Romainmotier et à Envy, le dix sept,*
à Savigney, le dix huit, et à Provence, le vingt trois,
février, mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de
Provence, Savigney, Romainmotier
et Envy.

Signatures des époux :

Jules Delay
Rose Delay née Dizerens

Signatures des témoins :

E. Vaelchli Romainmotier
J. Courvoisier Envy

Communiqué : *aux Officiers de*

l'état civil de Provence et de
Savigney, le 28 mars 1907.

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier.

N° 3.

Aujourd'hui *vingt-quatre avril* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{sept}*Chamot et Umbehr*

Nom et profession de l'époux :

1° *Chamot Gustave, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *La Chaux (Bain)* domicilié à *La Chaux.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *La Chaux, le seize février* mil huit cent *septante six.*

Noms, profession et

fils de *David Rodolphe Chamot, décédé.*

domicile des parents :

et de *Jeanne Louise Françoise, née Kurbügg, à La Chaux.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Umbehr Emma Rosa, pierriste.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gessenay (Bain)* domiciliée à *La Chaux.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *La Chaux, le seize mai* mil huit cent *quatre vingt deux.*

Noms, profession et

fille de *Louis Henri Frédéric Umbehr, décédé.*

domicile des parents :

et de *Louise Françoise Baumgartner, née Kurbügg.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *La Chaux, le premier, à Gessenay, le deux,*
et à La Chaux, le trois avril, mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier de
l'état civil de Gessenay, de
célebrer le mariage, à Romainmôtier.*

Signatures des époux :

*Chamot Gustave
Rosa Chamot née Umbehr*

Signatures des témoins :

*C. Boulay à Romainmôtier
A. Meyer à Romainmôtier*

Communiqué : aux Officiers de

*l'état civil de Gessenay, et de
Gessenay, le 24. avril. 1907.*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 4.

Poschung et Moret.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt. juin* mil ~~huit~~ ^{nuit} cent ~~quatre~~ ^{sept} vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Poschung, César. Henri, peintre.*

de *Gessenay. (Beine)* domicilié à *Romainmotier.*

célibataire.

né à *Romainmotier, le dix sept. août.* mil huit cent *quatre vingt deux.*

fils de *Charles Jean. Poschung, agriculteur à Romainmotier.*

et de *Rose. Louis née Falquet, séeiden.*

2° *Moret. Adrienne. Finny, ménagère.*

de *Charmont et Vaux. (Vaud)* domiciliée à *Romainmotier.*

célibataire.

née à *Charmont, le huit. un. mai.* mil huit cent *quatre vingt sept.*

fille de *Restine Finny. Moret.*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Romainmotier le deux, à Charmont et à Gessenay, le huit, et à Vaux le quatre juin mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.

Promesse de mariage écrite.

Certificats de publication de

Romainmotier. Gessenay. Char-

mont et Vaux.

Communiqué : *aux Officiers de*

l'Etat civil, à Gessenay. Gullie-

rens et Monnay, le 20. Juin

1907.

Signatures des époux :

César Poschung

Adrienne Poschung née Moret

Signatures des témoins :

J. Poschung à Romainmotier
R. Poschung à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 5.

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil huit cent ~~quatre~~ ^{neuf} ~~vingt~~ ^{sept}Benoit et Chanson

Nom et profession de l'époux :

1° Benoit. Alphonse, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Jurieux. domicilié à Jurieux.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Jurieux, le dix-sept. décembre. mil huit cent quatre vingt deux.

Noms, profession et

fils de David. Henri. Benoit, décédé.

domicile des parents :

et de Adèle née Chedeaux, à Jurieux.

Nom et profession de l'épouse :

2° Chanson. Alice, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Maisy. domiciliée à Maisy.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Maisy, le trois. octobre. mil huit cent quatre vingt.

Noms, profession et

fille de François. Emmanuel. Chanson, agriculteur, à Maisy.

domicile des parents :

et de Cécile Alice née Chanson, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Maisy, le premier, et à Jurieux, le
deux. juin, mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de
Jurieux et de Maisy.

Signatures des époux :

Alphonse Benoit
Alice Benoit née Chanson

Signatures des témoins :

Eug. Rochat à Roussimont
Heimer à Romannet

Communiqué : à l'officier de

de l'état civil à La Sarray
le 19. juin. 1907.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier.

N° 6.

Aujourd'hui sept août. mil huit cent ~~quatre~~^{neuf} ~~vingt~~^{sept}

Reymond et Lauterbach.

Nom et profession de l'époux :

1° *Reymond Paul Emile, pierriste.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Taulion (Saut)* domicilié à *La Tray.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Taulion, le seize septembre.* mil huit cent *huitante cinq.*

Noms, profession et

fil de *Paul Louis Reymond, cordonnier à Taulion.*

domicile des parents :

et de *Jenny née Delacrotte, d'ici.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Lauterbach Anna, femme de chambre.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Markirch (Haut Alsace)* domiciliée à *Mühlhausen (Alsace)*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *St. Marie aux Mines (H. Alsace), le mil huit cent 27 juillet 1874 quatre*

Noms, profession et

fille de *Jean Lauterbach, d'ici.*

domicile des parents :

et de *Joséphine Benoit, dite Seraphine, domiciliée à Montreux (Haut Alsace)*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *La Tray, le cinq, à Taulion, le six, à Mühlhausen, le dix-neuf, et à Markirch, le vingt. Juin, mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication, de La Tray
Taulion, Mühlhausen et Markirch.
Déclaration des autorités allemandes
pour formalités légales.*

Communiqué : *à la Chancellerie
d'état, et à l'Officier de l'état
civil à Taulion, le 7 août
1907.*

Signatures des époux :

*Emile Reymond
Anna Reymond née Lauterbach*

Signatures des témoins :

*Emile Waelchli Romainmôcher
F. Hoiser Romainmôcher*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N^o 4

Aujourd'hui dix août mil huit cent ~~quatre~~^{sept} vingt

Cornamusaz et Guyer

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o *Cornamusaz Paul César agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Érey (Tand)* domicilié au *Éronchet sur Grandvaux*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Érey, le trois Juin* mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et

fils de *Pierre Daniel Cornamusaz, agriculteur*

domicile des parents:

et de *Isaline née Cornamusaz, domiciliés à Érey*

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Guyer Ebrina Armande, institutrice*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Érey (Tand)* domiciliée à *Érey*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Érey, le vingt-six mai* mil huit cent *quatre vingt six*

Noms, profession et

fille de *Edouard Armand Louis Guyer, agriculteur*

domicile des parents:

et de *Lis Marthe née Chapuis, domiciliés à Érey*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Érey, le vingt trois, à Grandvaux et à Érey, le vingt quatre juillet, mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Cully, de célébrer le mariage à Romainmotier.

Signatures des époux:

Cornamusaz César
Ebrina Cornamusaz Guyer

Signatures des témoins:

Guyer Camille à Érey
Guyer Albin à Érey

Communiqué: aux Officiers de

l'Etat civil, à Érey et à Cully le 10 août 1904

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigner

N° 8.

Delacretaz et Delacretaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit septembre* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{sept}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delacretaz Ernest, agriculteur.*

de *La Pray et Yvonne* domicilié à *La Pray.*

célibataire.

né à *La Pray, le douze Juin* mil huit cent *quatre-vingt-cinq.*

fils de *Louis Constant Delacretaz, décédé.*

et de *Louise Amélie née Delacretaz, à La Pray.*

2° *Delacretaz Thérèse, sœur, pierriste.*

de *La Pray et Yvonne* domiciliée à *La Pray.*

célibataire.

née à *La Pray, le cinq décembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq.*

fille de *François Henri Delacretaz, décédé.*

et de *Sophie Emma née Bignard, à La Pray.*

Les publications ont eu lieu à *La Pray et à Yvonne, le neuf août mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.

Promesse de mariage écrite.

Certificat de publication de

La Pray et d'Yvonne.

Communiqué : *à l'officier de*

l'état civil, à Nigles, le 26 sep-

tembre 1907.

Signatures des époux :

Delacretaz Ernest.

Delacretaz Thérèse née Bignard.

Signatures des témoins :

H. Delacretaz à La Pray

Berthe Delacretaz à La Pray

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier.

N° 9.

Aujourd'hui douze Octobre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{sept} vingt.Bourquin et Ciana

Nom et profession de l'époux :

1° Bourquin Georges Arthur, commis C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeret (Jura Bernois) domicilié à Croy.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Court (Jura Bernois) le sept. sept. mil huit cent quatre vingt trois.

Noms, profession et

fils de Charles Arthur Bourquin, chef de gare.

domicile des parents :

et de Elise née König, domiciliés à Heuvelles.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ciana Marie, négociante.

Lieu d'origine et de domicile :

de Envy (Yau) domiciliée à Croy.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Bretannières, le dix. juillet. mil huit cent quatre vingt deux.

Noms, profession et

fille de Gautonjw. Ciana, entrepreneur.

domicile des parents :

et de Chérie née Guarneri, domiciliés à Croy.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Envy et à Croy le vingt. cinq. septembre
et à St. Imier le vingt. six. septembre. mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
Promesse de mariage écrit.
Certificat de Publication, de
St. Imier. Envy et Croy.

Signatures des époux :

G. Bourquin
Marie Bourquin née Ciana

Signatures des témoins :

C. Ciana, Lausanne
Bourquin J. Lion

Communiqué : à l'officier de
l'état civil à St. Imier, le
13. Octobre. 1907.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 10.

Bernard et Candaux.

Aujourd'hui *vingt-six Octobre* mil ~~huit~~^{nuit} cent ~~quatre-vingt~~^{sept}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Bernard. Albert, instituteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bisley-Magnoux (Vaud)* domicilié à *Premier.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Bisley-Magnoux, le deux-vingt-un d'août* mil huit cent *quatre-vingt.*

Noms, profession et

fil de *Constant Bernard, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Marie Adèle, née Fuhud, domiciliés à Bisley-Magnoux.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Candaux. Jeanne Rosa Marie, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Premier (Vaud)* domiciliée à *Premier.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Premier, le deux-vingt-un Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-un.*

Noms, profession et

fille de *Paul Alexis Candaux, négociant.*

domicile des parents :

et de *Louise Félicie, née Paget, domiciliés à Premier.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Premier le six, et à Bisley-Magnoux, le sept. Octobre, mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissances des époux.
Permis de mariage écrits.
Certificats de publication de Bisley-Magnoux et de Premier.*

Signatures des époux :

Albert Bernard

Jeanne Bernard née Candaux.

Signatures des témoins :

*René Jacopo Paccini
Louis Bernard Bisley-Magnoux*

Communiqué : *à l'officier de*

*l'état civil à Dommeloye, le 26.
Octobre 1907.*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

N° 11.

Maire et Roehat.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{quatre-vingt}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Maire Charles Albert, agriculteur.
de Taulion. domicilié au Mont du Lac vers le Pont.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né au Pont, le sept. août. mil huit cent septante-sept.

Noms, profession et

fils de David Louis Maire, au Mont du Lac.

domicile des parents :

et de Elie Tramy, Adèle, née Meyerhan.

Nom et profession de l'épouse :

2° Roehat Eugénie Julie Marguerite, institutrice.

Lieu d'origine et de domicile :

des Lieu et de l'Abbaye. domiciliée à Sufflers-le-Château.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née au Pont, le vingt-quatre Octobre. mil huit cent quatre-vingt.

Noms, profession et

fille de Henri Louis Samuel Proehat, au Pont.

domicile des parents :

et de Félicie, née Truse.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, au Lieu et à Taulion, le
neuf, et à Sufflers-le-Château, le onze Octobre mil neuf
cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de
l'état civil de l'Abbaye, de cé-
lébrer le mariage à Romainville.
Lieu.

Signatures des époux :

Maire AlbertEugénie Marie née Roehat

Signatures des témoins :

Roehat AntoineWilliam Maire PaulCommuniqué : au Officier de l'état

civil de l'Abbaye, Taulion, le
Lieu et Romainville, le 29 Octobre 1907.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 12.

Aujourd'hui deux novembre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{sept}

Conod et Fister.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Conod. Charles, garde de triage.

Lieu d'origine et de domicile :

des Clés (Vaucluse) domicilié à La Ruzille 1/2 Les Clés.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à La Ruzille, le dix-sept novembre, mil huit cent ~~septante-sept~~^{septante-sept}.

Noms, profession et

fil de feu Abraham Benjamin Conod.

domicile des parents :

et de Suzette, née Beauverd, à La Ruzille.

Nom et profession de l'épouse :

2° Fister. Marie, couturière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ramus (Vaucluse) domiciliée à Ramus.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Vitry-sur-Ramus, le huit août, mil huit cent ~~quatre-vingt-cinq~~^{quatre-vingt-cinq}.

Noms, profession et

fille de feu Edmond François Fister.

domicile des parents :

et de Louise Marie, née Chevallier.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Clés le quinze, et à Ramus le quatorze novembre, mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publications, des Clés et de Ramus.

Signatures des époux :

C. Conod
Marie Fister née Fister
Conod

Signatures des témoins :

Fister Gustave Ramus
Conod Marie Fister

Communiqué : à l'officier de l'état civil, à Ramus, le 9 novembre 1907.

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

N° 13.

Aujourd'hui *seize novembre* mil huit cent ~~quatre~~^{sept} vingt

Jaquier et Mange

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Jaquier Henri Louis, fabricant de saures.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Dizy (Aisne)* domicilié à *La Traz*

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

né à *Penthaiz le seize Juin* mil huit cent *septante neuf.*

Noms, profession et

fils de *Frédéric Jules Louis Jaquier, agriculteur.*

domicile des parents:

et de *Louise Caroline, née Redard, domiciliés à St. Sulpice (Aisne)*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Mange Rose Eva, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Gollion, Gullierons et Raugemont* domiciliée à *La Traz.*

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à *Gollion le vingt sept Juillet* mil huit cent *quatre vingt trois.*

Noms, profession et

fille de *feu Jean Louis Ferdinand Mange.*

domicile des parents:

et de *Jeanne Séverie née Kilaig, à Gollion.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *La Traz et à Raugemont le dimanche Pelsche, et à Dizy, Gollion et Gullierons, le premier novembre, mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Dizy.
Gollion, Gullierons et Raugemont et La Traz.*

Signatures des époux:

*L Jaquier
B Jaquier ne Mange*

Signatures des témoins:

*A Mange Senarclens
P. Mange Croz*

Communiqué: aux Officiers de l'état

civil, à La Traz, Cottenay, Gullierons et Raugemont, le 16 novembre 1907.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigriet.

N° 111

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{sept}

Pöschung et Steiner

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Pöschung Auguste Jules

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Bern) et Genève domicilié à Romainmôtier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Romainmôtier, le deux mars mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fil de François Pöschung, facteur postal

domicile des parents :

et de Louise née Harriet, domiciliés à Romainmôtier

Nom et profession de l'épouse :

2° Steiner Marie Berthe, modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Musterbirsens (Bern) domiciliée à Romainmôtier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Romainmôtier, le dix septembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Jacob Steiner, négociant à Romainmôtier

domicile des parents :

et de feu Marie Emilie née Pignens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier le treize, et à

Gessenay, Genève et Kurzenberg, le quatorze novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Première de mariage écrite
Certificats de publication de
Romainmôtier, Gessenay, Genève
et Kurzenberg.

Signatures des époux :

Aug. Pöschung
B. Pöschung née Steiner

Signatures des témoins :

J. Paula Romainmôtier
R. Pöschung à Romainmôtier

Communiqué : aux officiers de

l'état civil, à Genève, Gessenay
et Kurzenberg, le 30 novembre
1907.

L'officier de l'état civil :

Ab. Pignier

N° 15.

Aujourd'hui sept. décembre mil ^{neuf sept.} huit cent ~~quatre~~ vingtJunod et Poschung

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° Junod. Gustave. Ami, galocher.Lieu d'origine et de domicile: de Sainte-Croix (Vaud) domicilié à Chavannes (Morges)Etat civil: célibataire.Lieu et date de la naissance: né au Carré 2/ St. Croix, le dix-huit août mil huit cent septante-neuf.Noms, profession et domicile des parents: fils de feu Jules. Emile. Junod.et de Fanny. Fanny. née Joseph, à L'Auberson 3/ St. Croix.Nom et profession de l'épouse: 2° Poschung. Berthe. Emilie, ménagère.Lieu d'origine et de domicile: de Gettenay (Fribourg) domiciliée à Romainmotier.Etat civil: célibataire.Lieu et date de la naissance: née à Romainmotier, le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.Noms, profession et domicile des parents: fille de Charles. Jean. Poschung, agriculteur, à Romainmotier.et de feue Fide. Louise. née Falquet.Date des publications: Les publications ont eu lieu à Romainmotier et à St. Croix, ledix-huit, et à Chavannes et Gettenay, le dix-neuf novembre, mil huit cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'état civil à Ecublens, de célébrer le mariage à Romainmotier.

Signatures des époux:

G^{re} Junod.B. Junod née Poschung.

Signatures des témoins:

J. Poschung à RomainmotierRobert. Poschung. à Romainmotier

Communiqué: aux Officiers de l'état

civil, à St. Croix, La Chaux 2/ St. Croix, Gettenay et Ecublens, le 7 décembre. 1907.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reignier.

29. mars. 16. N° 16.

Grobet et Müller.

Aujourd'hui quatorze décembre mil huit cent ~~quatre~~ ^{sept} ~~vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

1° Grobet Charles Eugène, forgeron.
de Montcherand et Arnes. domicilié à Ballaigues.
célibataire.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à rière Lugnez le onze juillet. mil huit cent quatre vingt trois.
fils de Grobet David Achille, forgeron, à Ballaigues.
et de Louise née Fluchon, sa femme.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Müller Clémentine Caroline, repasseuse
de Bermatingen (Grand Duché de Bade), domiciliée à Remens.
célibataire.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Pully, le vingt deux août. mil huit cent quatre vingt six.
fille de Müller Emile Louis, journalier à Pully.
et de Élise née Dioster, sa femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Remens le douze, à Bermatingen et
Arnes, le treize, à Montcherand le quinze, et à Ballaigues
le seize novembre, mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Ballaigues, de célébrer le mariage à Romainmôtier.

Signatures des époux :

Grobet Charles
C. Grobet née Müller

Signatures des témoins :

Aug. Faley à Romainmôtier
Louis Chappuis à Romainmôtier

Communiqué : à la Chamellerie
d'Etat, et aux Officiers de l'état civil
à Arnes, Ballaigues et
Remens, le 14 décembre 1907.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizmier

Divorce
Par jugement du Tribunal du District d'Appenzel, rendu le 11 Juin 1914, quant au mariage Grobet et Müller, inscrite ci-dessus, a été déclaré par le divorce, prononcé contre la femme, en application des articles 137, 138 et 139, du C. C. S.
Le dit Tribunal a fixé à 3 ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra se remarier.
Communiqué au Département de Justice et Police, le 14 Novembre 1914.
Romainmôtier le 14 Novembre 1914.
Ab. Reizmier
off. de l'état civil.

N° 17

Steiner et Bovy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Steiner Albert, instituteur.

de Rusterhans (Berno) domicilié à Romainmotier.

célibataire.

né à Romainmotier, le premier avril mil huit cent quatre-vingt.

fils de Jacob Steiner, négociant à Romainmotier.

et de Marie Martine née Chanton, décédée.

2° Bovy Constant, instituteur.

de Carroux (Vaud) domiciliée à Paudex (Vaud).

célibataire.

née à Trahins, le treize novembre mil huit cent septante neuf.

fille de Constant Bovy.

et de Julie Françoise née Bovy, sans deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Romainmotier, le vingt cinq, et à Carroux, Paudex et Kreuzenberg, le vingt six novembre, mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage inscrite.
Certificats de publication de Romainmotier, Kreuzenberg, Carroux et Paudex.

Communiqué : aux Officiers de l'état civil, à Kreuzenberg, St. Cerges et Pully, le 20 décembre 1907.

Signatures des époux :

A. Steiner
C. Steiner née Bovy

Signatures des témoins :

C. Bovy, Paudex
F. Steiner, Romainmotier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiguel.

N°

~~Aujourd'hui~~ Le Numero. 17. à la page 164, est ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~celui de la dernière ins.~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *criphon faite dans l'année 1907. Les deux doubles du*

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ *présent registre sont conformes.* domicilié à

Etat civil :

Ce que nous certifions

Romainmotier le 31. décembre. 1907.

Lieu et date de la naissance :

~~né à~~



~~mil huit cent~~ *Ab. Reignier.*

Noms, profession et

~~filz de~~

Off. de l'Etat civil.

domicile des parents :

~~et de~~

Nom et profession de l'épouse :

~~2°~~ *Un double a été remis le 7. Janvier 1908, à l'autorité*

Lieu d'origine et de domicile :

~~de cantonale, en exécution de l'Art. 2. de la loi.~~ domiciliée à

Etat civil :

Romainmotier le 7. Janvier. 1908.

Lieu et date de la naissance :

~~née à~~



~~mil huit cent~~

Ab. Reignier.

Noms, profession et

~~fille de~~

Off. de l'Etat civil.

domicile des parents :

~~et de~~

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~

Vies le 3 Janvier 1908.

Ab. Reignier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N^o 1.Aujourd'hui sept. mars. — mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{soixant}.*Ecuyer et Gerber*

Nom et profession de l'époux:

1^o *Ecuyer, Chésphile, Napoléon, laveur.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Envy (Vaud)* — domicilié à *Romainmotier.*

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

né à *Envy, le vingt. avril.* — mil huit cent *quatre-vingt cinq.*

Noms, profession et

fils de *Chésphile, François, Ecuyer, séicé.*

domicile des parents:

et de *Rosalie Peraz née Roy, à Romainmotier.*

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Gerber, Bertha, cuisinière.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Langnau (Borne)* — domiciliée à *Langnau.*

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à *Langnau, le vingt. trois. décembre.* — mil huit cent *quatre-vingt.*

Noms, profession et

fille de *Christian, Gerber, charpentier à Langnau.*

domicile des parents:

et de *Mathia, Anna, née Widmer, décédée.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Envy et à Romainmotier, le onze, et à Langnau, le deux. février. mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Envy
Romainmotier et Langnau.

Communiqué: à l'officier de
 l'état civil à Langnau, le 7.
 mars. 1908.

Signatures des époux:

Jh. Ecuyer
B. Ecuyer-Gerber

Signatures des témoins:

G. Michy à Romainmotier
H. Perreud Romainmotier.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigrier.

N° 2

Grandjean et Chanson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre avril* mil ^{neuf} ~~huit~~ cent ^{huit} ~~quatre~~ vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Grandjean Jules Robert, agriculteur*

de *Jurieux (VauS)* domicilié à *Jurieux*

célibataire

né à *Jurieux, le vingt-huit août* mil huit cent *quatre vingt trois*

fil de *Jules Grandjean, défunt*

et de *Jeanette Sophie, née Raymond, à Ber.*

2° *Chanson Lucie Aline, ménagère*

de *Moiry (VauS)* domiciliée à *Moiry*

célibataire

née à *Moiry, le quatre janvier* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fille de *Eugène Louis Chanson, agriculteur à Moiry*

et de *Louis Elise, née Lugon, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Jurieux le cinq, et à Moiry, le six mars* mil ~~neuf~~ cent ~~huit~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Trouve de mariage écrit.
Certificats de publications de Ju-
riens et Moiry.

Communiqué : *à l'Officier de*
l'état civil, à La Sarraz, le
4. avril. 1908.

Signatures des époux :

Robert Grandjean
L. Grandjean née Chanson

Signatures des témoins :

E. Lugon Justz. Genov
J. Curtet Jurieux

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizniel

N° 3.

Lyon et Chybaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre avril* mil ~~huit~~ ^{neuf} cent ~~quatre vingt~~ ^{soixant}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lyon Ulysse, agriculteur*

de *La Traz (Vaud)* domicilié à *La Traz*

célibataire

né à *La Traz, le trois avril* mil huit cent *septante neuf*

fils de *Louis Henri Lyon, décédé*

et de *Rosalie Philippine née Delacretaz*

2° *Chybaud Constance, ménagère*

de *La Traz* domiciliée à *La Traz*

célibataire

née à *La Traz, le vingt trois août* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Jean Henri Chybaud, agriculteur*

et de *Adèle née Martignier, domiciliés à La Traz*

Les publications ont eu lieu à *La Traz, le trois avril, mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificat de publication de La Traz

Signatures des époux :

U. Lyon
C. Lyon née Chybaud

Signatures des témoins :

Aug. Föschung, Romainmôtin
P. Bouteau, Romainmôtin

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 11

Aujourd'hui neuf mai mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{huit} vingt

Bonard et Streit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bonard Louis Benjamin, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Croy et Romainmotier domicilié à Croy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Croy, le neuf juillet mil huit cent soixante un

Noms, profession et

fil(s) de(s) défunt(s) Louis Benjamin Bonard

domicile des parents :

et de Marie née Bonard

Nom et profession de l'épouse :

2° Streit Rosina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Belpberg (Berna) domiciliée à Croy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Belpberg, le dix sept. Juin mil huit cent septante

Noms, profession et

fil(le) de(s) défunt(s) Johann Streit

domicile des parents :

et de Marie née Heber

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Croy, Romainmotier et Belp, le vingt deux avril, mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de
Croy, Romainmotier et Belp.

Signatures des époux :

Bonard Louis
R. Bonard ne Streit

Signatures des témoins :

Marie Bonard à Croy
Cozet Georges à Croy.

Communiqué : à l'officier de

l'état civil à Belp, le 9 mai
1908.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 5.

Aujourd'hui *vingt-un mai* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{soixant}*Indermühle et Nobs*

Nom et profession de l'époux :

1° *Indermühle Frédéric Jules, aubergiste.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Amsoldingen (Bam)* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

*veuf de Marie Jenny Louise née Jaquet, déc. le deux Janvier
mil neuf cent six.*

Lieu et date de la naissance :

né à *Yverdon, le premier septembre* mil huit cent *cinquante sept.*

Noms, profession et

fils de *Indermühle Elisabeth, décédée.*

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° *Nobs Rosalie, tailleur de limes.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sedorf (Bam)* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Le Pont, le vingt-deux mai* mil huit cent *soixante dix neuf.*

Noms, profession et

fille de *Nobs Rodolphe*

domicile des parents :

et de *Anna née Hasler, décédée.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le trente avril, à Amsoldingen
le deux mai, et à Sedorf, le cinq mai, mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier de l'état
civil de Vallorbe, de célébrer le maria-
ge à Romainmôtier.*

Signatures des époux :

*F Indermühle
R Indermühle née Nobs*

Signatures des témoins :

*Aug. Faley, Romainmôtier
M^{rs} J. B. de Vallorbe*

Communiqué :

*aux Officiers de l'état
civil, à Vallorbe, Amsoldingen et
Sedorf, le 21 mai 1908.*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 6

Aujourd'hui vingt-deux mai mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{huit} vingt

Delacretay et Grandjean

Nom et profession de l'époux :

1° Delacretay. Emile. Henri, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de La Traz et d'Yvonne domicilié à La Traz.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à La Traz, le neuf décembre mil huit cent quatre vingt quatre.

Noms, profession et

fil de Charles Abram Delacretay, agriculteur à La Traz.

domicile des parents :

et de Louise née Bourquin, séeide.

Nom et profession de l'épouse :

2° Grandjean. Marie. Elie, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Jurien. domiciliée à Jurien.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Jurien, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre vingt quatre.

Noms, profession et

fille de Elie Rodolphe Grandjean, agriculteur.

domicile des parents :

et de Julie née Devouge, domiciliée à Jurien.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Traz, Jurien et Yvonne, le vingt-quatre avril, mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de La Traz, Jurien et Yvonne.

Signatures des époux :

Emile Delacretay
Marie Delacretay Grandjean

Signatures des témoins :

Et. P. Prost. Moiry.
J. Grandjean Jurien

Communiqué : à l'officier de l'état civil à Bigle, le 22 mai 1908.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiguel.

N° 7.

RoCHAT et MICHEL

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent ~~quatre~~ ^{neuf} ~~vingt~~ ^{huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° RoCHAT Albin, négociant.

Lieu d'origine et de domicile:

de Leu et l'Abbaye domicilié aux Charbonnières.

Etat civil:

divorcé de Catherine Elisabeth Bauer, dès le dix décembre mil huit cent quatre vingt onze.

Lieu et date de la naissance:

né aux Charbonnières, le huit mai, mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils de Charles Louis RoCHAT, aux Charbonnières.

domicile des parents:

et de feue Marguerite Eugénie, née RoCHAT.

Nom et profession de l'épouse:

2° MICHEL Louisa, Roma.

Lieu d'origine et de domicile:

de Yoffen (Berne) domiciliée aux Charbonnières.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à Premier, le vingt deux septembre mil huit cent quatre vingt trois.

Noms, profession et

fille de feu Jacob MICHEL.

domicile des parents:

et de Maria Zélie, née Candaux, à Ramanel / Lausanne.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Leu, le deux, à l'Abbaye, le trois, et à Belp, le quatre juin, mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Authentification de l'officier de l'état civil au Leu, de célébrer le mariage à Romainmôtier.

Signatures des époux:

A. RoCHAT

L. RoCHAT née MICHEL

Signatures des témoins:

A. Villard Romainmôtier

E. Reigner Romainmôtier

Communiqué: aux officiers de

l'état civil, à Belp, au Leu et à l'Abbaye, le 25 juin 1908.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigner

N° 8.

Aujourd'hui *sept. juillet.* mil ~~huit~~ ^{neuf} cent ~~quatre~~ ^{huit} vingt

Jaccard et Bataud.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Jaccard, Emile, François, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Clées (Vau)* domicilié à *La Russille près Les Clées*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *La Russille, le dix. juillet.* mil huit cent *septante six.*

Noms, profession et

fil de *Jean, François, Jaccard*

domicile des parents :

et de *Lina née Curin, domiciliés à La Russille*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bataud, Ida, couturière.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lignerolle (Vau)* domiciliée à *Lignerolle.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *La Russille, le vingt-huit. mars.* mil huit cent *quatre vingt huit.*

Noms, profession et

fille de *Jacques, François, Bataud.*

domicile des parents :

et de *Marie, Elise, Irat, née Zimmermann.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lignerolle, le quatre, et aux Clées, le six. Juin, mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication, des
Clées et de Lignerolle.*

Signatures des époux :

*Jaccard Emile
Ida Jaccard née Bataud*

Signatures des témoins :

*Jean Courvoisier Romanin
E. Ruznie Romanin*

Communiqué : *à l'état civil*

à Lignerolle, le 11. juillet. 1908.

L'officier de l'état civil :

Ab. Ruznie.

N° 9

Aujourd'hui vingt-deux juillet mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{huit} vingtNicole et Marti

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Nicole Ernest Georges, boulanger.

Lieu d'origine et de domicile:

de Montcherand (Savoie) domicilié à Romainmotier.

Etat civil:

veuf de Valérie Moina née Perreau, déc. le sept. août, mil-
neuf cent cinq.

Lieu et date de la naissance:

né à Crassier (Savoie) le dix mars. mil huit cent septante trois.

Noms, profession et

fils de Jules Nicole, décédé.

domicile des parents:

et de Adèle née Tisler, domiciliée à Colligny.

Nom et profession de l'épouse:

2° Marti Lina, cuisinière.

Lieu d'origine et de domicile:

de Purpoldsried (Berne) domiciliée à Morges.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à Bumpliz (Berne) le cinq mars. mil huit cent quatre vingt six.

Noms, profession et

fille de Jakob Marti, décédé.

domicile des parents:

et de Maria née Gurtner, à Fürich.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Romainmotier le vingt quatre, à
Montcherand et à Edelkofen, le vingt cinq, et à Morges, le
vingt sept. mai, mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait du 1^{er} mariage de l'époux.
Extrait du décès de Valérie née Perreau.
Promesse de mariage écrite. Certificat
de publication à Romainmotier,
Montcherand, Edelkofen et Morges.
Extrait de naissance de l'épouse.

Communiqué: aux Officiers de
l'état civil, à Orbe, Edelkofen,
et Morges, le 22. juillet. 1908.

Signatures des époux:

Georges Nicole
L. Nicole née Marti

Signatures des témoins:

A. Meyer Romainmotier
W. Bonan Romainmotier

L'officier de l'état civil:

Ab. Prignier

12. Fev. 35, N° 10.
Boulas et Hautier

Aujourd'hui vingt six septembre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre vingt~~^{huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Boulas Georges Auguste fromager

Lieu d'origine et de domicile :

de Premier (Caud) domicilié à Premier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Premier, le vingt sept février mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fil de feu M^rre Francis Boulas

domicile des parents :

et de Christine Elise Alther, née Bonard, à Premier

Nom et profession de l'épouse :

2° Hautier Helène Lina, pierriste

Lieu d'origine et de domicile :

de Juriers (Caud) domiciliée à Juriers

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Juriers, le dix sept avril mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de Emile Olivier Hautier, agriculteur

domicile des parents :

et de Constance Lina, née Hautier, domiciliés à Juriers

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Premier et à Juriers, le sept septembre
mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de Premier
et de Juriers

~~Communiqué :~~

Signatures des époux :

Boulas
H. Boulas née Hautier

Signatures des témoins :

Just. Alther, à Premier
J. Boulas, à Premier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 11.

Aujourd'hui seize octobre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{huit} vingt*Jeanmeret et Meylan*

Nom et profession de l'époux :

1° Jeanmeret Mar. Emile, vétérinaire.

Lieu d'origine et de domicile :

de Laole (Koushâtel), domicilié à Aranches.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à St. Blaise, le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-un.

Noms, profession et

fils de Henri Jeanmeret, docteur en médecine.

domicile des parents :

et de Maria Emile née Tischer, domiciliés à Genève.

Nom et profession de l'épouse :

2° Meylan Agathe Elisa.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chât. (Vaud), domiciliée à Romainmôtier.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Romainmôtier, le vingt-novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Noms, profession et

fille de s. défunts Charles Paul Meylan.

domicile des parents :

et de Maria Josephine Francine née Chanson.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, et au Sentier, le vingt-un,
à Aranches, le vingt-deux, et au Brassus, le vingt-trois septembre,
et au Laole, le premier octobre, mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état
civil d'Aranches, de célébrer le mar-
riage à Romainmôtier.

Signatures des époux :

Jeanmeret
Jeanmeret née Meylan

Signatures des témoins :

Archer Meylan Romainmôtier
A. Steiner à Romainmôtier

Communiqué : aux Officiers de l'état

civil, à Aranches, au Laole, au
Sentier, et au Brassus, le 16
Octobre 1908.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reymond

N° 12.

Hügi et Gilbert.

Aujourd'hui *douze* Novembre mil ^{neuf} ~~huit~~ cent ^{huit} ~~quatre~~ vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Hügi Hermann, forgeron.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Hiederbipp (Basne)* domicilié à *Romainmôtier.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Frey (Jura Basne)* le *vingt* Juin mil huit cent *septante sept.*

Noms, profession et

fils de *Jacob Hügi, maréchal.*

domicile des parents :

et de *Anna Barbara, née Spieliger, domiciliés à Prévessin (Jura)*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Gilbert Augustine Jenny, couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Charvornay (Vaud)* domiciliée à *Romainmôtier.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Romainmôtier* le *huit* septembre mil huit cent *septante cinq.*

Noms, profession et

fille de *feu François Gilbert.*

domicile des parents :

et de *Suzette Louise Julia, née Bonard, à Romainmôtier.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Romainmôtier* le *six* huit, à *Hiederbipp* le *dix* neuf et à *Charvornay* le *vingt* un. Octobre, mil *neuf* cent *huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Romainmôtier, Hiederbipp et Charvornay.*

Signatures des époux :

*Hügi Hermann
H. Hügi née Gilbert.*

Signatures des témoins :

*A. Baud à Romainmôtier
H. Jung à Romainmôtier.*

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil, à *Hiederbipp* et à *Charvornay*, le *12* novembre. 1908.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

93. Oct. 23. N° 13. 15. Oct. 25.

Frankhauser et Cossi.

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Frankhauser Friedrich, cafetier.

Lieu d'origine et de domicile:

de Crub. (Borne) domicilié à La Tray

Etat civil:

veuf de Alice Isabelle, née Wang, des le conj. Janvier, mil. neuf cent huit.

Lieu et date de la naissance:

né à Bonnpl. Borne le vingt-trois août mil huit cent septante six.

Noms, profession et

fil de feu Christian Frankhauser.

domicile des parents:

et de Anna née Ledermann.

Nom et profession de l'épouse:

2° Cossi Celina, Julie, couturière.

Lieu d'origine et de domicile:

de Cervarolo (Thonare) (Italie) domiciliée à Releus (Vaud)

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à Releus, le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt deux.

Noms, profession et

fille de Joseph Antoine Cossi, à Releus.

domicile des parents:

et de feu Maria née Picotti.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à La Tray le quatorze, à Crub et à Releus, le quinze septembre, et à Cervarolo, le quatre octobre, mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait du 1^{er} mariage de l'époux.

Extrait du décès de sa première femme.

Extrait de naissance de l'épouse.

Certificats de publication, de La Tray, Releus, Crub et Cervarolo, et Promesse de mariage écrites.

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat, et aux Officiers de l'Etat civil, à Crub et à Vulliers, le 21 novembre 1908.

Signatures des époux:

Frankhauser Friedrich

Celina Frankhauser nee Cossi

Signatures des témoins:

Paul Mange Croz

Louise Mange Croz

Fredéric Fosi Aclens

L'officier de l'état civil:

Ab. Reignier

Divorce
Par jugement du Tribunal du district de Chambonne, rendu en date du 10. Juillet 1905, déclaré définitif et exécutoire, le 30. Septembre 1905, le mariage Frankhauser et Cossi, inscrit ci-dessus, a été dissous pour divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, à dater du 30. Septembre 1905, le délai pendant lequel, le mari, ne pourra contracter un nouveau mariage.
Inséré et communiqué au Département de Justice et Police, le 21. Octobre 1905.
Ab. Reignier
off. de l'état civil.

N° 14.

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil huit cent ~~quatre-vingt~~ ^{neuf} ~~quatre-vingt~~ ^{huit}

Magnin et Kirchofer.

Nom et profession de l'époux :

1° Magnin Paul Emile, laitier.

Lieu d'origine et de domicile :

des Chent (Vaud) domicilié au Sichyrière Le Lieu.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né au Sentier, le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt deux.

Noms, profession et

fils de Paul Elie Magnin, su Camps.

domicile des parents :

et de frue Aline Henriette nie Capt.

Nom et profession de l'épouse :

2° Kirchofer Aline, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ami (Bern) domiciliée à Juriens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Juriens, le vingt six juillet mil huit cent quatre-vingt huit.

Noms, profession et

fille de Henri Emile Kirchofer, agriculteur.

domicile des parents :

et de Marie Frederique nie Grimm, domiciliée à Juriens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Juriens, au Lieu et au Sentier, le vingt un, à Biglen et au Brassus, le vingt deux septembre, mil neuf cent huit.

Rectification:

Par décision du 13 novembre 1948 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique des membres de la famille Kirchofer, soit orthographié "Kirchhofer", c'est à dire avec deux "h".
Romannétier, le 30 nov. 48
L'officier de l'état civil.
Klimenta

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil au Lieu, de célébrer le mariage à Romannétier.

Signatures des époux :

Paul Magnin
Aline Magnin nie Kirchhofer

Signatures des témoins :

Henri Magnin Camps
Henri Kirchhofer Juriens

Communiqué : aux Officiers de l'état

civil, au Sentier, au Brassus, au Lieu et à Biglen, le 21 novembre 1908.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigrier

N° 15.

Aujourd'hui dix-huit décembre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{huit}Berthoud et Falquet

Nom et profession de l'époux :

1° Berthoud Paul Emile, entrepreneur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bofflens et Bretonnières, domicilié à Bretonnières.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à St. Triphon, le quatre février, mil huit cent quatre vingt.

Noms, profession et

fils de Jules Ferdinand Berthoud, instituteur à Saint Triphon.

domicile des parents :

et de Mme Pauline née Reverchon, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Falquet Lina Emma, couturière.

Lieu d'origine et de domicile :

de La Pras, domiciliée à Vallerbe.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Vallerbe, le vingt-un juin, mil huit cent quatre vingt six.

Noms, profession et

fille de Henri Gabriel Falquet, timonier, à Vallerbe.

domicile des parents :

et de Julie Hermance née Gobet, au dét lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bofflens, Bretonnières, La Pras et Vallerbe, le vingt-un novembre, mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.Promesse de mariage écrite.Certificats de publication de Bofflens, Bretonnières, La Pras et Vallerbe.

Communiqué : à l'Officier de l'état civil à Vallerbe, le 18 décembre 1908.

Signatures des époux :

Paul BerthoudLina Berthoud née Falquet

Signatures des témoins :

Alais Berthoud BretonnièresArmand Roy Bretonnières

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 16.

Aujourd'hui *vingt-neuf décembre* mil ~~huit~~ ^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~ ^{huit}

Wys et Carmentrand

Nom et profession de l'époux :

1° *Wys David Louis, maréchal.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Wimisis (Perne)* domicilié à *Juriont.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Amer, le sept. mai* mil huit cent *quatre-vingt-cinq.*

Noms, profession et

fil de *François Rodolphe Wys.*

domicile des parents :

et de *Louise Baudat, tous deux décédés.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Carmentrand Hélène femme, menuisère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Juriont.* domiciliée à *Juriont.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Juriont, le dix-neuf février.* mil huit cent *quatre-vingt-sept.*

Noms, profession et

fille de *Ami Carmentrand, charbon.*

domicile des parents :

et de *Elise Marie, née Candaux, domiciliés à Juriont.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Juriont et à Wimisis, le sept. deux-
bre, mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de
Wimisis et de Juriont.*

Signatures des époux :

Wys David

Hélène Wys nee Carmentrand.

Signatures des témoins :

*E. Perreaud à Romainmôtte
Thérèse Hautier à Juriont.*

Communiqué : à l'Officier de

*l'Etat civil à Wimisis, le
29. Décembre. 1908.*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N°

~~Aujourd'hui~~ Le Numéros 10, à la page 181, est ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~celui de la dernière interp.~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

4^o lion faite dans l'année 1908 huit Les deux doubles du

Lieu d'origine et de domicile:

de présent registre sont conformes. domicilié à

Etat civil:

ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance:

né à

Romainmotier le 31. décembre 1908 huit

Noms, profession et

filz de



mil huit cent Ab. Reigner.

Off. de l'Etat civil.

domicile des parents:

et de

Nom et profession de l'épouse:

2^o Un double a été remis le 5. Janvier 1909 proof à

Lieu d'origine et de domicile:

de l'autorité cantonale, en exécution domiciliée à de l'Art. 9. de la loi.

Etat civil:

Romainmotier le 5. Janvier 1909.

Lieu et date de la naissance:

née à



mil huit cent

Ab. Reigner.

Off. de l'Etat civil.

Noms, profession et

fille de

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à

fin le 17 avril 1909
petre
Ab. Reigner

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1.

Durussel et Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Janvier* mil ~~huit~~ ^{neuf} cent ~~quatre~~ ^{neuf} vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Durussel *Ethiophile Eugene, peintre en bâtiment.*

de *Seigneux (Vaud)* domicilié à *Lausanne*

célibataire.

né au *Mont de Lausanne, le vingt-huit Janvier* mil huit cent *quatre vingt un.*

fils de *Louis Aimé Durussel, charretier.*

et de *Joséphine née Köpp, domiciliés à Allaman.*

2° Roth *Lina, cuisinière.*

de *Buechholzerberg (Bern)* domiciliée à *Romainmôtier.*

célibataire.

née à *Riedstatten (Bern) le quatre Juillet* mil huit cent *quatre vingt sept.*

fille de *Jakob Roth, charpentier.*

et de *Katharina née Beyeler, domiciliés à Riedstatten.*

Les publications ont eu lieu à *Romainmôtier, le sept, à Lausanne, le huit, à Buechholzerberg, le neuf, et à Seigneux, le dix. décembre. mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Lausanne, de célébrer le mariage à Romainmôtier.

Signatures des époux :

Ethiophile Durussel
Lina Durussel née Roth

Signatures des témoins :

Aug. Dösching à Romainmôtier
Es. Bouquet à Aubonne.

Communiqué : *aux Officiers de*

l'Etat civil, à Lausanne, Villars
et Buechholzerberg, le 2 Janvier
1909.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N^o 9.Aujourd'hui vingt. six. janvier mil ~~huit~~ cent ~~quatre~~ ^{neuf} vingtCroptier et Paschat

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Croptier. Henri. Philippe, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile:

de Ollon (Vaud) domicilié à Croy.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

né à Aigle (au Pays), le vingt. deux. mars. mil huit cent quatre vingt sept.

Noms, profession et

fils de Henri. Samuel. Croptier, à Ollon.

domicile des parents:

et de feue Suzanne. Henriette. Cornioley.

Nom et profession de l'épouse:

2^o Paschat. Clara. Martha, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile:

de Croy (Vaud) domiciliée à Croy.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à Gollion, le vingt. septembre. mil huit cent quatre vingt cinq.

Noms, profession et

fille de Eugène. Paschat.

domicile des parents:

et de Adèle. née Bédiville, à Croy.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Croy, le huit, à Ollon et à Hérisson,
le neuf. janvier, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de
Croy, Ollon et Hérisson.

Signatures des époux:

Croptier H^{ri}Clara Croptier née Paschat

Signatures des témoins:

Aug. Foschung à Romainmotier
Ami Chartrénois, à Romainmotier.

Communiqué: aux Officiers de

l'Etat civil, à Ollon et à Hérisson,
le 26. janvier. 1909.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reizner.

N° 3.

Jauret et Clerc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt février* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{neuf} vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jauret Eugène Albert, agriculteur.*

de *Coligny (Genève)* domicilié à *Chambéry (Genève)*

célibataire.

né à *Agiez (Savoie) le vingt deux avril* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *feu Eugène Ophélie Désiré Jauret.*

et de *Eugénie Prudence née Vallotton, à Paris.*

2° *Clerc Henriette Marie, ménagère.*

de *Bofflens (Savoie)* domiciliée à *Bofflens.*

célibataire.

née à *Bofflens, le vingt septembre* mil huit cent *septante neuf.*

fille de *Louis Henri Clerc, agriculteur.*

et de *Ida Félicie née Hübsner, domiciliés à Bofflens.*

Les publications ont eu lieu à *Bofflens le deux, à Coligny le trois, et à Regny, le cinq février mil neuf cent.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Regny (Genève) de célébrer le mariage à Romarinnetier.

Signatures des époux :

Jauret Albert

Henriette Jauret née Clerc

Signatures des témoins :

Friedric Clerc à Bofflens

Ed. L. Clerc à Bofflens

Communiqué : *aux Officiers de*

l'Etat civil de Coligny et de

Regny, le 20 février 1909.

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier.

N° 4.

Aujourd'hui *vingt février* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{vingt}*Baumgartner et Badan*

Nom et profession de l'époux :

1° *Baumgartner César Octave, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *La Traz (Land)* domicilié à *La Traz*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *La Traz, le vingt-un août* mil huit cent *quatre vingt sept*

Noms, profession et

fils de *Ami Baumgartner, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Louise Thérèse née Bolay, domiciliés à La Traz*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Badan Ida Julie, pierriste*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sullens (Land)* domiciliée à *Mhairy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Sullens, le dix septembre* mil huit cent *quatre vingt sept*

Noms, profession et

fille de *Elié Daniel Badan, maréchal*

domicile des parents :

et de *Jeanette née Chatelan, domiciliés à Mhairy*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *La Traz, le dix sept, à Sullens le dix neuf, et à Mhairy, le vingt Janvier mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de La Traz, Sullens et Mhairy.

Communiqué : aux Officiers de
 l'Etat civil à Sullens et à
 La Traz, le 20 février 1909.

Signatures des époux :

Octave Baumgartner
Ida Baumgartner née Badan

Signatures des témoins :

Delacretay Ernest La Traz
Delacretay Marie La Traz

L'officier de l'état civil :

Ab. Poignier

N° 5.

Aujourd'hui quatre mars mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{neuf} vingt

Pelloux et Ray

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Pelloux Ernest, esfeher

Lieu d'origine et de domicile :

de Tomy (Vauz) domicilié à La Tray

Etat civil :

divorcé d'avec Henriette Louise Mierville, dès le quinze août, mil neuf cent huit.

Lieu et date de la naissance :

né à Tomy, le dix-huit Janvier mil huit cent septante sept.

Noms, profession et

filz de deffunts Constant Pelloux

domicile des parents :

et de Messie nee Tillard.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ray Louise Bertha nee Enggist, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Burquin (Vauz) domiciliée à La Tray

Etat civil :

veuve de Ernest Ray, dès le quatorze octobre mil neuf cent six.

Lieu et date de la naissance :

née à Champvent, le deux décembre mil huit cent soixante cinq.

Noms, profession et

fille de feu Jean Enggist.

domicile des parents :

et de Marianne nee Schupbach, à Villars-Burquin.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Tray le vingt-uns, à Tomy et à Villars-Burquin, le vingt-trois Janvier, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait du 1^{er} mariage de l'époux avec transcription du divorce.
Extrait du 1^{er} mariage de l'épouse.
Extrait du décès du mari.

Signatures des époux :

Ernest Pelloux
Bertha Pelloux nee Enggist

Signatures des témoins :

Prémisse de mariage écrite. Certificats de publications de Tomy, Villars-Burquin et La Tray.
Communiqué : aux Officiers de l'état civil à Urins et à Tréy, le 4. mars 1909.

L'officier de l'état civil :

Ab. Feignier

N° 6.

Aujourd'hui *vingt mars* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{neuf} vingt

Petermann et Berthoud.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Petermann, Abram, Félix, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Auzier* domicilié à *Auzier*

Etat civil:

divorcé d'avec Hélène Louise nee Comod, des le dix huit. Juillet, mil neuf cent trois.

Lieu et date de la naissance:

né à *Auzier, le vingt. mars* mil huit cent *soixante six.*

Noms, profession et

filz de *défunt Henri Petermann.*

domicile des parents:

et de *Marianne Charlotte Trudet.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Berthoud, Alice Louise, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Bafflens* domiciliée à *Bafflens.*

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à *Bafflens, le quatorze. décembre* mil huit cent *quatre vingt.*

Noms, profession et

fille de *Alexis Henri Berthoud, agriculteur, à Bafflens.*

domicile des parents:

et de *Suzette Marguerite, décédée.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Bafflens et à Auzier, le deux. février mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Auzier, de célébrer le mariage à Romainvieux.

Signatures des époux:

F. Petermann

A. Petermann nee Berthoud

Signatures des témoins:

Alexis Berthoud à Bafflens

J. Boute à Romainvieux

Communiqué: *à l'officier de l'état civil à Auzier, le 11. mars. 1909.*

L'officier de l'état civil:

Ab. Reignier.

N° 7.
Hautier et Berger.

Aujourd'hui quatorze Mai mil huit cent ^{neuf} quatre-vingt ^{neuf}

Nom et profession de l'époux :

1° Hautier Julien, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Jurieux (Gard) domicilié à Jurieux.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Jurieux, le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt quatre

Noms, profession et

fils de feu M^{re} Frédéric Hautier.

domicile des parents :

et de Louise Julie Marianne, née Cheseaux, à Jurieux.

Nom et profession de l'épouse :

2° Berger Sophie Louise, couturière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Colépus (Gard) domiciliée à Mouri.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Mouri, le douze Février mil huit cent quatre-vingt sept.

Noms, profession et

fille de Samuel Jules Berger, agriculteur.

domicile des parents :

et de Germaine, née Chanson, domiciliés à Mouri.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jurieux, à Colépus et à Mouri, le dix sept. avril, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication, de Jurieux.
Colépus et Mouri.

Signatures des époux :

Julien Hautier
Sophie Hautier née Berger

Signatures des témoins :

E. Ferroul Romainmotier
Constant Cheseaux à Jurieux

Communiqué : à l'Officier de l'état civil, à La Sarras, le 14. mai. 1909.

L'officier de l'état civil :

Ab. Riquier.

N° 8.

Aujourd'hui quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt

Pöschung et Biet

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Pöschung Robert Charles Henri, facteur postal.

Lieu d'origine et de domicile:

de Gessenay (Seine) domicilié à Romainmotier.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

né à Romainmotier, le quatre novembre mil huit cent quatre vingt quatre.

Noms, profession et

fils de feu François Pöschung.

domicile des parents:

et de femme Louise née Hardier, à Romainmotier.

Nom et profession de l'épouse:

2° Biet Marie Louise, modiste.

Lieu d'origine et de domicile:

de Paris (18^{me} Arrondissement) domiciliée à Romainmotier.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à Paris, rue Cameron 11, le quinze avril mil huit cent quatre vingt huit.

Noms, profession et

fille de feu Joseph Victor Biet.

domicile des parents:

et de Louise née Pöschung, à Romainmotier.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Romainmotier le trois à Gessenay le quatorze, et à Paris le dix sept avril, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Romainmotier. Gessenay.

Signatures des époux:

Robert Pöschung.

M. L. Pöschung mi Biet

Signatures des témoins:

Jean Pöschung à Romainmotier
Aug. Pöschung à Romainmotier

Communiqué: à l'officier de

l'état civil, à Gessenay, le 14 mai 1909, et à la Chancellerie d'état.

L'officier de l'état civil:

Ab. Requier

N° 9.

Chalet et Reverchon.

Aujourd'hui *dix sept. mai.* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{neuf} vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Chalet Louis Henri Victor, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Barois (Yonne)* domicilié à *Croy.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Croy, le vingt. Janvier.* mil huit cent *quatre vingt deux.*

Noms, profession et

fil de *feu Georges Louis Chatet.*

domicile des parents :

et de *Henriette, née Rochat, à Croy.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Reverchon Chérie Eva, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bretounières* domiciliée à *Bretounières.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Bretounières, le douze. septembre.* mil huit cent *quatre vingt sept.*

Noms, profession et

fille de *Auguste Reverchon, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Thérèse Victorine, née Couyer, domiciliés à Bretounières.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bretounières et à Croy, le vingt. quatre, et à Barois, le vingt. six. avril, mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Première de mariage écrite, avec mention, des inscriptions de naissances des époux. Certificats de publication de Barois. Bretounières et Croy.

Signatures des époux :

Henri Chalet
Eva Chalet née Reverchon

Signatures des témoins :

Auguste Reverchon Bretounières
Emile Fabre Romainville

Communiqué : à l'officier de l'état civil, à Chavornay, le 17. mai. 1909.

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier.

N° 10.

Aujourd'hui vingt-huit mai mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{neuf} vingtConod et Witmer

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Conod Edmond, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile:

des Clées et de Bretonnières. domicilié à La Russille sur Les Clées.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

né à La Russille, le dix-neuf novembre mil huit cent septante neuf.

Noms, profession et

fils de Georges Louis Conod, agriculteur.

domicile des parents:

et de Suzette Lydie née Gaillard, domiciliés à La Russille.

Nom et profession de l'épouse:

2° Witmer Marie Lina Rose, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile:

de Valepres-sous-Frances. domiciliée à Valepres-sous-Frances.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à Valepres / Francais, le onze mai mil huit cent quatre vingt quatre.

Noms, profession et

fille de Louis Witmer, agriculteur.

domicile des parents:

et de Caroline Louise Jenny née Mesurier, domiciliés à Valepres.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Clées et à Bretonnières le dix, et à Valepres-sous-Francais, le douze mai, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux
Carte de mariage écrite
Certificats de publication des Clées
Bretonnières et Valepres-sous-Francais

Signatures des époux:

Edmond Conod
Marie Conod née Witmer

Signatures des témoins:

B. Liama Romainmotier
E. Jabrod Romainmotier

Communiqué: à l'officier de
 l'état civil à Paulmes, le 28
 mai 1909.

L'officier de l'état civil:

Ab. Fleignier

N° 11.

Aujourd'hui *quatre juin* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{neuf} vingt

Grandjean et Hautier.

Nom et profession de l'époux :

1° *Grandjean Alfred Auguste, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jurieux (Saône)* domicilié à *Jurieux*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Jurieux, le quinze septembre* mil huit cent *quatre vingt*

Noms, profession et

fils de *Justin Julien Grandjean, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Angèle Marie, née Boyet, domiciliés à Jurieux*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Hautier Elmire Emma, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jurieux* domiciliée à *Jurieux*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Jurieux, le sept. Janvier* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fille de *Armand Hautier, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Jeanette Fanny, née Curtet, domiciliés à Jurieux*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Jurieux, le quinze mai, mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.

Promesse de mariage écrite.

Certificat de publication de Jurieux.

Communiqué :

Signatures des époux :

Aug. Grandjean

Elmire Grandjean née Hautier

Signatures des témoins :

E. Paillet
Romainviller

O. Reigria Romainviller

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigria

N° 19.

Riesen et Soumis.

Aujourd'hui *quatre juin* mil huit cent ~~quatre~~ ^{neuf} ~~vingt~~ ^{neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Riesen Adolf, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Hahleren (Borne)* domicilié à *Romainmôtier.*

Etat civil:

veuf de Anna. née Tahud, des le huit. novembre, mil neuf cent huit.

Lieu et date de la naissance:

né à *Morat, le quatorze. mars.* mil huit cent *septante neuf.*

Noms, profession et

fil de *feu Friedrich. Riesen.*

domicile des parents:

et de *Maria. Hüni, à Vinelz. (Borne).*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Soumis. Jeanne. Marguerite, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Gessenay. (Borne)* domiciliée à *Evry.*

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à *Evry, le sept. novembre.* mil huit cent *quatre vingt sept.*

Noms, profession et

fille de *feu François. Soumis.*

domicile des parents:

et de *Elisa. née. Euser, à Evry.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Romainmôtier. Evry et Gessenay, le dix-neuf, et à Hahleren, le vingt-un. mai, mil neuf cent neuf.*

Rectification

Par ordre du Dept. de Justice et Police du Canton de Vaud du 9 août 1846, l'inscription ci-conté est rectifiée en ce sens que le nom patronymique "Soumis" soit orthographié Sumi, à l'exclusion de toute autre orthographe. Romainmôtier, le 20 août 1909. L'officier de l'état civil:

Siomard

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Extrait du 1^{er} mariage de l'époux*
- Extrait de naissance de l'épouse.*
- Promesse de mariage écrite.*
- Certificats de publication de Romainmôtier, Evry, Gessenay et Hahleren*

Signatures des époux:

A. Riesen
Jeanne Riesen née Soumi

Signatures des témoins:

E. Zahnd Romainmôtier
H. Rochet Romainmôtier

Communiqué: aux Officiers de l'état civil, à *Schwarzenburg et à Gessenay, le 5. Juin. 1909.*

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigner.

N° 13.

Aujourd'hui *quinze Juin* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre~~^{neuf} vingt

Baudray et Bonard.

Nom et profession de l'époux :

1° Baudray *Emile Louis, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Agiez et Sully (Saut)* domicilié à *Croy.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né au *Brassus, le vingt-cinq Juin* mil huit cent *quatre vingt huit.*

Noms, profession et

fil de *Georges Baudray, conducteur postal.*

domicile des parents :

et de *Aline Jenny, née Bonard, domiciliés à Croy.*

Nom et profession de l'épouse :

2° Bonard *Marie Elisabeth, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Croy et Romainmotier.* domiciliée à *Croy.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Cannes, le deux décembre* mil huit cent *quatre vingt trois.*

Noms, profession et

fille de *Georges Henri Bonard,*

domicile des parents :

et de *Catherine, née Jacaux, tous deux décédés.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Croy et à Romainmotier, le vingt-huit*
et à Agiez et Sully, le vingt-neuf mai, mil neuf cent
neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Croy.
Romainmotier, Agiez et Sully.

Signatures des époux :

Emile Baudray
Marie Baudray née Bonard

Signatures des témoins :

Jenny Baudray à Croy
G. Perrot à Croy

Communiqué : aux officiers de

l'état civil à Armer et à Bel-
mont, le 16 Juin 1909.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 14.

Aujourd'hui premier juillet mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{neuf}Marsens et Herod.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Marsens Charles Alfred, constructeur aux C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile:

de Renens et Joratons-Mézery (Cant.) domicilié à Neuchâtel.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

né à Renens, le huit. janv. mil huit cent septante-neuf.

Noms, profession et

fils de Henri Louis Marsens, décédé.

domicile des parents:

et de Louise Henriette, née Gret, à Renens.

Nom et profession de l'épouse:

2° Herod Adèle, femme de chambre.

Lieu d'origine et de domicile:

de Château d'Or (Cant.) domiciliée à Bafflens.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à Gras, Morteau (Cant.) le premier mars mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Noms, profession et

fille de Jenny Saline Herod, née Besson.

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le quatorze, à Bafflens et à Château d'Or le quinze, et à Renens et Joratons-Mézery, le dix-sept. juin. mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil de Neuchâtel, de célébrer le mariage à Neuchâtel.

Signatures des époux:

Charles Marsens.Adèle Marsens née Herod

Signatures des témoins:

Marsens Alfred Renens-JoratAlice Boulay NeuchâtelCommuniqué: aux officiers de l'état

civil, à Neuchâtel, Renens et Château d'Or, le 1^{er} juillet 1909.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reizner.

N° 15.

Roget et Campiche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux juillet* mil huit cent ~~quatre~~ ^{neuf} ~~vingt~~ ^{neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roget Gustave Alexis, agriculteur*

de *Bretouvières (Eau)* domicilié à *Bretouvières*.

célibataire

né à *Bretouvières, le vingt-deux juillet* mil huit cent *septante sept*

fils de *Frédéric Roget, agriculteur, à Bretouvières*

et de *Antoinette née Roy, décuée*

2° *Campiche Julia, ménagère*

de *Agiez et Sainte-Croix (Eau)* domiciliée à *Agiez*

célibataire

née à *Agiez, le vingt-cinq octobre* mil huit cent *septante trois*

fille de *André Frédéric Campiche, agriculteur, à Agiez*

et de *Leconte née Baudry, décuée*

Les publications ont eu lieu à *Bretouvières le vingt-neuf, et à Agiez*
Sainte-Croix, et La Chaux, Granges de St-Croix, le
deux juillet, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication, de Bretouvières, Agiez, Sainte-Croix, et
La Chaux, Granges de St-Croix

Communiqué : *aux Officiers de*
l'état civil, à Arrier, St-Croix,
et La Chaux, Granges de St-Croix
le 22 juillet 1909.

Signatures des époux :

Roget
Julia Roget née Campiche

Signatures des témoins :

Le Campiche Agiez
Fanny Campiche Agiez

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 16.

Chanson et Hautier.

Aujourd'hui sept. août — mil huit cent ~~quatre~~ ^{neuf} ~~vingt~~ ^{neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Chanson. Louis. Alois, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile:

de Mboisy. (Laud) — domicilié à Mboisy.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

né à Mboisy, le seize novembre. — mil huit cent quatre vingt.

Noms, profession et

fils de feu Jean. Henri. Albert. Chanson.

domicile des parents:

et de Julie. Emma. née Anselme, domiciliée à Mboisy.

Nom et profession de l'épouse:

2° Hautier. Emma. Marie. Louis, ménager.

Lieu d'origine et de domicile:

de Jurieux et Evry. (Laud) — domiciliée à Evry.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à Evry, le vingt-quatre août. — mil huit cent quatre vingt six.

Noms, profession et

fille de Samuel. Julien. Hautier, agriculteur, à Evry.

domicile des parents:

et de Elise. Marie. Paule. née Martin, domiciliés à Evry.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Evry et à Jurieux le onze, et à Mboisy le treize juillet. mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'état civil de La Sarraz, de célébrer le mariage, à l'consummation.

Communiqué: à l'Officier de l'état civil de La Sarraz, le 7. août. 1909.

Signatures des époux:

Alois Chanson.

Louise Chanson née Hautier

Signatures des témoins:

G^{le} Martin Perceval
Robert Chanson Mboisy.

L'officier de l'état civil:

Ab. Reigner.

N° 17.
Hautier et Chanson.

Aujourd'hui sept. août. mil huit cent ~~quatre~~ ^{neuf} ~~vingt~~ ^{neuf}

Nom et profession de l'époux :

1° Hautier. Georges. Louis. Julien, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Jurieux et Envy. domicilié à Envy.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Envy, le deux. juin. mil huit cent quatre vingt cinq.

Noms, profession et

fils de Samuel. Julien. Hautier, agriculteur.

domicile des parents :

et de Elise. Marie. Coite. née Martin, domiciliée à Envy.

Nom et profession de l'épouse :

2° Chanson. Henriette. Elise, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Meiry. domiciliée à Meiry.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Meiry, le vingt. trois. septembre. mil huit cent quatre vingt huit.

Noms, profession et

fille de Jean. Louis. Henri. Albert. Chanson.

domicile des parents :

et de Julia. Emma. née Anselme, domiciliée à Meiry.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Envy et à Jurieux, le onze, et à Meiry, le treize. juillet, mil huit cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication, de Envy,
Jurieux et Meiry.

Signatures des époux :

Louis Hautier
Elise Hautier née Chanson

Signatures des témoins :

M^r Martin Lempereur
M^r Chanson Meiry.

Communiqué : à l'officier de

l'état civil, à La Sarras, le
7. août. 1909.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 18.

De Siebenthal et Flückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq août* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *De Siebenthal Louis Henri, lithier.*

de *Gessenay (Bern)* domicilié à *Croy (Vaud)*

célibataire.

né à *Chigny, le onze mai* mil huit cent *quatre-vingt six.*

fils de *François Louis Adolphe De Siebenthal.*

et de *Julie Henriette, née Trappaz, domiciliés à Croy.*

2° *Flückiger Ida, couturière.*

de *Stuttwil (Bern)* domiciliée à *Croy.*

célibataire.

née à *Bex, le dix décembre* mil huit cent *quatre-vingt neuf.*

fille de *François Emile Flückiger.*

et de *Lydie née Warléter, domiciliés à Croy.*

Les publications ont eu lieu à *Croy, le trente-un juillet, à Gessenay, le premier août et à Stuttwil le deux août, mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.
Autorisation du père de l'épouse
mineure. Promesse de mariage
écrite. Certificats de publication, de
Croy, Gessenay et Stuttwil.*

Communiqué : *aux officiers de
l'état civil à Gessenay et à Stutt-
wil, le 25 août 1909.*

Signatures des époux :

*Louis de Siebenthal
Ida de Siebenthal née Flückiger*

Signatures des témoins :

*C. Boulay Romainmôtier
A. Rochat Romainmôtier*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

*visé le 30 août 1910.
Le Préfet
A. Reynaud*

N° 18.

De Siebenthal et Flückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq août* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *De Siebenthal Louis Henri, lithier.*

de *Gessenay (Bern)* domicilié à *Croy (Vaud)*

célibataire.

né à *Chigny, le onze mai* mil huit cent *quatre-vingt six.*

fils de *François Louis Adolphe De Siebenthal.*

et de *Julie Henriette, née Trappaz, domiciliés à Croy.*

2° *Flückiger Ida, couturière.*

de *Stuttwil (Bern)* domiciliée à *Croy.*

célibataire.

née à *Bex, le dix décembre* mil huit cent *quatre-vingt neuf.*

fille de *François Emile Flückiger.*

et de *Lydie née Warléter, domiciliés à Croy.*

Les publications ont eu lieu à *Croy, le trente-un juillet, à Gessenay, le premier août et à Stuttwil le deux août, mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.
Autorisation du père de l'épouse
mineure. Promesse de mariage
écrite. Certificats de publication, de
Croy, Gessenay et Stuttwil.*

Communiqué : *aux officiers de
l'état civil à Gessenay et à Stutt-
wil, le 25 août 1909.*

Signatures des époux :

*Louis de Siebenthal
Ida de Siebenthal née Flückiger*

Signatures des témoins :

*C. Boulay Romainmôtier
A. Rochat Romainmôtier*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

*visé le 30 août 1910.
Le Préfet
A. Reynaud*

1700
Aigroz et Schenk
1703
Astori et Clément

folio
30
84

Ce volume se termine par le N^o 18. des inscriptions de l'année 1909. (neuf)
La suite se trouve dans le volume commençant par le N^o 19.

Ce que nous certifions.
Romainmotier le 8 Octobre 1909.
Ab. Treignier.
Off. de l'état civil.



A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

De

11

11

11

| Year | Names | Lotus |
|------|-------------------------------|-------|
| 1899 | Bonard et Wetren | 6 |
| | Bonard et Chybeaud | 7 |
| | Bonard et Muller | 14 |
| | Bonard et Moini | 20 |
| 1901 | Besson et Reignier | 45 |
| | Berthoud Grosset-Grange | 54 |
| | Bonzon et Dod via Reverchon | 57 |
| | Bélarz et Bovet | 58 |
| 1902 | Berthoud et Marchand | 61 |
| | Bähler et Hautier | 62 |
| | Buffat et Reverchon, near Roy | 76 |
| 1903 | Bailaz et Hautier | 86 |
| | Boulaz et Terreaud | 89 |
| 1904 | Bonard et Bouilaz | 94 |
| | Bonard et Gleyre | 96 |
| | Bourquin et Kesselher | 104 |
| | Bonard et Debonville | 107 |
| 1905 | Badan et Eugny | 111 |
| | Berney et Chabeau | 118 |
| | Boulaz et Cabot | 121 |
| | Bonard et Magninat | 129 |
| 1906 | Breduchet et Bouilaz | 136 |
| | Borgeaud et Steiner | 143 |
| 1907 | Berthoud et Roy | 148 |
| | Benoit et Chanson | 152 |
| | Bourquin et Ciana | 156 |
| | Burnand et Candaux | 157 |
| 1908 | Bonard et Smet | 169 |
| | Boulaz et Hautier | 175 |
| | Berthoud et Falquet | 180 |
| 1909 | Baumgartner et Badan | 186 |
| | Baudraz et Bonard | 195 |

F.

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

De

11

11

| | folio |
|--------------------------|-------|
| 1899 | |
| Curtet et Grandjean | 17 |
| Capt et Dulliens | 19 |
| Christin et Carmentrans | 21 |
| Curtet et Crespin | 22 |
| 1900 | |
| Christaller et Terrenoud | 28 |
| Cavat et Rochat | 34 |
| 1901 | |
| Charoton et Hautier | 43 |
| Ciana et Bonard | 46 |
| 1902 | |
| Curtet et Durnet | 68 |
| Cupelin et Niola | 74 |
| 1903 | |
| Clerc et Glayre | 87 |
| 1904 | |
| Conod et Guignard | 95 |
| Clatquin et Buyer | 100 |
| Château et Michot | 115 |
| 1905 | |
| Blaux et Chybaud | 130 |
| 1906 | |
| Corbaz et Jaurard | 139 |
| 1907 | |
| Chamot et Urbehr | 150 |
| Comanussat et Buyer | 154 |
| Conod et Viala | 159 |
| 1909 | |
| Croptier et Rochat | 184 |
| Chalot et Reverchon | 191 |
| Conod et Vidmer | 192 |
| Chanson et Hautier | 198 |

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

De

11

11

11

| | Folio |
|---------------------------------------|-------|
| 1877 | |
| Dallinger et Houdier - nie Raymond | 9 |
| Despland et Cavat | 15 |
| Delacretaz et Heimberg | 16 |
| Dizerens et Ecuyer | 23 |
| 1903 | |
| Delacretaz et Delacretaz | 85 |
| 1905. | |
| Descombar et Delacretaz - nie Bossat. | 112. |
| Demont et Rochat. | 117. |
| 1907. | |
| Delay et Dizerens. | 149. |
| Delacretaz et Delacretaz. | 155. |
| 1908. | |
| Delacretaz et Grandjean. | 171. |
| 1909. | |
| Dumssel et Roth. | 183. |
| De Siebenthal et Flukiger. | 200. |

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| | <i>folio</i> |
|-------------------------------|--------------|
| 1899 Ecuyer et Dizereus | No 11 |
| 1900 Dequis et Bonard | No 32 |
| 1903 Ecuyer et Candamp | No 79 |
| <u>1905</u> | |
| Ecuyer et Ecuyer via Chanton. | No 127. |
| <u>1906</u> | |
| Ecuyer et Ecuyer | No 155. |
| <u>1908</u> | |
| Ecuyer et Gerber. | No 166. |

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



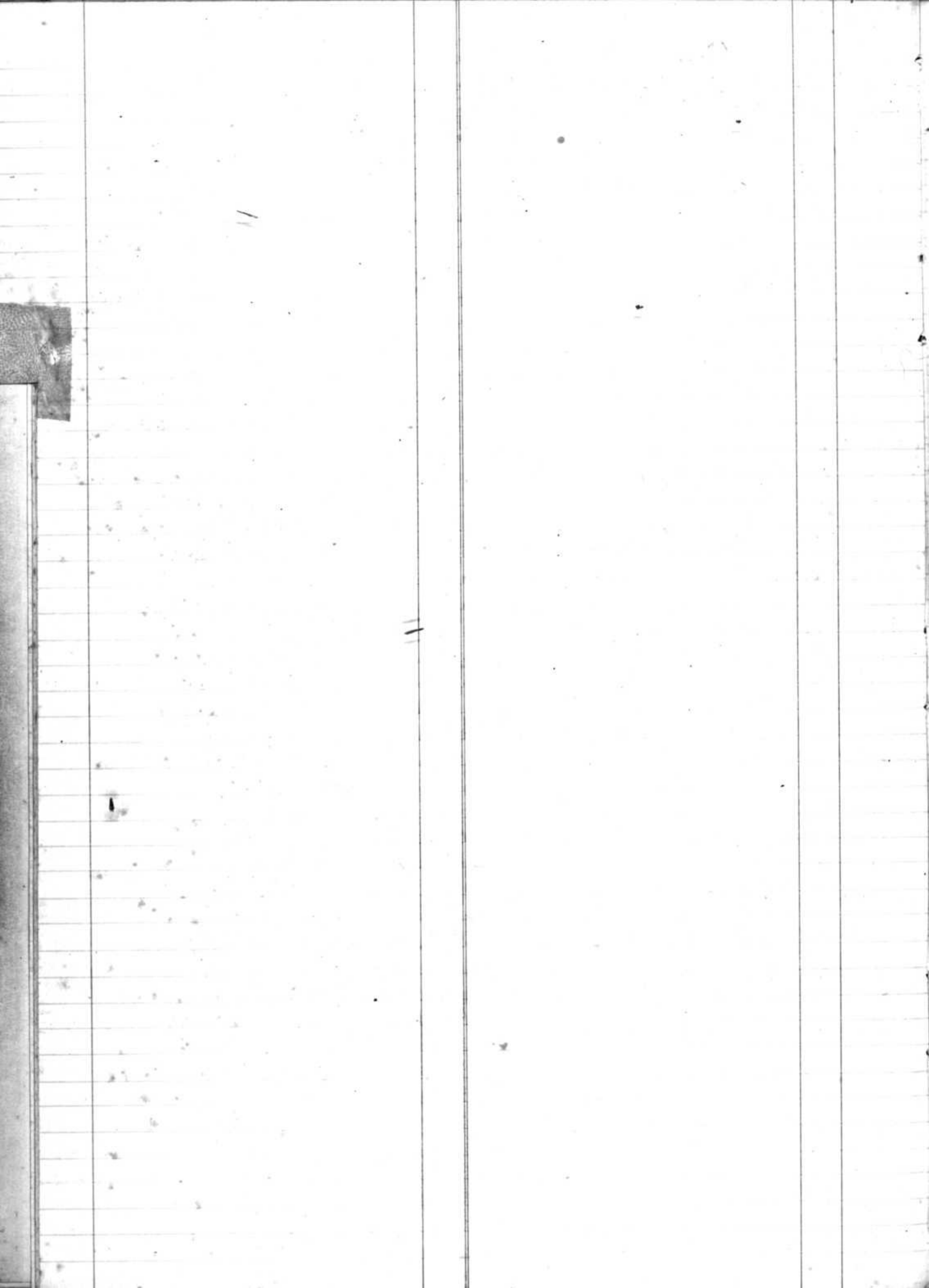
| | folio |
|-------------------------------|-------|
| 1877 Faucher et Desson | 13 |
| 1900 Francescon et Serazza | 25 |
| Fouvy et Reverchon | 35 |
| 1901 Falquet et Delacretaz | 53 |
| Favaro et Lorenzone | 56 |
| 1902 Forel et Batarid | 67 |
| 1903 Fivarz et Baumgartner | 88 |
| 1904 Fouvy et Magnenat | 97 |
| 1908 Fankhauser et Esdi. | 178. |

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| | <i>folie</i> |
|------------------------------|--------------|
| 1898 Glayre et Duruz | 1 |
| Goy et Delacretaz | 2 |
| 1899 Glayre et Besson | 8 |
| 1900 Gozel et Paillard | 31 |
| 1901 Grandjean et Chanson | 39 |
| Gay et Muller | 47 |
| Grandjean et Benoit | 50 |
| 1902 Gardon et Florens | 63 |
| Grobet et Goy | 65 |
| Guignard et Berthoud | 72 |
| 1903 Goy et Veyre | 82 |
| 1904 Genier et Larpin | 92 |
| 1905 | |
| Grandjean et Kulliers. | 119. |
| Guillaume et Foy. | 120. |
| Gatter et Rochaz. | 125. |
| 1907 | |
| Grobet et Müller. | 163. |
| 1908 | |
| Grandjean et Chanson. | 167. |
| 1909 | |
| Grandjean et Hautier. | 193. |

G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1901
Hautier & Carmentrand *folio* No. 48

1908
Hügi & Gilibert. *177.*

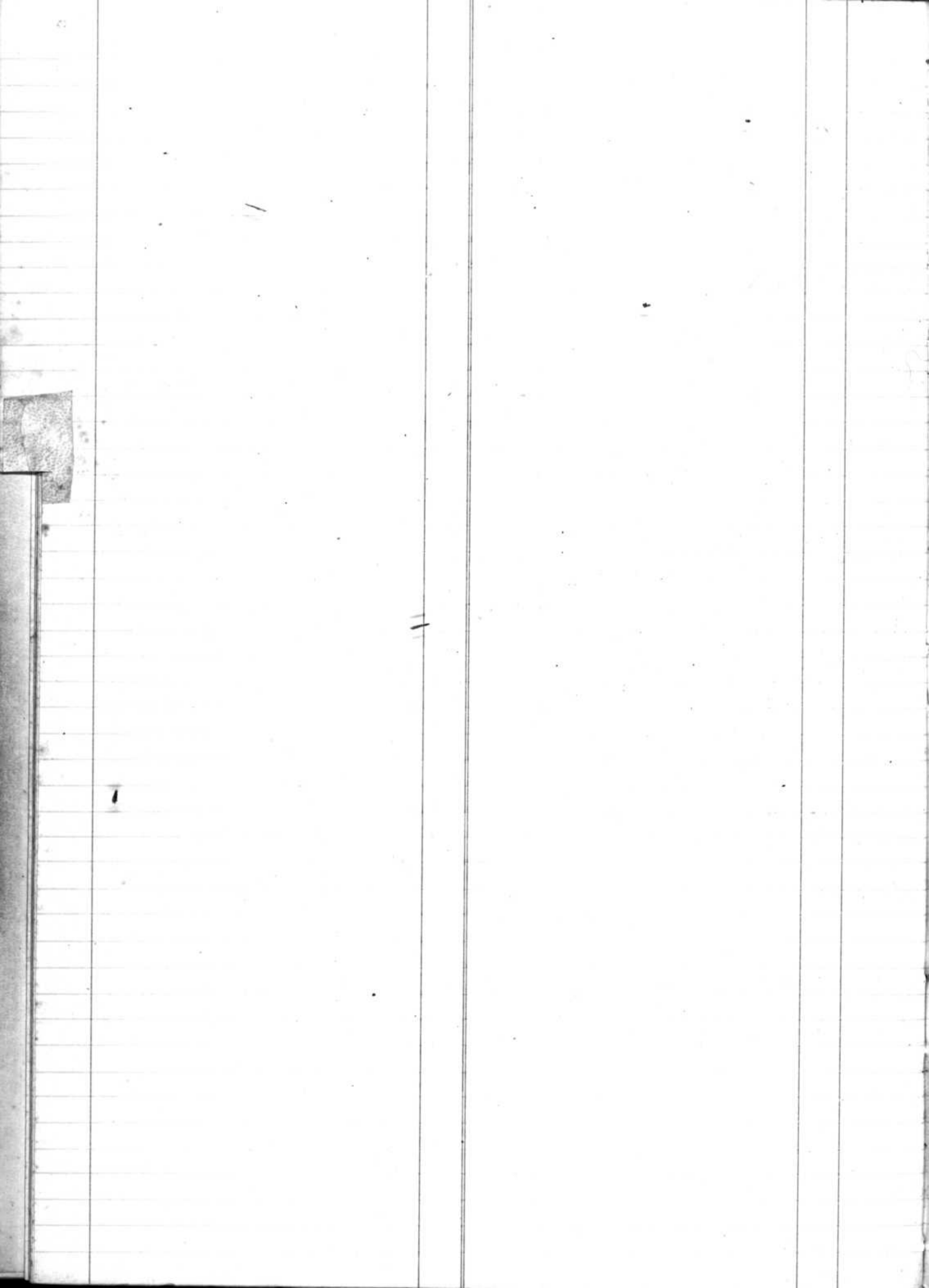
1909
Hautier & Berger. *189.*
Hautier & Chanson. *199.*

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| <u>1905</u> | Folios. |
|----------------------|---------|
| Jaquet et Vinturier. | 124. |
| <u>1907</u> | |
| Jaquier et Menage. | 160. |
| Jurard et Polchuing. | 162 |
| <u>1908</u> | |
| Indermühle et Hobbs. | 170. |
| Jacard et Batard. | 173. |
| Jeanneret et Meylan. | 176. |
| <u>1909</u> | |
| Jaunet et Clerc. | 185. |

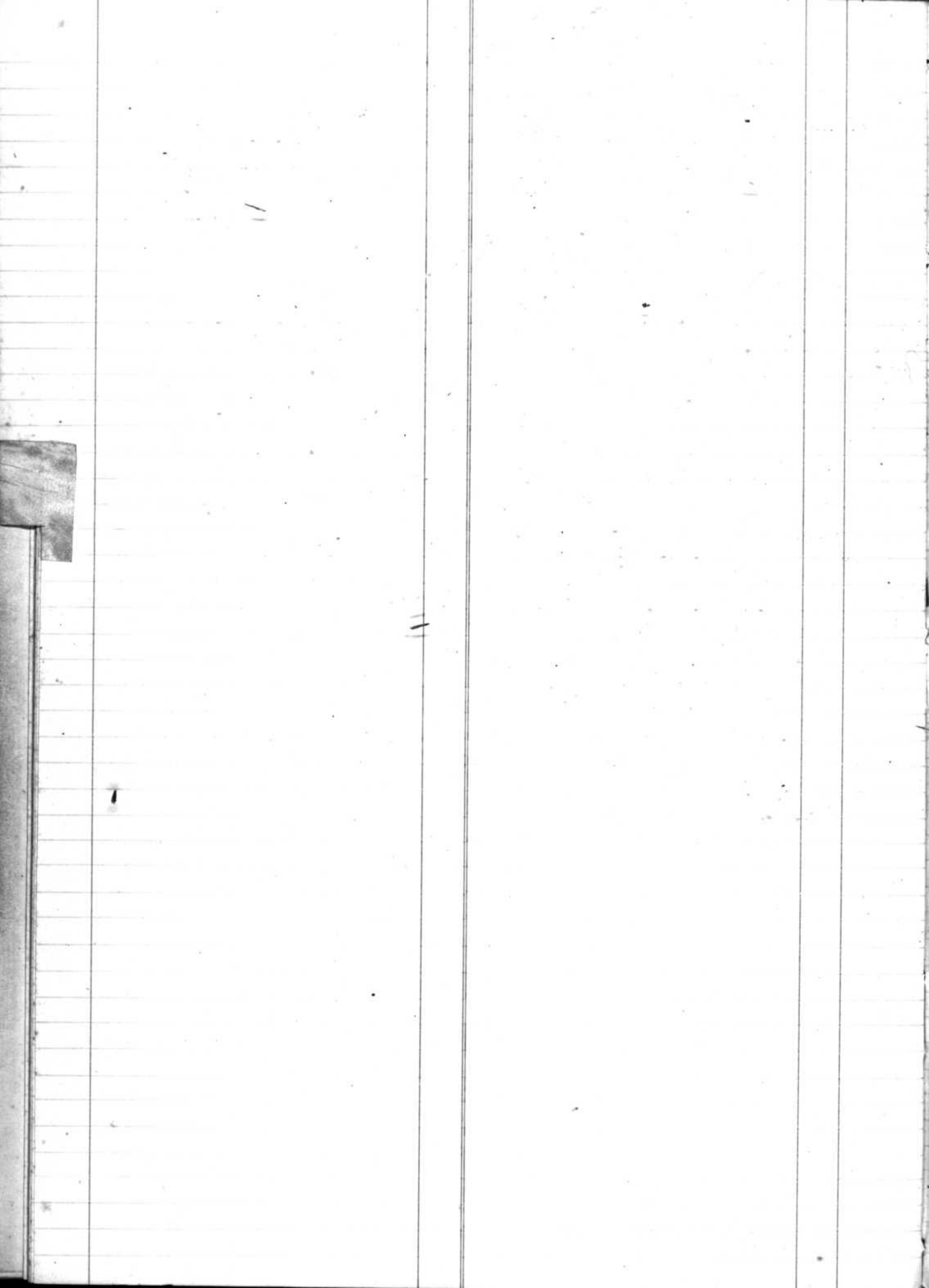
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Kirchofer et Magnin

179

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1905.

Lyon et Leyraz.

116.

1906.

Luquient et Hautier.

118.

1908.

Lyon et Chybaud.

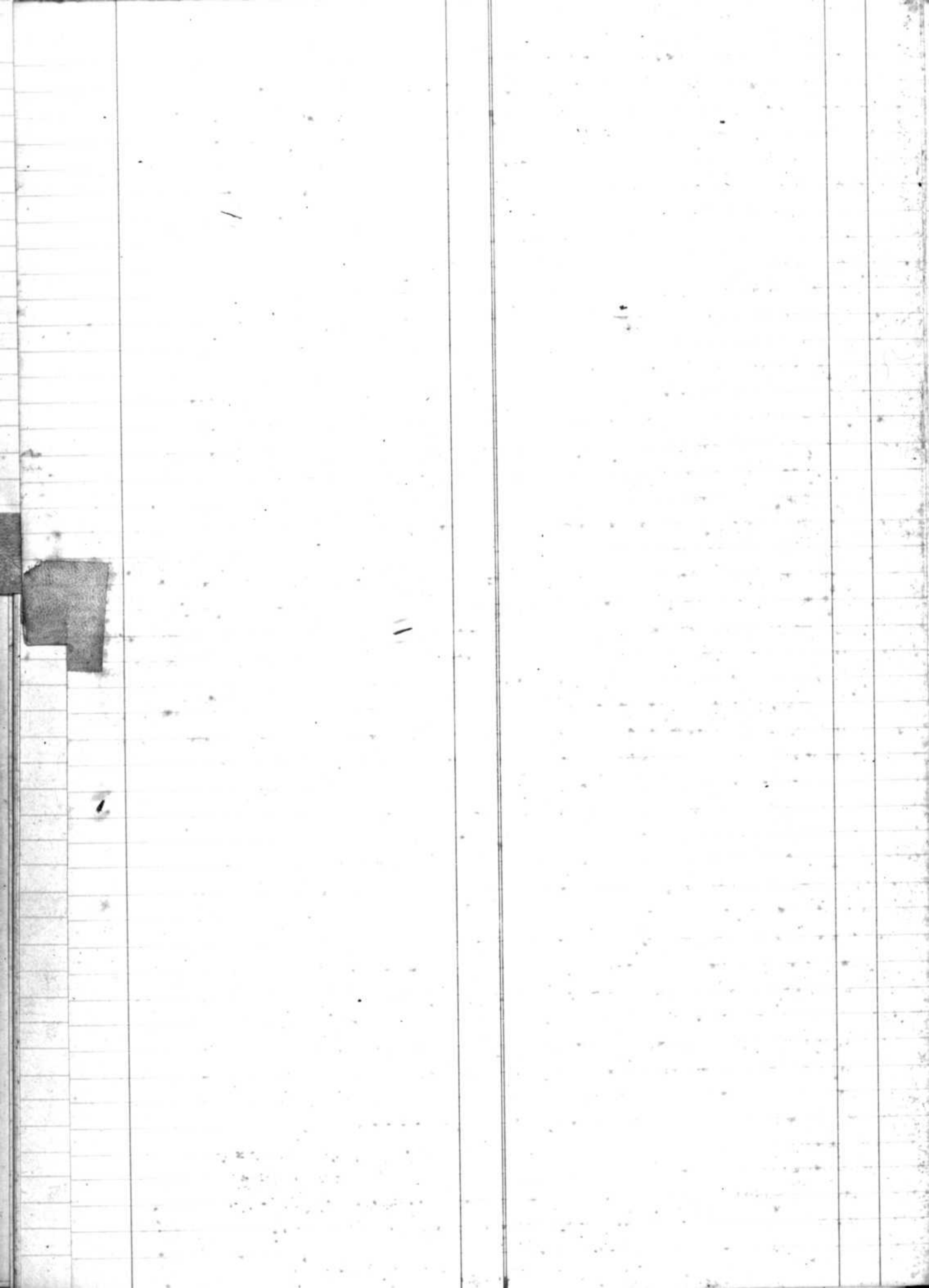
168.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| | Folio |
|--------------------------------|-------|
| 1899 Marguerat et Reverchon | 4 |
| 1900 Moni et Magnenat | 27 |
| 1901 Müller et Euger | 38 |
| Matthey et Doup | 40 |
| Michot et Dépraz | 47 |
| Miéville et Soumis | 55 |
| 1902 Martin et Candaux | 66 |
| 1903 Munafò et Rochat | 83 |
| 1904 Monnier et Besson | 99 |
| Malherbe et Christen | 103 |
| Magnin et Guyer | 106 |
| 1906 | |
| Monnier et Besson | 134 |
| Maillefer et Guignard | 139 |
| Meyer et Lyon | 144 |
| 1907 | |
| Maire et Rochat | 158 |
| 1908 | |
| Magnin et Kirchsfer | 179 |
| 1909 | |
| Marsens et Theresat | 196 |

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1877
Nicole et Morf

folio
18

1900
Nicole et Perreand, Mandataire 36

1902
Nicole et Rochat

70

1908
Nicole et Marti

174

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



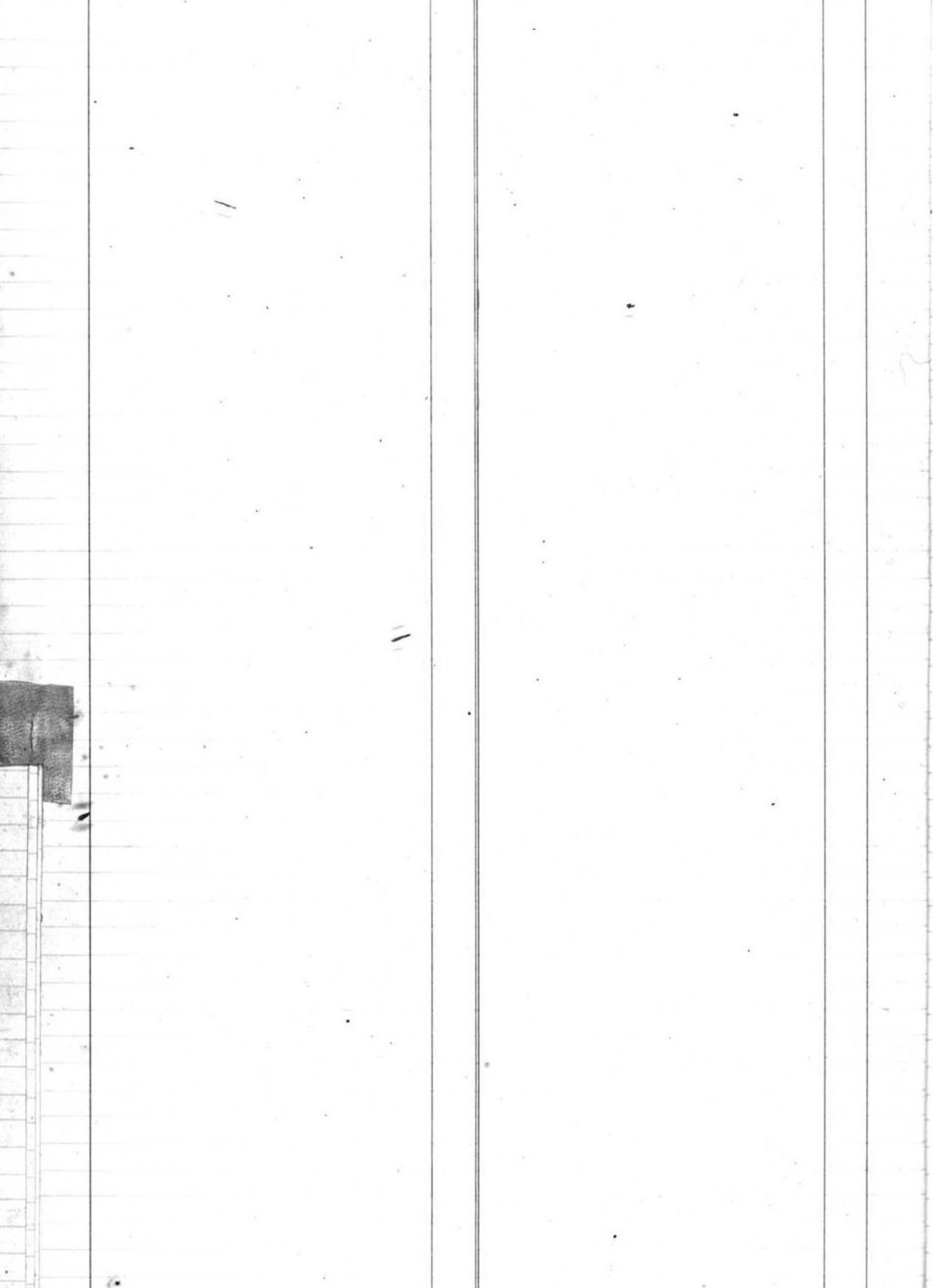
1904

Ottomir et Müller

Feb

108

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Solo

| | | |
|-------|-------------------------------|------|
| 1900 | Paltani et Chevalier | 33 |
| 1902 | Perreaud et Flouriet | 77 |
| 1903 | Deler et Poget | 80 |
| | Perreaud et Poget | 81 |
| | Raillard et Poget | 90 |
| 1904. | Poget et Perriras | 98. |
| | Poget et Cachet. | 109. |
| 1905. | | |
| | Peler et Chauvet. | 113. |
| | Poget et Poget. | 120. |
| 1906. | | |
| | Poget et Candaux. | 134. |
| | Pandet et Besson. | 140. |
| 1907. | | |
| | Peschung et Mabet. | 151. |
| | Peschung et Meiner. | 161. |
| 1909. | | |
| | Telloux et Fray, nie Enggist. | 187. |
| | Pelermann et Berthoud. | 188. |
| | Peschung et Biet. | 190. |

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z





| | folios |
|--|--------|
| 1898 Reymond et Roger | 3 |
| 1899 Roulet et Leuyer | 10 |
| 1900 Reverchon et Grobet | 27 F |
| Rochat et Clere | 28 H |
| 1901 Rose et Roschung | 41 |
| Reignier et Mombier | 44 |
| Roy et Guillaume | 51 |
| Roy et Bratschi | 52 |
| Reymond et Felquet | 57 |
| 1902 Rochat et Rochat | 67 |
| Rochat et Mercanton | 75 |
| 1904 Rohet et Luguens | 101 |
| 1905 Roy et Guillaume | 128 |
| 1906 Rochat et Chevalier no Desmoules | 133 |
| Ruffi et Leuyer | 140 |
| Rochat et Collomb | 142 |
| 1907 Reymond et Luterbach | 153 |
| 1908 Rochat et Michel | 172 |
| 1909 Riesen et Scumis | 194 |
| Roget et Campiche | 197 |

R
S
T
U
V
X
Y
Z



1902
Lodet et Mingard
1905

Solis
1173

Scarpa et Peduzzi.

114.

Stoudet et Gofel.

115.

1907

Steiner et Boray.

116.

1905

Journis et Ziegler

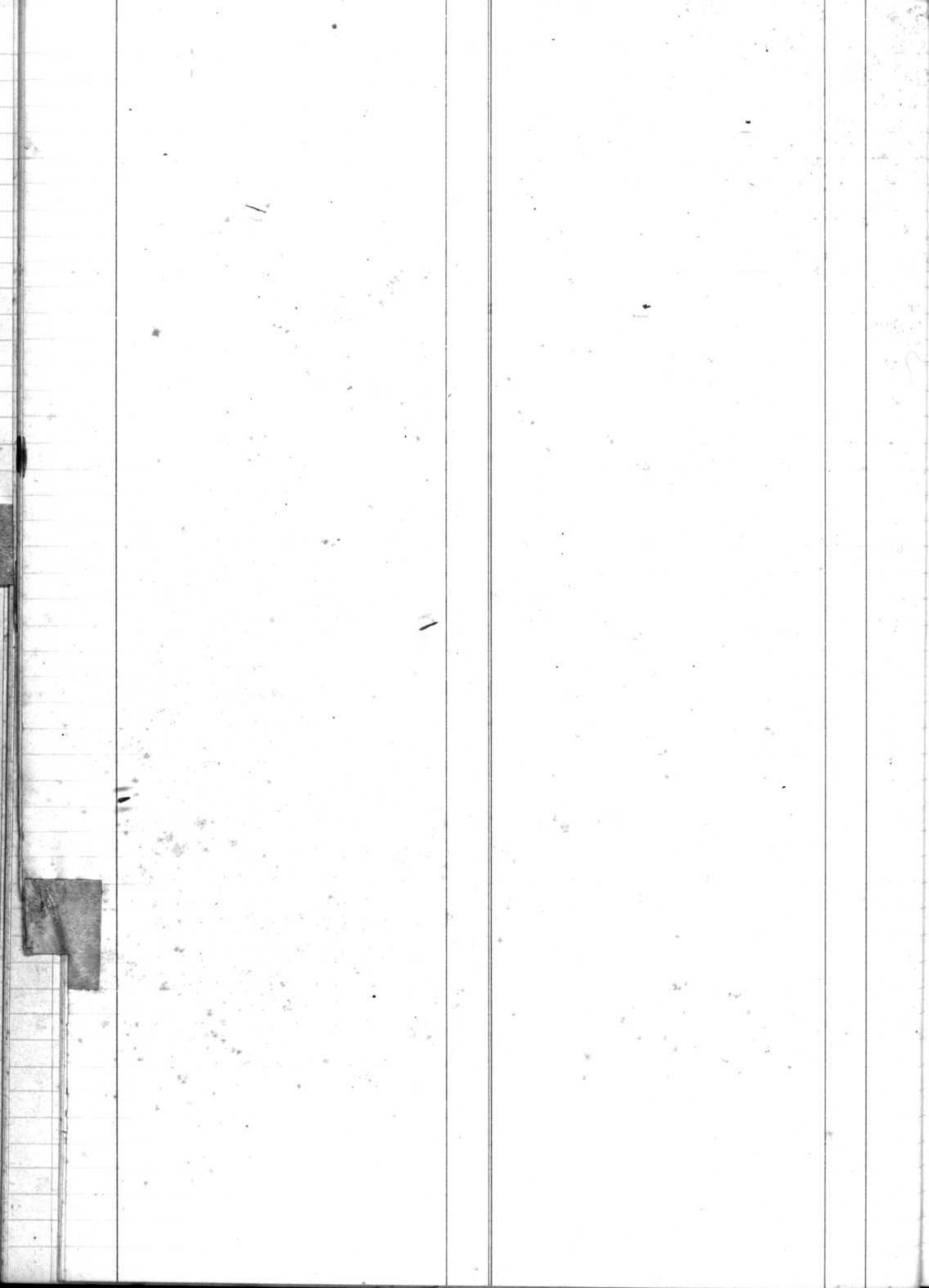
122

1908

Journis et Riessen

194

S
T
U
V
X
Y
Z



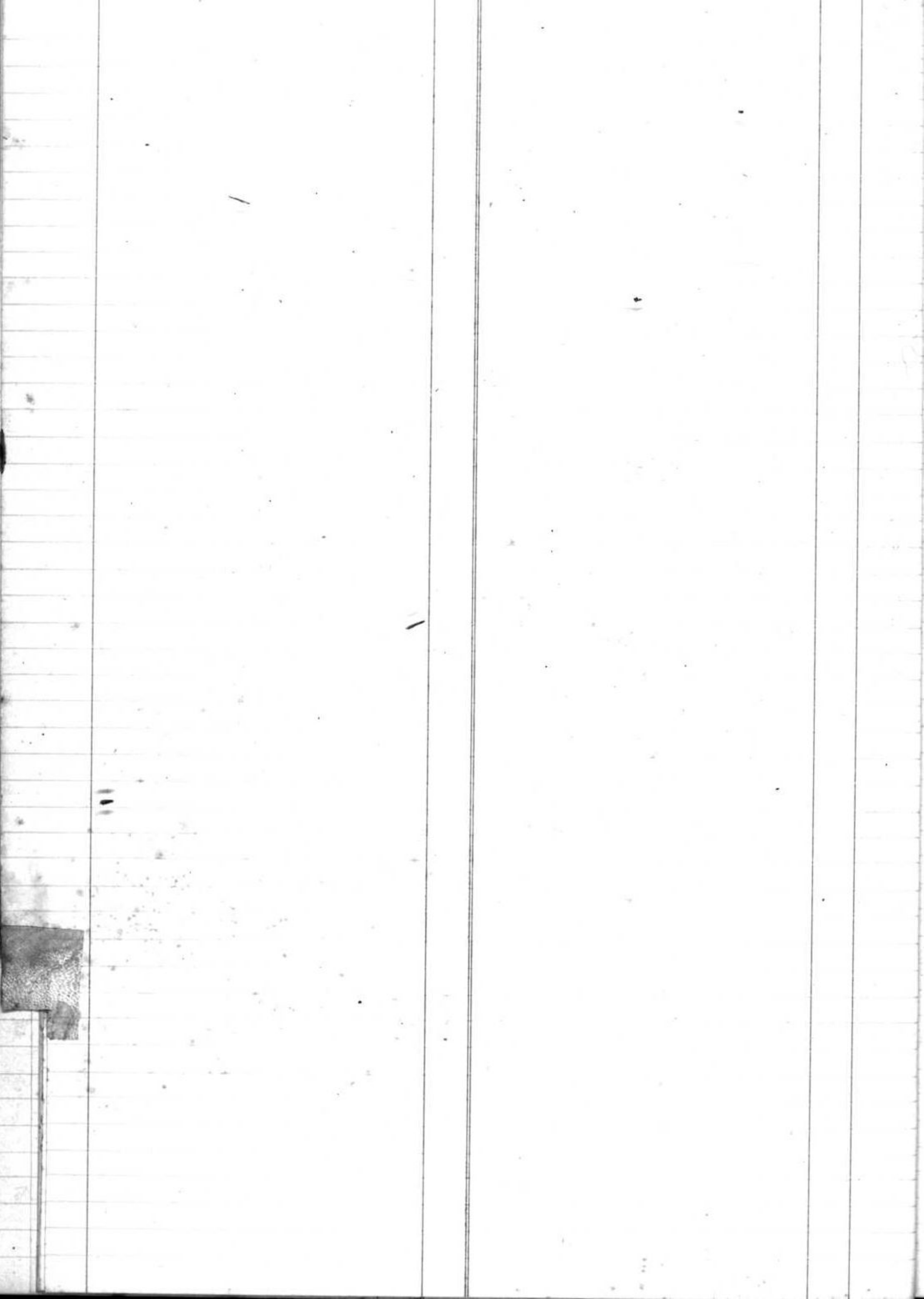
1899
Lousan et Fourvy

folios
12

1902
Lousan et Graf

71

T
U
V
X
Y
Z

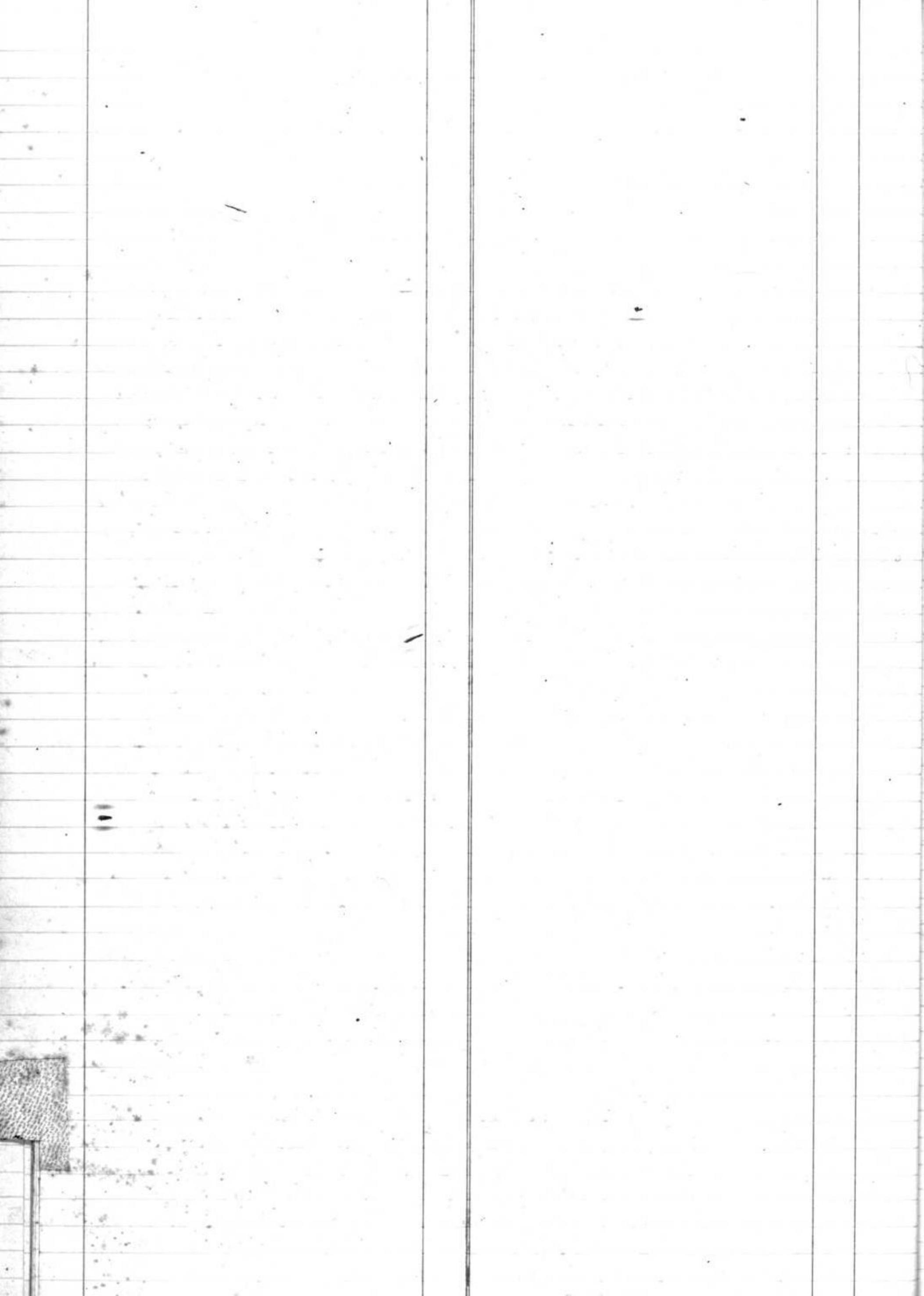


U
V
X
Y
Z

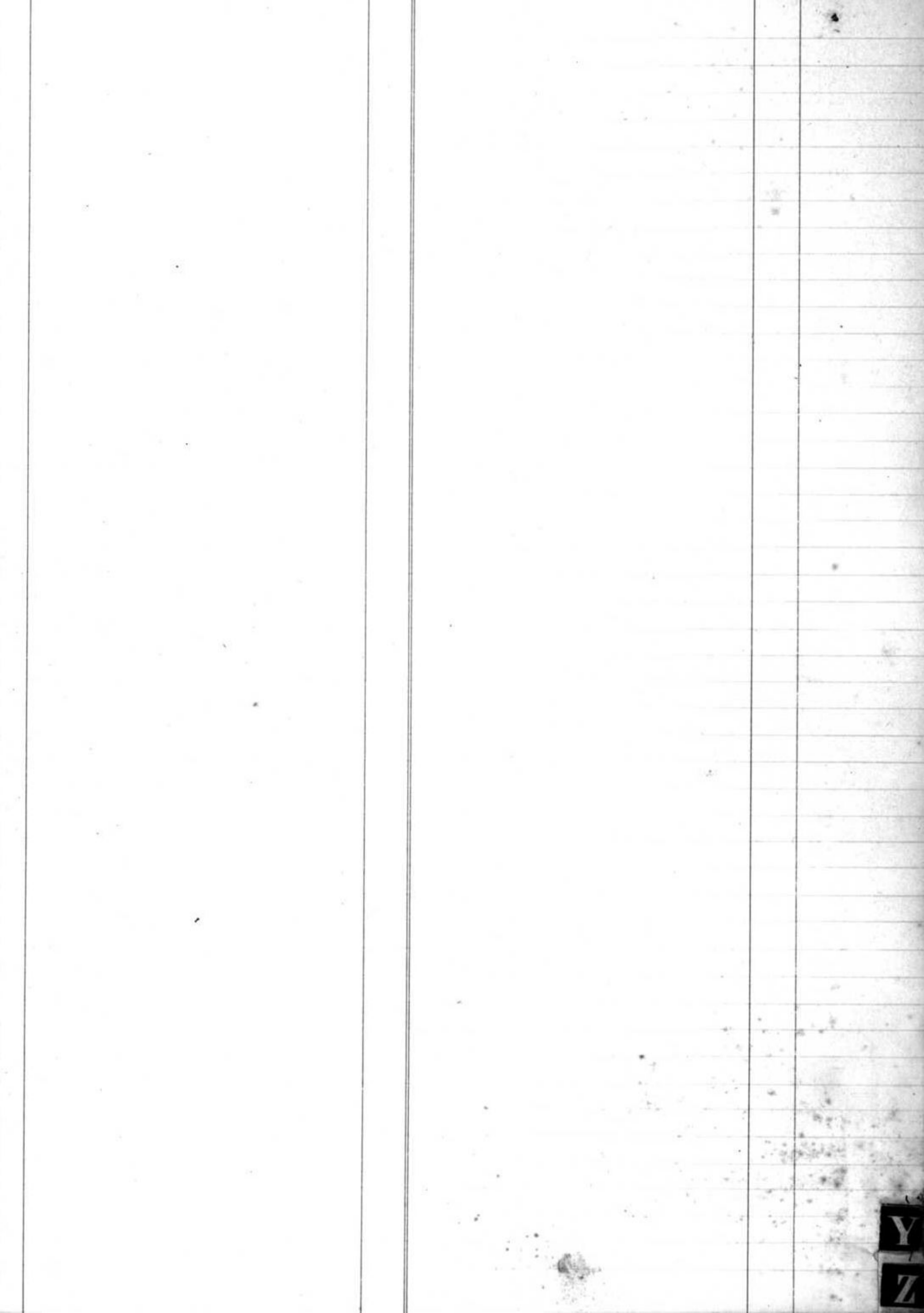


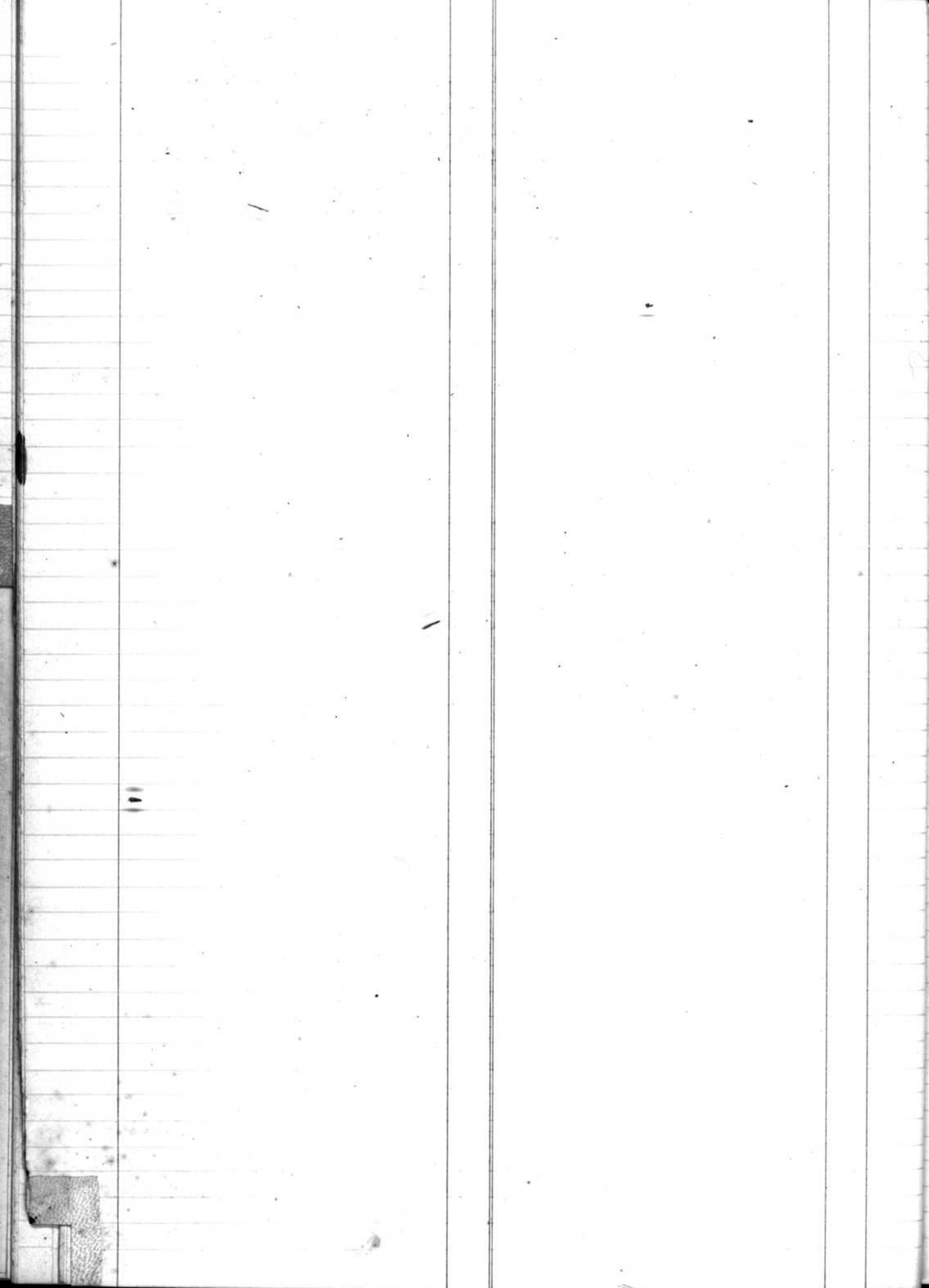
| | folio |
|------------------------------|-------|
| 1901 Vaagniaux et Judis | 42 |
| 1904 Valotton et Desponds | 93 |
| 1905 | |
| Valard et Reigner. | 123. |
| 1906 | |
| Valotton et Glays. | 144. |
| Wälchli et Marti. | 145. |
| 1908 | |
| Wyss et Carmentrand. | 181. |

V
X
Y
Z









1904.

Zeberli et Hauckel.

109.

1905.

Ziegler et Saumis.

110.



